

SUMÁRIO / SOMMAIRE

APRESENTAÇÃO / PRÉSENTATION	1
ARTIGOS / ARTICLES	
John DAY	
Aux origines de la pauvreté rurale dans la Sardaigne coloniale	7
Armindo dos SANTOS	
Espace et société: la structure agraire de Chãos dans la région de Beira-Baixa au Portu- gal	35
Dolors COMAS d'ARGEMIR	
La estrutura familiar en el Pirineo de Aragon. Análisis contextual del proceso de transfor- mación de las relaciones domesticas (siglos XIX y XX)	73
Lucia CARLE	
Donne e case: il posto della donna nel sistema sociale di un paese dell'Alta Langa (fine XVIII ^o - XIX ^o secolo)	105
Roberta SHAPIRO	
Remarques sur la dot en Grèce	121
RESUMOS DOS ARTIGOS / RÉSUMÉS DES ARTICLES	141
RECENÇÕES / COMPTES-RENDUS DE LECTURES	
José da SILVA PICAÓ, Através dos campos. Usos e cos- tumes agrícolas-alentejanos(Colette CALLIER-BOISVERT); Josepa CUCO, La tierra como motivo (Colette CALLIER- BOISVERT); Caroline B. BRETTELL, We already cried many tears (Colette CALLIER-BOISVERT)	148
NOVA MUSEOLOGIA / NOUVELLE MUSÉOLOGIE	
Apresentação/Présentation	153
INFORMAÇÕES GERAIS / INFORMATIONS GÉNÉRALES	
Museu Etnológico de Monte Redondo	155
Les Revues d'Ethnologie de l'Europe du Sud	160



APRESENTAÇÃO / PRÉSENTATION

Une nouvelle revue concernant la recherche sur le monde rural vient de voir le jour. MERIDIES, Revue d'Anthropologie et de Sociologie Rurale de l'Europe du Sud, sera publiée/chaque semestre sous le patronage du Musée d'Ethnologie de Monte-Redondo (Leiria) Portugal. /e

Le caractère international de cette publication (par la composition du comité de rédaction) et son aire spatiale, circonscrite à l'Europe du Sud, permettra de regrouper les résultats scientifiques de travaux de chercheurs géographiquement dispersés, et ayant des préoccupations spécifiques concernant cette aire.

MERIDIES, a pour mission de faciliter des échanges constants dans ce domaine ainsi que par rapport aux orientations nationales des recherches, autrement dit sur l'ensemble de l'actualité scientifique propre au monde rural dans ses aspects pluridisciplinaires.

Les spécialistes des questions rurales auront donc la possibilité de sortir de leur isolement géographique national et de s'exprimer dans cette tribune-forum, librement ouverte aux confrontations critiques, par-delà les distances nationales et les barrières linguistiques.

En effet, une autre caractéristique de MERIDIES, est que chacun de ses articles pourra être rédigé dans l'une ou l'autre des principales langues latines de l'Europe du Sud: espagnol, français, italien et portugais - langues voisines linguistiquement et donc d'une plus grande facilité de compréhension au plus grand nombre d'entre nous. Toutefois, le français ayant été adopté comme langue de référence, en raison de sa diffusion, et le portugais étant la langue du pays éditeur, chacun des articles sera accompagné d'un résumé en français et en portugais. Cette caractéristique, permettra encore d'élargir davantage le champ d'accès linguistique de la revue.

La circonscription spatiale de cette publication à l'Europe du Sud, n'a que pour objet de délimiter une aire géographique au

sens strict. Mais cette aire, ne saurait se limiter aux seuls pays de l'extrême sud européen: le sud-ouest et le pourtour méditerranéen. Elle est susceptible de s'étendre plus au nord et de couvrir ainsi une partie plus vaste de ce continent - ce qui correspondrait d'ailleurs plus étroitement au sens étymologique latin de "Meridies": "moitié sud" par opposition à moitié nord. Bien entendu, ce choix d'une continuité spatiale ne préjuge en aucune façon d'une éventuelle continuité culturelle même dans ses différentes variantes.

Aussi, le choix de ce cadre géographique ne se veut pas rigide et défini une fois pour toutes. C'est pourquoi, des numéros spéciaux par thèmes seront organisés dès que cela sera possible. Leurs articles pourront porter sur d'autres espaces européens qu'il sera fructueux d'aborder dans un esprit comparativiste.

Dans cet esprit, toute proposition de publication sera prise en considération par le comité de rédaction; les manuscrits doivent être envoyés en double exemplaire accompagnés d'un résumé d'une quinzaine de lignes, dans l'une des quatre langues citées et ordonnés selon les normes internationales.

Par ailleurs, nous entendons ouvrir aussi un espace à la réflexion et à l'information sur ce que l'on appelle la nouvelle muséologie. Les nouveaux musées locaux - qui se donnent pour mission de participer en profondeur à la vie de communautés locales - représentent, en effet, des lieux privilégiés pour l'approfondissement des connaissances sur ces communautés; ceci en raison de leur insertion dans une aire de collecte de données précises et de leurs liens continus avec le milieu. C'est pourquoi, il est regrettable que la muséologie locale soit vouée à l'isolement en raison de l'indifférence des grandes institutions de recherche.

Dans ce premier numéro, nous avons choisi de présenter un éventail d'articles, le plus large possible du point de vue de l'espace géographique couvert par MERIDIES. Ainsi, les recherches retenues se rapportent à des régions telles que la Sardaigne et le Piémont en Italie, les Pyrénées d'Aragon en Espagne, la Beira-Baixa

au Portugal et la Grèce. Ce panorama géographique est loin d'être exhaustif, mais nous avons dû limiter nos choix en raison de contraintes éditoriales. Le présent numéro comprend aussi une note d'information sur les activités du musée ethnologique de Monte Redondo au Portugal.

De cet ensemble de recherches, il ressort une unicité globale, en raison d'une préoccupation commune: les processus de reproduction et de réorganisation sociale suivant des données nouvelles et spécifiques; ces données relevant de l'influence - ou de l'inter-influence - directe ou indirecte, selon les cas, des sociétés globales sur les sociétés locales.

Ainsi, la série d'articles présentés, est introduite par une étude de John Day sur les origines de la pauvreté rurale dans la Sardaigne coloniale. L'auteur tente d'établir un lien de causalité entre la pauvreté rurale de cette époque et un processus d'échanges inégaux entre l'île et le continent, dont il fait remonter les origines au XI^{ème} siècle. Les caractéristiques des structures de l'agriculture Sarde avaient entraîné, de la part des grands propriétaires, une pratique de faire-valoir indirect qui, de plus, s'articulait avec une politique destinée à favoriser les exportations de blé au détriment de la consommation interne. Les mécanismes de ce commerce colonial ont alors conduit à exacerber la hiérarchisation sociale d'une société villageoise, caractérisée par une masse très importante de petits agriculteurs sans moyens de labour et d'ouvriers agricoles.

Dans "Espace et société: la structure agraire de Chãos au Portugal", Armindo dos Santos met en évidence les différents éléments dynamiques constitutifs de la structure agraire et la façon dont ils tendent à se reproduire dans l'espace cultivé, à travers le mouvement évolutif de cet espace. Celui-ci peut être caractérisé, à chaque phase de son évolution, par une réduction de plus en plus extrême de la taille des champs, à la suite de partages égaux du patrimoine foncier familial. Aussi, à l'intérieur des champs les plus exigus, tend à se reproduire l'ancienne dichotomie entre terres sèches, à céréales d'hiver (alqueives), et terres irriguées (lameiros). De même, l'ancien paysage bocager semble évoluer actuellement dans le sens d'une hiérarchisation de différents types de clôtures en fonction de la matérialisation dans l'espace de certains liens de parenté. A la suite de l'atomisation de la

propriété et de l'extension des zones irriguées, on observe aussi que la production maraîchère diminue ou reste stable pour chaque paysan, alors qu'elle augmente globalement sur le plan villageois; tandis que la production céréalière diminue individuellement et globalement.

La recherche présentée par Dolores Comas d'Argemir, sur la structure familiale dans les Pyrénées d'Aragon, est une analyse contextuelle du processus de changement des relations familiales au XIX^{ème} et XX^{ème} siècles dans cette région. Elle fait apparaître que malgré les changements qu'a connus la société pyrénéenne, les stratégies matrimoniales continuent d'opérer comme des mécanismes de base de la reproduction de la différenciation sociale, dans le cadre de la famille souche: entre héritiers et non-héritiers, entre maisons riches et maisons pauvres; ceci alors même que les relations sociales qui sous-tendent ces caractéristiques formelles de la famille souche, se sont substantiellement réorganisées, de même que leurs significations concomitantes.

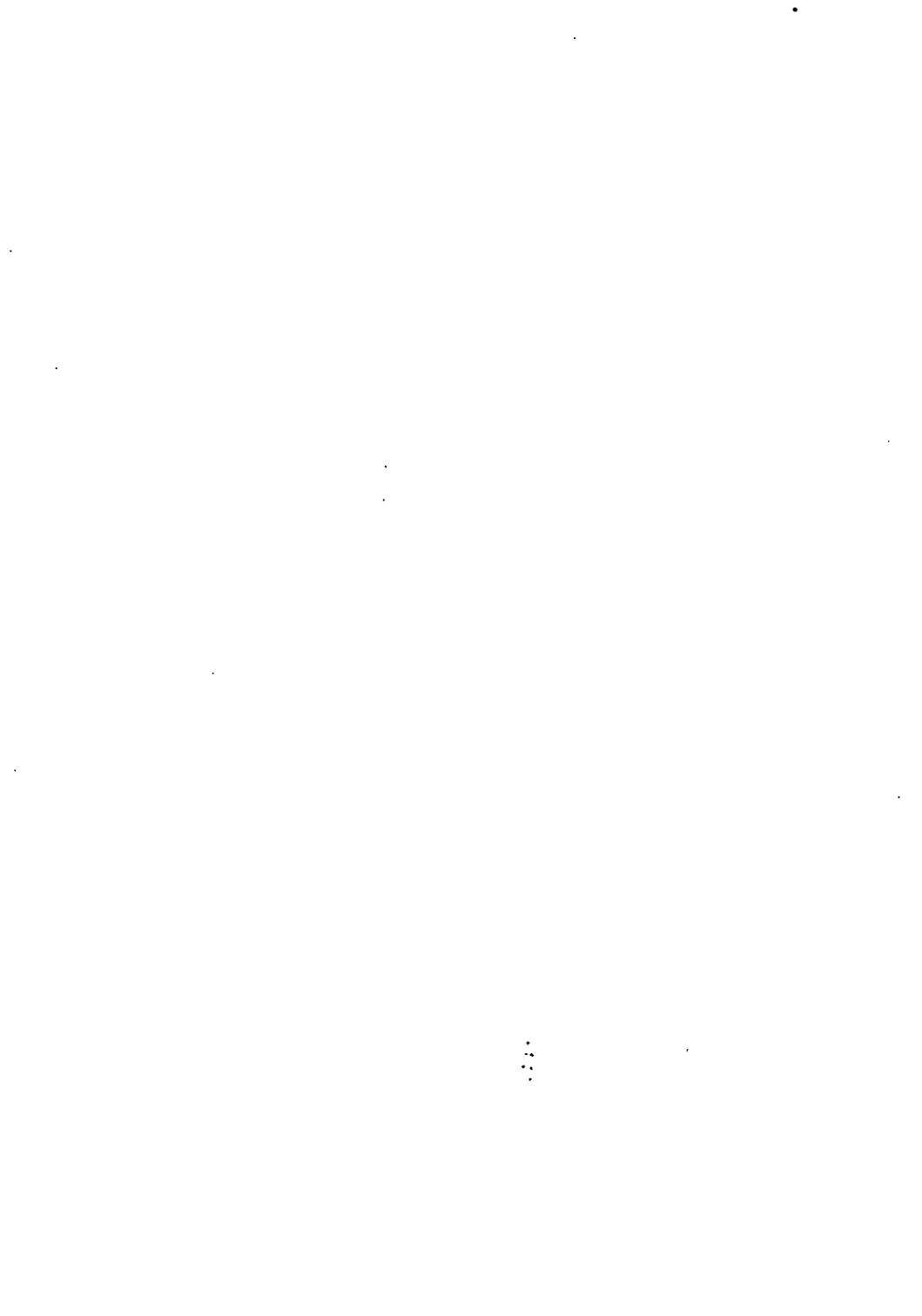
Dans son article sur la place de la femme dans le système social d'un pays de l'Alta Langa de la fin du XVIII^{ème} au XX^{ème} siècle, Lucia Carle cherche à caractériser l'unité sociale qui constitue la casa dans cette région du Piémont. Ceci pour saisir ensuite, le statut et le rôle de la femme dans le processus de reproduction de ce système social. Système qui avait pour fondement le réseau d'alliances nouées entre les différentes case - l'entretien de ce réseau d'alliances incombant aux femmes. Ce modèle se trouve bouleversé à un moment de son histoire où le monde ouvrier polarise des aspirations à de nouveaux modes de vie. Cela se traduit notamment par le refus des héritiers de se soumettre à l'autorité paternelle et par le refus des femmes de se marier à des paysans, ainsi que par l'abandon des exploitations. Depuis une dizaine d'années, un mouvement inverse se produit: des couples se reconstituent à nouveau dans la région, ce qui conduit l'auteur à s'interroger sur les transformations éventuelles du statut et du rôle des femmes dans ce nouveau contexte.

A partir de "Remarques sur la dot en Grèce", Roberta Shapiro s'attache à une étude préliminaire des prestations matrimoniales dans différentes régions de ce pays. Partant du constat que la dotation des filles est un phénomène contemporain très dynamique, elle s'oppose à la conception communément admise qui consiste à

considérer la dot comme une survivance du passé et émet l'hypothèse qu'il existerait, en Grèce, un système dotal constitutif de la modernité. Elle constate en effet la constitution, depuis la fin de la guerre, d'un marché matrimonial lié aux marchés monétaire et immobilier, marché auquel souscrivent à la fois les habitants des campagnes et des villes.

Ainsi, les analyses des processus de reproduction et de transformation sociale qui font l'objet de ce numéro présentent en commun de tenter de saisir le rôle de l'interaction de données extrinsèques et intrinsèques à des contextes sociaux spécifiques, comme vecteurs de changement. Parmi les cas limites, on peut remarquer d'une part l'article sur la dot en Grèce dont la transformation s'opère à l'échelle de la société globale et à l'extrême opposé l'article sur la structure agraire de Châos; dans ce dernier cas on peut considérer que, dans une certaine mesure, la communauté locale produit et reproduit par elle-même, de façon récurrente, les conditions de dissolution de cette structure.

Armando dos SANTOS



AUX ORIGINES DE LA PAUVRETÉ RURALE DANS LA SARDAIGNE COLONIALE

John DAY

"Le voleur", dit un proverbe sarde, "est celui qui vient d'Outre-mer" (furat chie venit dae su mare), qui non seulement rappelle des lointaines incursions des Barbaresques, mais, d'une façon générale, les actions de tous les étrangers qui ont fait main basse sur les maigres ressources de l'île à travers les siècles. La Sardaigne rurale a connu en effet différentes formes particulièrement appauvrissantes de la domination coloniale, aussi bien à l'époque pisane-génoise et piémontaise que pendant "la longue nuit espagnole". Il s'agit d'une sorte de dépendance économique fondée sur une structure d'échanges constamment "inégaux", doublée d'institutions féodales d'importation, italiennes d'abord, ibériques ensuite, qui ne se prêtaient nullement à une dialectique intérieure permettant leur propre dépassement. Pendant toute la période coloniale, une grande partie de la production agricole de l'île était systématiquement drainée des campagnes pour des contreparties dérisoires ou même, dans le cas des prélèvements, sans contrepartie: pas d'"accumulation primitive" sur place, par conséquent, ni investissements innovateurs et rénovateurs de capitaux; pas de formation d'une bourgeoisie rurale entreprenante et éclairée, mais au contraire la persistance d'une classe hétéroclite de notables, composée de rentiers roturiers, hobereaux désœuvrés, agents seigneuriaux et prêteurs à la petite semaine.

I - LA PÉRIODE PISANE-GÉNOISE (XII^e - XIV^e SIÈCLES)

L'échange inégal

La colonisation de la Sardaigne par les républiques maritimes de Gênes et de Pise est souvent considérée comme un fait positif sur le plan culturel, institutionnel et même économique. Du point de vue des conditions de vie des masses rurales, ce jugement est sujet à caution. Des représentants des grandes familles liguriennes et toscanes - les Doria, Spinola, Malaspina, Visconti, Massa, Gherardesca, Capraia - qui s'étaient associés très tôt à l'entreprise marchande, devenaient au cours des XII^e - XIII^e siècles, grâce à une politique avisée de prêts, de mariages et d'interventions armées, les véritables "maîtres de la Sardaigne", héritiers des prérogatives fiscales et juridiques de leurs prédécesseurs autochtones. Cette colonisation par étapes, qui rappelle celle de l'Afrique noire entre la Découverte et le Partage, s'accompagnait de l'essor de l'économie des échanges qui consistait pour l'essentiel dans l'acheminement des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la chasse vers les ports et les escales créés à cette intention par les marchands pisans et génois sur le modèle de leurs comptoirs levantins et maghrébins. Les marchands, soutenus par la mère patrie, s'efforçaient à coups de franchises et privilèges de s'assurer le monopole des trafics non seulement vis-à-vis de leurs concurrents continentaux, mais également vis-à-vis de la population locale qui se trouvait de ce fait pratiquement exclue de toute participation au commerce avec l'extérieur.

Durant une première période "libérale" - grosso modo de 1100 à 1250 - le mécanisme des échanges lui même devait assurer la rentabilité de l'entreprise coloniale. Tous les produits de la terre étaient particulièrement bon marché en Sardaigne, et ceci pour deux raisons principales: la pénurie persistente de numéraire à une époque où les économies italiennes étaient déjà largement monétarisées; la prédominance écrasante de la main-d'oeuvre servile alors que le servage avait déjà pratiquement disparu dans l'Italie des libres communes. Les roitelets sardes n'avaient jamais exploité les riches mines de plomb argentifère qui se trouvaient dans la région de l'actuelle Iglesias, comme ils n'avaient jamais frappé leur

propre monnaie. Par conséquent, les prix - exprimés habituellement en monnaie d'or byzantine dont on gardait seulement le souvenir - montraient une remarquable stabilité et homogénéité.¹ C'est la preuve que, si l'économie rurale n'était nullement une économie fermée, les échanges s'effectuaient pratiquement sans l'intermédiaire monétaire.

Il faut attendre le XIVe siècle pour pouvoir calculer, même grossièrement, le double décalage entre les prix et salaires sardes et les prix et salaires de la "métropole", en occurrence la Toscane. En Sardaigne, vers 1326-35, le prix du froment, année normale, est de 4s le starello, l'équivalent de 8,6 g. d'argent. A Florence à cette époque le starello de froment, égal à 2 staja florentins, vaut trois fois plus, l'équivalent de 24,5 g. d'argent.²

La comparaison des salaires agricoles, opération particulièrement délicate, est plus éloquente encore sur la situation d'infériorité de la Sardaigne vis-à-vis de ses trading partners italiens. Le problème du salariat agricole en effet ne concerne pas uniquement les régimes latifondiaires ou capitalistes. Un très grand nombre de familles paysannes dans la Sardaigne d'alors ne disposaient manifestement pas d'assez de terres, de bétail, ou d'autres biens pour assurer leur propre subsistance sans recours au travail journalier ou saisonnier.³ Dans les statuts de Castelgenovese (Castelsardo), composés vers 1336, le salaire d'un ouvrier agricole est fixé à 3s (génois) par mois, l'équivalent d'environ 0,30 g. d'argent, plus une mesure de blé.⁴ Un tel ordre de grandeur est confirmé par le salaire minimum dans les statuts de Sassari (1316) pour une femme "exerçant un métier" afin de rembourser un créancier: 24s. par an, soit peut-être 0,22 g. d'argent par jour.⁵ Enfin, le code agraire de Mariano, juge d'Arborée, rédigé probablement vers 1367-76, fixe le salaire journalier de la main d'œuvre agricole, en l'occurrence celui d'un servidoris engagé pour réparer les clôtures des vignes et jardins, à 2 deniers, égal à 0,36 g. d'argent.⁶ En revanche, dans le contado de Florence, les journaliers gagnent 3s. 6d. en 1329, 3s. 3d. en 1344-6, mais 8s. en 1353 à cause de la soudaine pénurie de la main d'œuvre.⁷ Conversion faite, ces chiffres donnent l'équivalent en argent de 2,8, 2,1 et 4,4 g. Autrement dit, un ouvrier agricole toscan touchait de 6 à 8 fois plus que son homologue sarde dans la période d'avant la peste, et jusque'à 12 fois plus à la suite de l'hécatombe.

Les bas salaires agricoles dans la Sardaigne du XIV^e siècle, aussi bien par rapport aux salaires continentaux que par rapport aux prix des denrées sur le marché insulaire⁸, reflètent sans aucun doute une structure "salariale" bien plus ancienne. A l'époque judiciaire, un serf "entier" (integru) était normalement redevable au maître de 4 jours de corvée par semaine, 16 jours par mois, 192 jours par an. Or, dans la première moitié du XIV^e siècle lorsque le servage fut en voie d'extinction, le prix de rachat "par ancienne coutume du royaume" (de Cagliari) de ces journées corvéables était de 20s., ou la moitié pour une serve, ce qui fait 1½ deniers par jour, l'équivalent de 0,22 g. d'argent.⁹ En conclusion, le commerce colonial avec la Sardaigne était animé par les bas prix relatifs de tous ses produits, reflet et conséquence de la grande misère de la main-d'oeuvre agricole, servile d'abord libre ensuite.

La ponction fiscale

La Sardaigne rurale, depuis le temps du servage jusqu'au temps de l'impôt foncier unique, était peut-être la région la plus imposée de l'Europe.¹⁰ Au début du XIV^e siècle quand l'instrument typique de la servitude économique n'était plus la corvée mais l'impôt, le prélèvement moyen par personne imposable, toutes redevances confondues, dans 235 localités du judicat de Cagliari était de 26 sous, l'équivalent de 3 hl de froment ou 6 hl. d'orge.¹¹ C'était aussi une fiscalité rigide, notamment pour les prestations en nature qui, vers 1316-23, constituaient globalement 40% du total. Celles-ci en effet étaient calculées sur les semences ou les terres mises en culture plutôt que sur les récoltes. Le fardeau fiscal, enfin, était mal partagé. Le prélèvement moyen par imposable était de 45 sous dans le village de Cucu (Sulcis) en 1323, alors qu'il n'était que de 9 sous dans le village de Perdu (Cixerri). En 1359, une réforme des charges effectuée par la Commune de Pise dans les cantons de Trexenta et Gippi, comportant un recensement des fortunes paysannes, laissait subsister de grosses inégalités. Les hameaux d'Aluda et d'Arcu, par exemple, devant s'acquitter chaque année de droits égaux à 33% de la valeur déclarée du patrimoine (en comparaison avec la moyenne de 10%) furent littéralement

anéantis par le fisc.¹²

Il est difficile de connaître l'incidence des charges pesant exclusivement sur les bergers du fait qu'elles étaient calculées par troupeau (segno) à nombre variable de têtes, ou confondues avec le cens en argent (datium ou feudo). Dans la Gallura au début du XIV^e siècle, outre un deghino annuel converti en argent, les bergers devaient au fisc un dixième supplémentaire de leur bétail tous les dix ans. Il s'agit d'un ancien droit royal qui permettait à la Commune de Pise, comme jadis aux juges, de renouveler périodiquement ses propres troupeaux mis à paître sur les vastes saltus domaniaux de cette région peu peuplée; et c'est une des dernières survivances de l'exploitation directe de la part du fisc.¹³

Aux corvées et aux droits coutumiers, il faut ajouter les tributs extraordinaires (collecta) imposés généralement pour acheter le soutien des puissances étrangères dans les interminables luttes armées entre les roitelets sardes, sardo-pisans ou sardo-génois.¹⁴ Il faut y ajouter également les dîmes de l'Eglise¹⁵ et, peut-être plus accablants encore pour les classes rurales, les amendes pénales. Celles-ci sanctionnaient des délits extrêmement courants dans un pays irrémédiablement pauvre et affamé comme la Sardaigne à l'époque coloniale:¹⁶ vols de bétail, de grains, de fruits et de raisins; effraction de clôtures, pâturage abusif, incendie de champs, violences aux personnes. Les amendes étaient fixées à des montants absolument ruineux pour les coupables ou, si ceux-ci étaient en fuite, pour la communauté et ses officiers rendus collectivement responsables.¹⁷ Pour pouvoir évaluer le poids réel de ces peines pécuniaires, il faut attendre la fin du XV^e siècle. Dans l'Ogliastro, faisant partie du comté de Quirra, elles représentent, en 1483, 27% de tous les revenus. Et dans les autres circonscriptions de la baronnie, un "vassal" sur cinq fut condamné au cours de cette année à payer une amende d'une moyenne de L.2 l2s., soit le prix d'une ration annuelle de froment ou de trois porcs.¹⁸

Pôles de développement colonial

Les seuls secteurs de l'économie insulaire à qui profitaient indiscutablement les initiatives coloniales étaient les mines d'Iglesias et les salines de Cagliari.¹⁹ L'ouverture des mines et l'établissement d'un Hôtel de la Monnaie à Villa di Chiesa (la future Iglesias) durent attendre en effet l'attribution de la région minière aux comtes Donoratico de Pise dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Pendant plusieurs décennies d'activité intense, d'abord sous les Pisans (environ 1280-1324), ensuite sous les Catalans (1325-1365), Iglesias avec ses 4 bourgs miniers constituait une petite enclave industrielle où les échanges avec l'extérieur furent une source certaine d'enrichissement.²⁰ Les principaux gagnants de l'essor de ces mines étaient le seigneur ou le souverain qui encaissait un douzième de la production et les droits de frappe, les bourgeois de Cagliari ou d'Iglesias qui investissaient dans les industries d'extraction et de raffinage du minerai et les marchands étrangers qui se chargeaient de l'acheminement de l'argent sarde vers les marchés d'Italie, du Maghreb et du Levant. Si la Sardaigne rurale n'a guère bénéficié de cette "exploitation pointilliste", c'est parce que les campagnards, une fois acquittés leurs redevances au seigneur ou à l'Etat n'avaient pratiquement plus rien à vendre. De ce fait, les nouvelles monnaies frappées à Iglesias circulaient peu à l'intérieur de l'île, le troc gardait ses droits, les prix - et encore plus les salaires agricoles - se maintenaient au plus bas niveau et les "termes de l'échange" restaient désespérément défavorables.²¹

Les effets bénéfiques de l'essor des salines de Cagliari, devenues à l'époque pisane-aragonaise parmi les plus importantes de la Méditerranée occidentale, étaient pour l'économie insulaire également limités. Exploitées au XII^e - XIII^e siècles par les moines de Saint Victor de Marseille, puis par des concessionnaires pisans, elles devinrent industrie d'Etat sous les Catalans.²² C'était une excellente affaire pour les marchands de sel et pour les trésoreries monastiques et royales, grâce aux bas coûts de production (les molentarios venant des villages des alentours étaient soumis aux travaux forcés d'extraction) et aux prix de monopole que permettait une demande internationale relativement inélastique. Mais si les salines de Cagliari, comme les mines d'Iglesias, ne constituaient

pas un facteur d'appauvrissement en soi, les retombées favorables de ces activités étaient de toute évidence négligeables pour l'ensemble de l'économie.

Le déclin du faire-valoir direct

L'essor démographique des XI^e-XIII^e siècles se traduit en Sardaigne par l'extension des cultures, l'éparpillement de l'habitat et la descente d'une partie de la population des hauteurs pastorales vers les plaines et les collines céréalières. Contrairement à ce qui se produisait sur le continent, il s'agissait de l'expansion de l'agriculture traditionnelle sans innovations importantes dans le domaine des techniques et des routines culturales. Le passage à cette époque de vastes territoires aux feudataires italiens, aux monastères bénédictins et aux églises cathédrales de Gênes et de Pise laissait les anciennes formes d'exploitation à peu près intactes. Les nouveaux maîtres se contentaient d'empêcher les droits et redevances coutumiers et de tirer partie des journées corvéables des serfs, tout comme leurs homologues sardes. Si, dans certaines zones, la présence des continentaux, des moines notamment, n'était pas étrangère à la réfection de vignes et vergers,²³ leur grande spécialité restait la pratique de l'usure telle qu'on peut l'entrevoir dans les nombreux "échanges" faits par les monastères de biens de consommation contre terres et serfs, et dans la sévère condamnation papale des prêteurs génois et pisans.²⁴

Grâce aux mariages mixtes, à l'extinction des lignages, aux manumissions, le servage en Sardaigne à la veille du débarquement aragonais était finalement en train de s'éteindre. Dans la Gallura en 1317, les serfs de Pise, sujets "aux corvées décidées par la Commune", notamment la garde des troupeaux, et au paiement d'un modeste droit "pour servitude" ne constituaient plus que 11% des personnes imposables de sexe masculin.²⁵ Dans l'ancien judicat de Cagliari à la même époque, le servage public avait déjà pratiquement disparu: quatre sur cinq des 161 centres recensés en 1320, ne comptaient pas un seul serf du fisc.²⁶ Les derniers serfs erraient de village en village ou cherchaient refuge dans d'autres circonscriptions de l'île; ils contestaient leur condition servile; ils rachetaient leurs journées corvéables et peut-être même leur liberté. Et

avec la désagrégation du servage, on assista au déclin de l'élevage à grande échelle et de la chasse collective, formes caractéristiques du "mode de production féodale" en Sardaigne. A l'époque aragonaise, les concessions féodales ne parlent plus de terres, d'hommes et de bétail, mais de villages, de rentes et de juridictions. Non seulement le drainage des richesses insulaires avait changé de cap, mais il s'était probablement aggravé du fait que les barons catalans se désintéressaient complètement de l'exploitation directe de leurs nouveaux domaines.

Ainsi, les mécanismes imaginés par les colonisateurs continentaux aux XIIIe-XIVe siècles pour tirer profit des faiblesses économiques et politiques de la Sardaigne stimulaient l'exportation sans contreparties sérieuses de tous ses produits naturels: céréales, fromages, cuirs, métaux, sel marin. Si la Sardaigne rurale a certainement évolué sur le plan social et institutionnel sous la tutelle des républiques italiennes, elle reste irrémédiablement pauvre à cause de cette ponction fisco-commerciale impitoyable et ininterrompue.

II - LA PÉRIODE ESPAGNOLE ET PIÉMONTAISE (XIVe - XIXe SIÈCLES)

La productivité agricole

Etant donné que ses exportations excessives condamnaient la Sardaigne à la pénurie de céréales indépendamment des moissons, on ne saurait seulement mettre en cause la faible productivité agricole. Les rendements sardes n'étaient pas, en définitive, particulièrement bas pour l'époque. Marco Antonio Camos, vers 1572, proposa pour l'ensemble de l'île le rapport entre récoltes et semences de 8 à 1.²⁷ Et certaines estimations des XVIIIe - XIXe siècles étaient encore plus généreuses. Giuseppe Cossu, probablement le meilleur spécialiste de l'agriculture sarde de son temps, dans un petit traité paru en 1769 sur les avantages du système biennal (berenili) sur la pratique, d'ailleurs peu répandue, d'ensemencer les mêmes terres en céréales deux années de suite (bedustu), fit ses calculs à partir du rendement hypothétique de 10 pour 1 après une année au

moins de repos.²⁸ Vicente Mamely, la même année, constata pour le village de Bolotana (Marghine), "ou l'on sème plus convenablement l'orge que le froment", des rendements, année normale, de 10, 12 et même 15 pour 1; et pour le centre voisin de Dualchi, de 10 pour 1.²⁹ Vittorio Angius, un demi-siècle plus tard, remarqua que le misérable hameau de Monti (Montacuto) obtint des rendements à la semence de 8 pour 1 pour le froment et 10 pour 1 pour l'orge sans prendre le moindre soin des cultures: "l'arte è imperfettissima e nessuna la cura che si ha sopra i seminati. Si semina, si miete e in questi due atti sono comprese le occupazioni coloniche".³⁰ D'autre part, le père Gemelli (seconde moitié, XVIII^e siècle) fit remarquer qu'il faudrait un rendement d'au moins 5 pour 1 pour "couvrir tous les frais" de culture et ajouta qu'il arrivait parfois d'en avoir moins.³¹ Des statistiques pour l'ensemble de l'île confirmeraient cet ordre de grandeur: 4,1 pour 1 pour le froment et 4,5 pour 1 pour l'orge en 1774-78 (période comprenant deux années déficitaires); 5,4 pour 1 pour le froment en 1764-74 (avec une année déficitaire).³² Calculées ainsi sur plusieurs années, les bonnes récoltes ne semblaient pas compenser les mauvaises, et ceci jusqu'à une époque récente: entre 1870 et 1950, le rendement moyen des céréales à l'hectare en Sardaigne tournait autour de 8 qx, soit environ 4 pour 1 seulement en supposant 2 qx de semences.³³

L'explication des estimations nettement plus élevées proposées par Camos, Cossu, Mamely et Angius est probablement à rechercher dans la pratique répandue, notamment dans les contrées pastorales, de longues jachères, de la "rotation des champs" plutôt que la rotation des cultures. Un projet pour le repeuplement du centre déserté de Nulvara (Montacuto) en 1633 envisagea la création de 4 ou 5 soles à labourer par 300 attelages de boeufs en années successives;³⁴ tandis qu'un grandiose projet de colonisation rurale rédigé en 1747 confirma pour les territoires de Meana (Barbagia Belvi) et Esterzili (Barbagia Seulo) des périodes de cultures très espacées dans les zones montagneuses (une année sur quatre et une sur cinq).³⁵ Même Cossu, qui parle de rendements de 10 pour 1 pour l'assolement biennal dans des circonstances météorologiques normales, prévoit des moissons particulièrement abondantes, de 15 à 20 pour 1, lorsqu'il s'agit de "faire narbonia" (cultures sur brûlis).³⁶

Boeufs de labour et emblavures

En dépit d'une productivité "à l'hectare" tout à fait respectable pour l'époque,³⁷ de nombreux villages sardes n'étaient manifestement pas auto-suffisants en céréales panifiables même en supposant une consommation par personne extrêmement modeste, et laissant de côté la question des prélèvements. En fait le problème spécifique de la Sardaigne agricole à l'époque coloniale était moins celui des rendements que celui des emblavures. Si les terres éventuellement cultivables ne manquaient certainement pas, les boeufs de labour et même les semences faisaient par contre cruellement défaut. C'est pourquoi on continuait à mesurer à l'antique les champs cultivés en céréales, c'est-à-dire en ce qui conférait une valeur à la terre - capacité de semences ou attelage de boeufs - et non en superficies abstraites.³⁸

Giuseppe Cossu considère 10 starelli (5 hl) comme un maximum que le propriétaire d'une paire de boeufs bien nourris peut convenablement ensemercer chaque année;³⁹ alors que Vicente Mamely donne des estimations pour différentes localités dans le comté d'Oliva qui varient de 8 à 12 starelli entre le froment, l'orge et les cultures mineures.⁴⁰ Vittorio Angius, enfin, semble préférer le coefficient de 10 à 12 starelli par attelage sur les bonnes terres et moitié moins sur les terres ingrates cultivées généralement en orge.⁴¹ Exprimée en surface cultivée il est clair que la mesure "attelage" pouvait varier considérablement selon la qualité du sol, la fréquence des labours, la force et la santé des bêtes,⁴² l'état de l'outillage, la bonne volonté du laboureur.⁴³

D'après l'enquête statistique de Vicente Mamely, les villages de Bolotana et Dualchi (Marghine) auraient disposé chacun vers 1769 de 15 starelli (750 litres) de grains par an et par habitant, sans compter les maigres récoltes des laboureurs à la main. Cette situation relativement privilégiée serait due au fait que Bolotana comptait une paire de boeufs de labour pour 8 habitants et Dualchi une paire pour 6 (voir tableau). Le hameau de Lei dans la même région, en revanche, avec 19 habitants par attelage, n'aurait disposé que de 4 starelli (200 litres) par personne, même en supposant des rendements de 10 pour 1 comme dans les deux cas précédents. La façon de partager la pénurie de boeufs dans ce petit centre déshérité qui ne réussissait manifestement pas à assurer sa propre sub-

assistance est évoquée dans le passage suivant: "On laboure dans tout le village avec 15 araires seulement, et pour presque tous on constitue une association de trois ou quatre personnes, une pour les boeufs, l'autre pour la semence, une autre encore qui donne la terre, une qui la défriche, une qui la laboure." Dans les cas de Bono et Bottida (Goceano), décrits par Angius vers 1838 - le premier avec 20 habitants par attelage, le second avec 19 - même des estimations généreuses des emblavures et rendements ne donneraient que des rations de famine une fois déduits semences et prélèvements.

<u>Village</u>	<u>Habitants</u>	<u>Attelages de boeufs</u>	<u>Semences par attelage (starelli)</u>	<u>Emblavures (attelages x semences)</u>	<u>Rendement normal</u>
Bolotana	2370	300	6 de froment 6 d'orge	3600 st.	10+
Dualchi	405	70	4,3 de froment 4,3 d'orge	630 st.	10
Lei	290	15	6 de froment 2 d'orge	120 st.	-
Bono	3081	150	12 de froment 5 d'orge	2550 st.	-
Bottida	671	20	12 de froment 5 d'orge	340 st.	8

Sources: Mamely, op. cit., pp.92, 106-7, 83-4; Angius, op. cit., II, 427, 587

On comprend pourquoi pour les législateurs et enquêteurs les mieux renseignés des X^{IV}e - X^{IX}e siècles, le problème de la pauvreté rurale se confondait souvent avec celui de cette persis-

tante pénurie de boeufs de labour. Dans une décision de la Commune de Pise en 1345 concernant ses fiefs sardes, par exemple, il est défendu de saisir pour dettes le boeuf ou l'araire du cultivateur qui n'en possède qu'un.⁴⁴ En 1543, le gouvernement fit remarquer que l'abattage d'un boeuf de labour égaré dans les cultures pouvait ruiner un homme pauvre (del que resta destruit un pobre home) et ordonna que désormais les propriétaires de boeufs et chevaux trouvés dans les champs ne devaient payer qu'une amende et les dommages.⁴⁵ Ce précieux capital que représente un attelage de boeufs est particulièrement fragile dans un pays qui fourmille de voleurs de bétail. Mamely nous fait connaître le cas d'un petit centre de 582 habitants, Alà (dei Sardi), où 40 boeufs furent enlevés en un an par des voleurs originaires pour la plupart du village voisin de Monti à l'instigation de leur propre seigneur, ce qui représente la possibilité de produire entre 600 et 1000 hl de blé.⁴⁶ A Berchidda, selon le même auteur, l'exceptionnelle richesse en cheptel bovin - une paire de boeufs pour 8 habitants - serait le fruit d'un processus d'"accumulation primitive" à la sarde commencé vers le début du siècle par "des voleurs de métier", les aïeux de cette population ne possédant que 20 araires, soit une paire de boeufs pour 41 personnes.⁴⁷

De forts déséquilibres villageois et régionaux dans la distribution des bovins - dont le vol n'était pas bien entendu le seul facteur en cause, s'inséraient dans une carence générale pour l'ensemble de l'île; carence à attribuer aux exportations excessives et aux catastrophes naturelles. Ces dernières pouvaient être en effet encore plus meurtrières pour les animaux sans abri et sans herbe que pour les hommes. Durant les crises de subsistance de la fin du XVe siècle, selon un texte du parlement de 1500, 80% du cheptel périt par manque de nourriture en même temps qu'une partie considérable de la population.⁴⁸ Le nombre d'animaux décimés par la terrible sécheresse de 1721 fut évalué à 200.000 têtes.⁴⁹ En 1789 une prodigieuse tempête de neige ensevelit les pâturages et provoqua l'extraordinaire mortalité de toutes sortes de bétail. Selon une enquête officielle de cette année, portant sur presque la moitié de l'île, le nombre de boeufs de trait ou de labour avait diminué en vingt ans de 10% à cause de la sécheresse et des exportations clandestines; les autres bovins, les chèvres et les porcs de 25%, les moutons de 50%.⁵⁰ Entre temps cependant la population continuait à

augmenter, ainsi que la proportion de laboureurs. Ce paradoxe est probablement à mettre en relation avec la diffusion des nouveaux monts-de-froment entre 1760 et 1791, date à laquelle ils sont déjà en mesure de fournir la presque totalité des semailles.⁵¹ Le succès même de cette réforme démontre combien le détournement des grains de semence pour la consommation immédiate, ou pour les prélèvements en nature, devait se conjuguer avec la carence chronique de boeufs pour freiner l'extension des labours et la hausse de la production céréalière.

Ce n'était pas de toute façon la terre, même la bonne terre à blé, qui manquait en Sardaigne. Au milieu du XVIIIe siècle lorsque la population insulaire dépassa pour la première fois le cap de 350.000 personnes, dans le projet de colonisation mentionné plus haut on repéra des zones susceptibles d'accueillir 100.000 personnes supplémentaires.⁵² Et même dans les cas où le terroir était trop restreint, ou les communaux insuffisants, il existait toujours la possibilité de louer les terres des barons, de l'Eglise ou des villages voisins mieux lotis.⁵³ Ce qui faisait constamment défaut c'étaient les moyens de les mettre en valeur.

Laboureurs à la bêche

La carence de boeufs jointe aux inégalités sociales donnait naissance à une nombreuse catégorie de laboureurs à la bêche, dont nous retrouvons déjà les traces dans les textes médiévaux. Dans les différentes "compositions" pisanes de 1316-1359 ces zappadori constituent globalement 23% des cultivateurs,⁵⁴ sans compter les laboureurs à boeufs qui doivent partager à deux ou à trois la propriété d'un seul attelage. Giuseppe Cossu, qui se base sur les recensements effectués par les curés "qui passent de maison en maison pour chercher leurs paroissiens", dénombre, en 1772, 37% de cultivateurs sardes démunis de boeufs et araires (18.341 sur 67.740), y compris (en 1767) 12.034 journaliers et d'autres ouvriers agricoles.⁵⁵ Ces derniers, véritables laissés-pour-compte de la société paysanne, s'avèrent déjà deux fois plus nombreux que les bêcheurs minifundiaires dans la "composition" de 1323: 14% de la population active, redevables d'une taille minimum de 2 à 4s., ne possédant ni troupeau, ni araire, ni même un lopin de terre en propre à labourer à

la main.⁵⁶ En 1819, d'après une enquête officielle sur les conditions de vie de la population du Goceano, la situation était encore plus sombre et le manque de moyens encore plus criant: même avec les cinq sixièmes des terres cultivables en friche, plus de la moitié des hommes de cette région restaient "désœuvrés et inactifs".⁵⁷

Note sur la Sardaigne pastorale

Dans les pays de bergers, la vie était rendue difficile non seulement par les caprices du climat et la malveillance des hommes, mais également par la faible rentabilité des animaux. On ne connaît pas en effet d'efforts sérieux de la part des colonisateurs, préoccupés par la question des blés, pour valoriser l'élevage et notamment l'élevage ovin qui était depuis le Moyen Age le fondement de l'économie pastorale.⁵⁸ Ils essaient, tout au plus, comme dans un décret catalan de 1345, de décourager l'abattage prématuré des jeunes animaux pour leurs peaux ou afin de traire chèvres et brebis.⁵⁹

Le mouton sarde, en attendant l'implantation de l'industrie du fromage dans l'île au XIX^e siècle, n'était pas de nature à favoriser l'accumulation de richesses. Il était, au contraire, ce qu'il est resté, un animal robuste et résistant, mais décharné à cause de la mauvaise nourriture, le manque de protection contre les éléments et les marches exténuantes.⁶⁰

"Si nudron greggi di pecore", écrit le père Gemelli, "per mangiarne i teneri agnellini ... si nudron greggi di pecore per averne latte et formarne il caccio et questo va meglio, ed è uno de' buoni capi di commercio del regno. Si nudron anche per averne poscia le pelli, le quali indifferentemente colle caprine servono a vestir due terzi degli abitanti; e intanto poco o nulla badasi alla lana, la quale si raccoglie pero' scarsissima e d'infima qualità, e a null'altro valevole che al lavoro della saja sarda, così come vediamo grossolana."⁶¹

Giuseppe Cossu insiste, lui aussi, sur la petite taille du mouton sarde et sur sa laine courte et grossière. La toison ne pèse

ESTA PÁGINA YA
SE ENCONTRA
RESGADA

30.11.2005

pas plus de 5 ou 6 peut-être la moitié de 1,0 - 1,2 kgs en l'Italie centrale médiocre ou de mauvais melli, on accorde tout à fait convenablement, le fromage "apprécié par les "g. début du XVIIIe siècle délicats.⁶⁴ Le pecorino romano certainement moins de luxe - moins propice des termes de l'échelle le pecorino romano d'années.⁶⁵

La fiscalité féodale

A l'époque servage et la "défection féodale" en ception de droits innovations en matière et l'introduction "naire") reparti encore les charges prolifération de par exemple, une par le duc d'As les pertes dues des feudataires ronne provenait ou feudo, des droits pastorale, les droit d'herbage

la charge fiscale
 duit brut: sur une
 i ensemencés, les
 or de cort (droit
 dmes de l'Egli-
 es locales diver-
 me que sur une ré-
 oute plus réaliste
 igneuriaux, dona-
 cultivateur que la

le qu'elle fut dé-
 écision toute bu-
 produit brut de
 levement à L.51.517
 n" et les impôts
 ste que L.35.807
 ements", soit L.4
 kg de froment.⁷²

ulation de cette
 r jusqu'à l'ins-
⁷³ furent déjà
 se plaignant de-
 hommes" avaient
 bitrairement de
 yeans appauvris
 ns et en vendi-
 es autres exac-
 ée par le feu-
 ions barbares-
 d'hypothéquer
⁷⁶ Trois siè-
 seront évoqués
 t le parlement

o i questanti
 degli esagera-
 esattore dei
 itti communa-

li, l'esattore della baracelleria, l'esattore dei fitti del terreno ... infine l'usuraio... In annate scarse (il vassallo) non può soddisfare i suoi debiti e il barbaro publicano se non è pagato gli toglierà i bovi, se non bastano gli toglierà le spellettili, se queste non bastano gli toglierà le tegole del misero abituro, se quest'altro non basta lo spoglierà del gabbano, e se possa gittar gli artigli sopra l'unica camicia che resto'allo sfortunato e alla sua donna, quando asciugansi al sole, il ladrone la rapirà".⁷⁷

La politique du blé

Les différents maîtres de la Sardaigne ce sont fixés pour but d'assurer le ravitaillement en céréales des populations, surtout citadines, et, en même temps, d'encourager les exportations, source de revenus fiscaux et de bénéfiques marchands. Les meneurs de jeu n'étaient pas, bien entendu, les producteurs eux-mêmes mais les marchands de blé et les grands féodaux. C'est ainsi, par exemple, qu'en 1566-76 lorsque Philippe II d'Espagne, pour ranimer la production céréalière, accorde aux paysans sardes le droit du libre commerce et d'exportation à droits réduits d'une partie de leurs excédents, les marchands, surtout génois, et les barons intervinrent aussitôt pour s'emparer de ces "licences du laboureur" contre quelques piécettes de monnaie ou en soudoyant les officiers du roi.⁷⁸ (Les cultivateurs, restés avec des stocks invendus faute de licences, se dirent décidés à réduire leurs emblavures aux quantités strictement nécessaires pour assurer leur propre subsistance).⁷⁹

Les privilèges de stockage à prix imposés (l'afforo) accordés aux différentes villes sardes à partir de 1355 par le souverain aragonais consacrèrent des pratiques déjà mises au point durant la dernière période pisane. En 1318, par exemple, il y eut un tollé général contre les consignes de livrer une quantité considérable de grains aux officiers chargés du ravitaillement de Castello di Cagliari et de Pise. Il fut de nouveau question de la confiscation des récoltes en 1322, à la veille du débarquement, pour faire face aux besoins en céréales de Cagliari, Iglesias, Pise, des châteaux

forts, des mercenaires et des équipages des galères.⁸⁰

Aux XVe - XVIIIe siècles, l'île était divisée en sept zones correspondant aux sept villes qui jouissaient du privilège de stockage, division du reste assez inéquitable par rapport aux quotas (scrutinios) exigés dans les différents cas. Jusqu'au début du XVIIe siècle, le ramassage des stocks pour le compte des officiers urbains, officiers du roi ou féodaux se faisait normalement par l'intermédiaire des marchands. Par la suite, ce furent les barons eux-mêmes qui se chargèrent de l'emmagasinage des stocks achetés au prix d'afforo et charriés gratuitement par leurs propres vassaux pour être éventuellement vendus aux prix de marché ou exportés en franchise.⁸¹ Ces derniers ripostèrent avec l'arme classique des cultivateurs contre la mévente: il réduisirent les emblavures, ce qui dut aggraver encore la pénurie quasi permanente.⁸²

C'est ainsi que le système de stockage, conçu pour suppléer aux besoins des populations urbaines en temps de disette, devint "l'instrument de l'emprise des autorités urbaines, des marchands et des féodaux sur le marché intérieur en fonction des exportations" (Bruno Anatra). Ces exportations excessives furent donc en quelque sorte le couronnement d'une politique appauvrissante qui touchait l'économie céréalière et la consommation populaire de l'île entière.

A partir de 1570, le gouvernement effectuait chaque année un recensement général des semailles et des moissons afin d'établir le montant des céréales éventuellement exportables après avoir défalqué les stocks urbains, les semences et la consommation locale.⁸³ Or, les besoins insulaires étaient calculés à des niveaux particulièrement bas. Si une pragmatique de 1598 les fixe formellement à 8 starelli (4 hl) pour chaque habitant, les licences de sortie (sacas) étaient accordées, en réalité, à partir d'un seuil nettement inférieur à ce chiffre. C'est ainsi, par exemple, que la population a peu bénéficié de la bonne récolte de 1619, estimée à 1.549.540 starelli, car le gouvernement autorisa l'exportation de 310.000 starelli.⁸⁴ Les 1.240.000 restant, divisés par le nombre de feux fiscaux ne donnent que 16 starelli (8 hl) par feu, ou 2 hl par habitant en moyenne.⁸⁵ Cent ans plus tard, en 1720, le baron San Rémy, premier vice-roi piémontais, envisagea l'octroi de licences portant sur 200.000 starelli, grâce à quoi le fisc espérait encaisser 70.000 écus de droits, ce qui ne dut laisser à la popula-

tion insulaire que 900.000 starelli, soit 3 starelli (1,5 hl) par habitant.⁸⁶ En 1728 les autorités firent à peu près le même calcul des besoins minimums: 1.000.325 starelli pour une population de 310.096 personnes; mais il n'est plus question d'excédents exportables. La répartition équitable de la mauvaise récolte de cette année, estimée à 773.725 starelli, n'aurait donné en effet que 2,5 starelli (1,25 hl) de grains à chaque vassal.⁸⁷ Enfin, en 1747, les besoins insulaires furent estimés à 2.000.000 starelli environ pour une population (en 1751) de 360.932 âmes, soit une ration annuelle par habitant de 5,5 starelli.⁸⁸ Si l'on retient ce dernier chiffre, qui est aussi le plus généreux de l'échantillon, l'équivalent de 2,75 hl ou un peu plus de 2 qx, la population sarde devait se contenter d'une ration quotidienne de 400 - 500 grammes de grains panifiables; ce qui suppose toutefois une répartition équitable de ces deux millions de starelli à l'intérieur de l'île ainsi qu'entre les différentes couches sociales.

En réalité, il y a tout lieu de croire que la production céréalière globale, même en estimant les besoins, semences comprises, à un modeste 2 qx par habitant, n'était jamais véritablement excédentaire à cause de la carence de boeufs de labour, des accidents météorologiques et, naturellement, des activités pastorales prédominantes dans ce pays au peuplement clairsemé. La récolte de 1572, par exemple, année apparemment normale, aurait donné à peine 1,6 qx de froment et de orge par personne même en tenant compte des "quelques cantons" où le relevé n'a pu être effectué.⁸⁹ C'est l'équivalent de 440 g. par personne et par jour. Deux siècles plus tard, en 1764-74 et 1790-99, la récolte moyenne, équitablement répartie aurait assuré à peu près la même ration quotidienne (400 - 500 g).⁹⁰ Le gouvernement n'a pas renoncé pour autant aux exportations, sinon les années de grave disette, et les barons contrebandiers jamais.⁹¹ Malheureusement, on a toujours eu intérêt à exporter les blés sardes, sous licence ou clandestinement, plutôt que de les livrer au marché insulaire. La politique du blé poursuivie avec une rare constance par les puissances coloniales n'a fait que consacrer et rendre irréversible l'infériorité séculaire de la Sardaigne dans ses relations commerciales avec l'extérieur, infériorité qui fut à la fois cause et effet de l'atroce pauvreté des classes rurales.

NOTES:

1. R. Carta Raspi, L'economia della Sardegna medioevale. Scambi e prezzi, Cagliari, 1940. Cette situation persistera jusqu'à la peste de 1348. (C. Manca, Aspetti dell'espansione economica catalano-aragonese nel Mediterraneo occidentale, Milan, 1966, p.344; Archivo de la corona de Aragon, Real Patrimonio, reg. 2065, fol.55 (Pour évaluer les droits en nature vers 1335, le prix de l'orge est estimé à 2s. le starello, celui du froment, 4s.).
2. R. Goldthwaite, "I prezzi del grano a Firenze nei secoli XIV-XVI, Quaderni storici, n° 28, 1975, pp.5-36. Manca, op. cit., p.344. Après la peste les prix grimpent rapidement à Cagliari pour atteindre, vers 1358-67, l'équivalent de 13,5 g. d'argent, par comparaison à 16,6 g. environ à Florence. Entre 1369 et 1405, Cagliari, assiégée par les juges rebelles d'Arborée, devient importatrice de blé étranger et les prix dans cette enclave catalane devancent régulièrement ceux de Florence. (Manca, Il libro di conti di Miquel Ça-Rovira, Padoue, 1969, p.115; Goldthwaite, op. cit.).
3. Conclusion fondée sur l'analyse des "compositions" pisanes publiées par F. Artizzu: "Rendite pisane nel giudicato di Cagliari" (1316), Archivio storico sardo, XXV, 1958, pp. 1-98; "Liber fonda chi", Annali delle Facoltà di Lettere, Filosofia e Magistero dell'Università di Cagliari, XXIX, 1961-65, pp.215-99; "Rendite pisane nel giudicato di Cagliari..." (1323), Archivio storico sardo, XXV, 1957, pp.319-432; "L'Aragona e i territori pisani di Trexenta e Gippi", Annali delle Facoltà di Lettere, Università di Cagliari, XXX, 1966-67, pp.309-415.
4. Statuti di Castel Genovese, ch. CLXVII, cité dans A. Era, éd. Testi e documenti per la storia del diritto agrario in Sardegna, Sassari, 1938, p.143. Cf. C. G. Mor, "Aspetti dell'agricoltura sarda nella legislazione del secolo XIV", dans Saggi storici sull'agricoltura sarda in onore di Antonio Segni, Padoue, 1965, pp.152-3. Les deniers génois, les minuti pisans frappés à Villa di Chiesa et les alfonsins minuts qui remplacèrent les pièces génoises et pisanes dans la circulation insulaire à partir de 1324-26 eurent à peu près la même teneur en argent (V. Dessi,

- Gli scritti di numismatica, Sassari, 1970, pp.219-24; B. Fascetti, "Aspetti dell'influenza e del dominio pisani in Sardegna nel medioevo", II, Bollettino storico pisano, X, 1941, pp.13-19; J. Day, "The Decline of a Money Economy. Sardinia in the Late Middle Ages", dans Studi in memoria di Federico Melis, Naples, 1978, III, 155-76.
5. G. M. Diaz, Il codice degli statuti del libero comune de Sassari, Cagliari, 1969, pp.285-6 (II, 8).
 6. "Codice rurale di Mariano IV d'Arborea", éd. par R. Carta Raspi, dans Mariano IV d'Arborea, Cagliari, 1934, pp.204-5 (ch. CXL).
 7. Ch. M. de la Roncière, Un changeur florentin du Trecento: Lippo di Fede del Seqa (1285 env. - 1363 env.), Paris, 1973, pp.121 note 1, 124 note 7, 164, 205 note 6.
 8. Un ouvrier agricole à plein temps aurait gagné dans un an de quoi acheter de 5 à 8 hl d'orge, ou peut-être une douzaine de moutons.
 9. E. Baratier, "L'Inventaire des biens du prieuré Saint-Saturnin de Cagliari dépendant de l'abbaye Saint-Victor de Marseille", dans Studi storici in onore di Francesco Loddo Canepa, Florence, 1959, II, 70-1. Le maître en effet "loue" ses journées de corvée à l'intéressé lui-même. En 1250, un serf est vendu à Cagliari pour L.9 (génoise) (F. Artizzu, éd., Documenti inediti relativi ai rapporti economici tra la Sardegna e Pisa nel medioevo, I, Padoue, 1961, doc.12, pp.16-17). En calculant le rendement à 20s. par an, il aurait fallu donc 9 ans pour amortir l'investissement.
 10. Ph. Contamine, "Services et travail servile en France (IXe - XVe siècles)", Tredicesima Settimana di Studio, Istituto Internazionale di Storia Economica 'Francesco Datini' (Prato, 1981). A paraître; J. Day, "Banditisme social et société pastorale en Sardaigne", dans Les marginaux et les exclus dans l'histoire (Cahiers Jussieu/5. Université de Paris 7), Paris, 1979, pp.189-90.
 11. Fascetti, op. cit., pp.48-72; Artizzu, "Rendite pisane..." (1316) et "Rendite pisane..." (1323), cit.
 12. Artizzu, "Trexenta e Gippi", cit.
 13. Artizzu, "Liber fondachi", cit.
 14. E. Besta, La Sardegna medioevale. Palermo, 1908-9, I, 136, 141-4, 146-7, II, 88 note 23; A. Solmi, Studi storici sulle

istituzioni della Sardegna nel medio evo, Cagliari, 1917, p.231 note 4.

15. A. Mocci, Le decime ecclesiastiche, Sassari, 1911.
16. Les auteurs des XVIIIe - XIXe siècles condamnent certaines populations composées, à leurs dires, presque exclusivement de larrons, de violents et d'oisifs.
17. Les exemples suivants sont tirés de la Carta de loqu d'Eléonor d'Arborée (composée vers 1382-92, cette charte sera étendue en 1421 à toute la Sardaigne rurale, bien que certaines peines seront assouplies sous la domination espagnole et piémontaise): pour non dénonciation de bandits accusés d'homicide, les villages paient une amende de L.25, la valeur de 25 qx. de froment, les hameaux, L.15, le maire et chaque conseiller (jurado), L.5; pour violence physique sans versement de sang, le condamné paie une amende de L.15; pour le vol de bétail, une indemnisation de 5 à 10 têtes pour chaque animal volé plus une amende de L.15 ou la perte d'une oreille; pour effraction des clôtures, la réparation des dommages et une amende de 20s.; pour l'incendie criminelle des moissons, champs, vignes ou jardins, L.50 d'amende plus dédommagement ou l'amputation de la main droite; pour blessures infligées aux agents du fisc avec versement de sang, le contribuable réfractaire est condamné à la potence sans remission possible. Sont également sanctionnées dans la Carta de loqu les délits économiques: la non observance d'un bail de cheptel par une amende de L.25, l'équivalent de la ration annuelle en grains d'une bonne dizaine de personnes bien nourries; le fait de se dérober à un engagement de journalier par une amende de 20 sous, c'est-à-dire plusieurs mois de salaire (Carta de loqu, éd. R. Carta Raspi, dans Mariano IV d'Arborea, pp.219-82).
18. Archivo de la Corona de Aragon, Procesos historicos-politicos, n° 71, fol. 1063-1105. La situation variait beaucoup selon la localité. A Pabillonis, hameau de 17 imposables, on signale 28 condamnations pour un montant de L.92; à Genuri avec 61 "vassaux", une seule condamnation pour L.2.
19. Un troisième secteur non agricole, la pêche du corail dans les eaux d'Alghero qui attirait surtout pêcheurs et marchands marseillais, ne fit jamais l'objet de concessions coloniales ou féodales (A. C. Deliperi, "Notizie storiche sul movimento com-

- merciale della Sardegna nella seconda metà del secolo XIII", Archivio storico sardo, XX, 1936, pp.53-83; E. Baratier et F. Reynaud, Histoire du commerce de Marseille, II, Paris, 1951, pp.134-48.
20. F. Artizzu, Pisani e Catalani nella Sardegna medioevale, Padova, 1973, pp.77-96.; Day, "Decline of a Money Economy", cit.
21. La refonte en 1324-26 de l'ancienne circulation génoise et pisane donna au total 9.460.000 alfonsons minuts (L.39.420), soit environ 80 (6s. 8d.) seulement par tête d'habitant en moyenne. (Ibid).
22. Manca, Commercio di sale, cit.; A. Boscolo, L'abbazia di San Vittore, Pisa e la Sardegna, Padova, 1958.
23. F. Cherchi Paba, "Lineamenti storici dell'agricoltura sarda nel secolo XIII", dans Studi in onore di Loddo Canepa, cit., II, 119-216.
24. Carta Raspi, Scambi e prezzi, cit.; Besta, La Sardegna medioevale, II, 87-8.
25. Artizzu, "Liber fondachi", cit.
26. Fascetti, "Dominio pisano", cit.
27. "Un inedito rapporto cinquecentesco sulla difesa costiera della Sardegna di Marco Antonio Camos", E. Pillosu, éd., Nuovo Bollettino Bibliografico Sardo, IV-V, 1959-60.
28. G. Cossu, "Ragionamento sovra il modo di seminare il grano a 'berenili' e a 'bedustu'", dans G. Sole, La Sardegna di Carlo Felice il problema della terra, Cagliari, 1967, pp.73-83. Pendant la deuxième année de "bedustu", par contre, on risque de voir les rendements tomber à 2-4 pour 1 compte tenu des semences un tiers plus lourdes.
29. V. Mamely Olmedilla, Relación histórica, geográfica y política de los estados en la isla de Cerdena... de la casa de Oliva, Turin, 1769, pp.92, 106-7 (ms. dans l'Archivo Historico Nacional de Madrid, fonds Osuna, leg. 650 n° 5).
30. Dans Dizionario geografico-storico-statistico-commerciale degli Stati di S. M. il re de Sardegna, G. Casalis, éd., Turin, 1833-56, IX, 316-17.
31. Francesco Gemelli, Rifioramento della Sardegna, Turin, 1776, I, 3.
32. L. Bulferetti, "Gli orientamenti della politica demografica in Sardegna durante il regno di Vittorio Amadeo III", Archivio

- storico sardo, XXIV, 1954, pp.260-67.
33. R. Favilli, "Aspetti e problemi della granicoltura sarda", Annali della Facoltà Agraria, Università di Pisa, XVI, 1955, pp.81-144.
34. J. Day, "L'insediamento precario in Sardegna nei secoli XII-XVIII" dans Atti del Colloquio Internazionale di Archeologia Medievale, Palermo, 1976, II, 228-42, appendice II.
35. A. Pino Branca, Vita economica della Sardegna sabauda (1720-1773), Messine, 1926, pp.131-2.
36. G. Cossu, "Ragionamento", cit. Voici la description de cette pratique dangereuse par un géographe moderne:
 "Il 'narboni' consiste nella estirpazione del cisto e nel taglio al piede del lentisco, del corbezzolo, della fillirea e dell'erica. Le frasche vengono abbruciate coi dovuti accorgimenti; quindi il terreno viene arato e seminato a grano, talvolta per due anni di seguito. Dopo la coltivazione del grano il terreno viene lasciato a riposo per diversi anni e si ricopre di buone erbe formanti un pascolo discreto che puo' dare una produzione foraggera doppia e tripla di quella precedente. Il terreno cosi' migliorato si mantiene esente dal cisto per parecchi anni, mentre gli altri arbusti e specialmente il lentisco ributtano dal ciocco." (A. Cossu, Indagine sui pascoli della Sardegna, Sassari, 1961, p.19).
37. Voir M. Aymard, "Rendements et productivité agricole dans l'Italie moderne", Annales E.S.C., XXVIII, 1973, pp.475-97; E. Le Roy Ladurie, Les Paysans du Languedoc, Paris, 1966, II, 849-52.
38. Parfois même les champs éparpillés dans les saltus n'étaient pas mesurés du tout, à l'étonnement des enquêteurs continentaux. "Non si misurano le terre a stajora come si fa in Pisa", lit-on dans un texte de 1625, "ni meno si misurano di altra maniera, ma solo si affitano chi più chi meno ogni pezzo di terra ... e così non si può sapere quante stajora di terra siano". (F. C. Casula, "Documenti inediti sui possessori sardi del monastero di S. Lorenzo alle Rivolte di Pisa", dans Medioevo, età moderna. Saggi in onore del prof. Alberto Boscolo, Cagliari, 1972, pp.57-8.
39. Cité par L. Bulferetti dans Studi Segni, cit., p.322 note.

40. Mamely, Relación, cit.
41. Angius, Dizionario, cit. Avec de nombreuses exceptions. A Tempio, par exemple, "la quantità ordinaria seminata da primarii agricoltori non sorpassa 3,5 starelli cagliaritari di grano e 2 starelli d'orzo". (Ibid., XX, 787).
42. Sur les terres cultivées à "bedustu", par exemple, on labourait une seule fois au moment des semailles après avoir mis le feu aux chaumes, ce qui privait les boeufs de leur nourriture habituelle. Ces boeufs-là par conséquent manquaient de force pour labourer plus de 3 ou 4 starelli de terre (Cossu, "Ragionamento", cit.).
43. Pour Angius l'introduction de l'assolement à "bedustu" dans le village de Seui (Barbagia Seulo) s'explique par l'insouciance et la paresse des cultivateurs: "Anticamente la seminazione e il maggese si alternava come costumarsi generalmente, ma poi invalse il costume di seminare per due anni consecutivi lo stesso suolo. I lavori che poi si fanno sul maggese biennale sono insufficienti, sebbene siano faticosi, dovendosi sentire maggior resistenza in smuover un terreno già riposato da due anni, e sparse dalle radici vecchie e nuove delle erbe e piante. Dopo un lavoro unico si sparge la semenza, e si lascia il resto alla natura. La stessa parsimonia di fatica si usa quando si semina nel secondo anno, perché non si fa altro che gittare il seme sulle stoppie vecchie e sopra l'erbe, ne' vuolsi cangiar il metodo sebbene veggasi maggior il frutto in quei pochi campi dove i coloni hanno pratica migliore". (Dizionario, XX, 67).
44. M. Tangheroni, "Due documenti sulla Sardegna non aragonese del Trecento", Medioevo. Saggi e rassegne, II, 1976, p.48.
45. Era, Iesti e documenti, cit., p.197.
46. Mamely, Relación, cit., p.208.
47. Ibid., pp.201-2; F. Corridore, Storia documentata della popolazione della Sardegna, Turin, 1899, p.123.
48. F. Loddo Canepa, La Sardegna dal 1478 al 1793. I - Gli anni 1478-1720, G. Todde, éd., Sassari, 1974, p.95.
49. A. Boscolo, L. Bulferetti, L. Del Piano, Profilo storico economico della Sardegna dal riformismo settecentesco al "Piano di Rinascita", Padova, 1962, p.46.
50. L. Bulferetti, Il riformismo settecentesco in Sardegna, Caglia-

- ri, 1966, p.39.
51. Ibid., p.17. Sur les monts-de-froment, voir L. Del Piano, "I monti di soccorso in Sardegna", dans Studi Segni, cit., pp.386-422; F. Venturi, "Il conte Bogino, il dottor Cossu e i Monti frumentari (episodio di storia sardo-piemontese del secolo XVIII)", Rivista storica italiana, LXXVI, 1964, pp.470-506.
 52. Pino Branca, Vita economica, cit., pp.131-4.
 53. Voir F. Loddo Canepa, "Relazione della visita del vicerè Des Hayes al regno di Sardegna (1770)", Archivio storico sardo, XXV, 1958, pp.99-352.
 54. 38% en 1313, 14% en 1323, 29% en 1359. Les chiffres pour 1316 et 1359 comprennent bêcheurs-bergers (voir note 3).
 55. L. Bulferetti, "Le riforme nel campo agricolo nel periodo sabaudo" dans Studi Segni, cit., pp.336,338.
 56. Artizzu, "Rendite... (1323)", cit.
 57. Inoperosi e inerti (U. Mondolfo, "Agricoltura e pastorizia in Sardegna...", dans A. Boscolo, Il feudalesimo in Sardegna, Cagliari, 1967, p.435.
 58. A en juger par la placé de prise par laine, le fromage, les peaux de mouton et d'agneau dans les exportation insulaires.
 59. Il fut interdit de faire du fromage avant le 1^{er} mars (A.C.A., Cancilleria, reg. 1014, fol. 29-29v.).
 60. F. Cagnetta, Banditi a Orgosolo, Florence, 1975, p.59.
 61. Gemelli, Rifioramento, cit., II, 174.
 62. G. Cossu, Discorso georgico indicante i considerevoli vantaggi che si possono ricavare dalle pecore sarde, Cagliari, 1787, p.11.
 63. A. Gentile, Il problema della pastorizia sarda e la sua soluzione cooperativa, Rome, 1954, pp.51,60; V. Niccoli e A. Fanti, Prontuario dell'agricoltore e dell'ingegnere agrario, Milan, 1932, p.338.
 64. M. L. Plaisent, éd., Martin Carrillo e le sue relazioni sulle condizioni della Sardegna, Sassari, 1969, p.80.
 65. Carrillo évalue néanmoins le nombre de moutons à un million et les exportations à 80.000 fromages, soit 18.400 qx. par an. (Ibid.). Le premier chiffre est probablement exagéré (Cf. Camos, op. cit. (1572); Pino Branca, op. cit., p.170 (1756), car les estimations du nombre d'ovins sont respectivement 593.673 et 687.482 têtes). Quant aux exportations de fromage, elles fu-

- rent, à titre de comparaison, 25.000 qx. en 1900 et 90.000 qx. en 1920 (M. de Lannou, Pâtres et Paysans de la Sardaigne, Tours, 1941, p.304 note 1).
66. G. Serri, "I donativi sardi nel XVI secolo", dans B. Anatra, R. Puddu et G. Serri, Problemi di storia della Sardegna spagnola, Cagliari, 1975.
 67. U. Mondolfo, "Terre e classi sociali in Sardegna nel periodo feudale", dans Boscolo, Il feudalesimo, cit., p.350, et en général, pp.341-52. Voir aussi Angius, Dizionario, XVIII⁴, 338-44.
 68. A.H.N., fonds Osuna, comptes du comté d'Olive, du duché de Mandas, du comté de Quirra; A.S.C., fonds BC et BD (cf. Indice delle materie economiche, reg. 7), contrats de fermage, Campidani d'Oristano, baronnie de Quartu, Goceano, Barbagia Belvi, Mandrolisai, Parte Cier.
 69. Dans le village de Siamanna (Campidano d'Oristano), selon Angius, "il tema più frequente delle prediche è stato sempre sopra le decime perché si paghino, e si diano intere dal totale brutto del prodotto, e per far suffragio alle anime del purgatorio". (Dizionario, XX, 114).
 70. Cossu, "Ragionamento", cit., pp.78-9.
 71. Cité par Bulferetti, "Le riforme agricole", cit., p.338 note 22.
 72. Mondolfo, "Agricoltura e pastorizia", cit., p.435.
 73. A. Rau, Analisi della prima legislazione tributaria sarda, Cagliari, 1969; G. Sotgiu, Alle origini della questione sarda, Cagliari, 1974.
 74. A.C.A., Cartas reales, Ferdinand I, n° 462.
 75. Loddo Canepa, La Sardegna dal 1478 al 1793, cit., p.95.
 76. G. Sorgia, Il parlamento del viceré Fernandez de Heredia (1553-1554), Milan, 1963, p.31.
 77. Cité par G. Sotgiu, Questione sarda, cit., pp.96-7.
 78. G. Sorgia, "Note sui provvedimenti a favore dell'agricoltura sarda nella seconda metà del secolo XVI", dans Saggi Boscolo, cit., pp.151-69; B. Anatra, "Per una storia dell'annona in Sardegna nell'età aragonese e spagnola", Quaderni sardi di storia, II, 1981, pp. 87-102.
 79. Sorgia, "Provvedimenti", cit., p.160.
 80. Fascetti, "Dominio pisano", cit., pp.34-5.

81. Anatra, "Per una storia dell'annona, cit.
82. F. Loddo Canepa, "Dizionario archivistico per la Sardegna", Archivio storico sardo, XVI, 1926, pp.298-9 (art. afforo).
83. Sorgia, "Provvedimenti", cit., pp.160-1.
84. La moyenne des exportations, 1590-1623, était de 94.345 starelli dont 43,5% pour des licences du laboureur, 20,6% pour des licences ordinaires, 17,6% en franchise, 15,5% pour des licences pour les stocks urbains et 2,8% pour des licences ecclésiastiques. (Anatra, "Per una storia dell'annona", cit.).
85. A.S.C., Indice delle materie economiche (= P-9, 221).
86. Boscolo et al, Profilo storico economico, cit., p.46.
87. Loddo Canepa, La Sardegna dal 1478 al 1793, cit., p.102; Corridore, Storia della popolazione, cit.
88. Boscolo, et al, Profilo storico economico, pp.72-3.
89. Camos, op. cit., p.27. Le recensement des feux pour 1583 a été communiqué par Bruno Anatra.
90. Pino Branca, Vita economica, cit., pp.153-4; Corridore, Storia della popolazione, cit., p.258.
91. Voir Sorgia, "Provvedimenti", cit.

ESPACE ET SOCIÉTÉ: LA STRUCTURE AGRAIRE DE CHÃOS DANS LA RÉGION DE BEIRA-BAIXA AU PORTUGAL

Armindo dos SANTOS

La recherche présentée ici, peut être caractérisée comme une tentative de mise en évidence des traits essentiels d'une structure agraire. A partir de cette approche, nous souhaitons contribuer à définir le cadre matériel de vie d'un hameau, en situation de piedmont, situé dans l'arc de cercle de Cova da Beira dans la province de Beira-Baixa au Portugal. A partir des matériaux recueillis à ce stade le plus concret de l'observation, nous espérons être en mesure de formuler par la suite, des hypothèses plus précises à des niveaux moins directement saisissables de la réalité sociale.

Dans le présent article, nous nous sommes donc limité à une description détaillée de la structure agraire du hameau de Chãos, en nous efforçant de dégager les principaux traits susceptibles de caractériser cette unité sur ce plan. L'agencement de la structure agraire se faisant, selon nous, à travers les formes et les tailles des champs, le système et les façons culturales ainsi que le régime foncier.

A partir d'une observation "in situ", nous nous sommes efforcé ainsi, de dégager les relations existant entre les différents éléments constitutifs des configurations "stables" de l'espace, rapportés au système de production: l'habitat, le paysage agricole, le système cultural, etc. De même, nous avons cherché à comprendre leur interdépendance et leur fonctionnement dans l'espace (sur le plan synchronique) et dans le temps, c'est-à-dire sur un plan diachronique, impliquant la prise en considération des phénomènes de changement.

Dans cette perspective, la démarche géographique a guidé la

description, à la fois à partir de l'enquête sur le terrain et de l'analyse de documents, tels que les photos aériennes. Ainsi, ces documents ont servi aussi bien de base de départ pour une démarche cohérente sur le terrain - à partir des questions qu'ils soulevaient - que de matériaux de synthèse et de récapitulation, par la vue d'ensemble qu'ils offraient.

Les indicateurs qui nous ont servi à classer le paysage agraire ont été les suivants: la densité d'occupation du sol, les tracés, le système cultural et les clôtures.

Définition de quelques termes utilisés:

Nous utiliserons à la place de l'expression "système de cultures", celle de "système cultural" (choix des plantes cultivées, assolements, etc).

Le terme de "parcelle" sera utilisé dans son sens de synonyme de "champ"; celui de "parcelle culturale" se rapportera à l'espace réservé à telle ou telle culture à l'intérieur d'un champ ou d'une parcelle.

Le terme "exploitation" qui connote l'idée de champ en faire-valoir direct, ne doit pas être confondu avec celui de "propriété" qui désigne l'ensemble des exploitations, d'un seul tenant ou non.

Le terme "finage" désigne l'ensemble des terres du hameau et celui de "terroir" les sols homogènes.

Les termes en langue Portugaise seront notés dans leur forme au singulier - l'emploi de formes au pluriel risquant de se révéler trop complexe et de prêter par là à confusion

Le Choix du Site

La région de Beira Baixa, où est situé le hameau de Chãos, est considérée par les historiens et par les géographes, comme une zone de transition et de contacts. Ainsi le pense P. Birot (1, p.56), lorsqu'il nous dit que celle-ci est une région "où se mélange les formes de civilisation du Nord et celles du Sud", "en Beira Baixa, relief et vie rurale offrent une forte teinte Alentéjane,

laissant cependant transparaître des vestiges des modes de vie de Trás-os-Montes".

Partant de ces généralités, nous avons pensé qu'il fallait s'intéresser, non pas aux parties extrêmes du Nord ou du Sud de cette région, susceptibles de comporter des formes d'organisation sociales plus spécifiques aux régions limitrophes, mais à un ensemble plus homogène et de grande signification du point de vue agricole. C'est le cas de la "Cova de Beira" (creux de Beira) dont P. Birot (Ibid) nous dit encore:

"(cette zone) se situe à la limite de deux grandes zones agraires:

1^o - La zone de piedmont de la Serra da Estrêla et du versant Nord de Serra da Gardunha, parsemée de maisons, intensément irriguée et cultivée, consacrée au maïs, aux prairies et aux potagers.

2^o - Vers l'Est, les pyramides des grandes inselberg granitiques, ne dominent que des champs de seigle sans arbres, qui annoncent Beira Baixa et où les villages s'espacent".

C'est la zone de piedmont de l'Estrêla et du versant Nord de Gardunha qui a retenu notre attention. En effet ces zones de piedmont - que nous appellerons "l'arc de cercle" de Cova de Beira - nous ont parues soumises davantage aux influences de changement, que celle de l'Est. Bien que peut-être aussi homogène du point de vue agricole, cette dernière se trouvait trop proche de la frontière et sans contact direct avec des villes importantes du point de vue économique. A l'inverse de la zone choisie, elle n'était pas soumise à l'influence de grandes villes ni du côté Portugais ni d'ailleurs du côté Espagnol dont elle était entièrement coupée.

L'arc de cercle de Cova de Beira est délimité au Sud par la ville de Fundão et plus au Nord par celle de Covilhã, Chefs-lieux de communes en relation avec deux villes importantes, toutes deux capitales de district: au Nord, Guarda, au Sud, Castelo Branco. En outre ces villes sont reliées entre elles par deux importantes voies de communication: la route nationale et la voie de chemin de fer, Lisbonne-Guarda qui se trouvent être par ailleurs, un itinéraire de passage des émigrants pour l'étranger.

En ce qui concerne la position géographique de Chãos, elle présente l'avantage de se trouver à proximité d'un bourg de grande importance économique - Fundão - avec lequel le hameau doit traiter

directement, au même titre que d'autres villages plus importants que lui. Par ailleurs, par sa position et par sa signification sur le plan agricole, Chãos nous a paru représentatif d'un ensemble rural remplissant des conditions optimum d'homogénéité. En effet, le choix du hameau nous a semblé significatif d'une unité géographique particulière, présentant un paysage agraire cohérent.

Situation et Toponymie

Le hameau de Chãos se situe à la base du versant Nord de l'ensemble montagneux de Serra da Gardunha. Les premières hauteurs surplombant le hameau sont à 700 m, le hameau se trouvant lui-même à 470 m (niveau de la mer).

Devant cette façade Nord de Gardunha, s'étend une plaine en forme de cercle jusqu'à la Serra da Estrêla et qu'on appelle "Cova da Beira" (Creux de Beira).

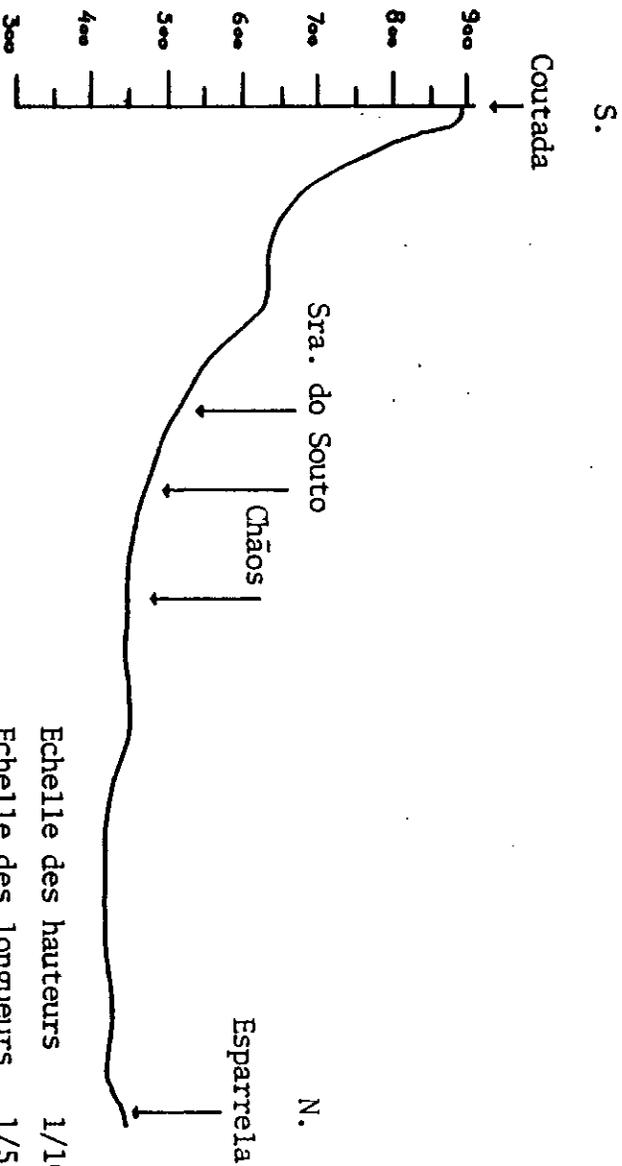
La partie du hameau constitué par l'habitat concentré, se trouve en position de couloir par rapport à la façade Nord de la montagne, ainsi que par rapport à la plaine.

En effet, les maisons sont disposées le long d'une rue pavée, qui est le prolongement d'un chemin vicinal et dont le côté Sud à l'amont, aboutit à la route nationale se trouvant 100 m. plus haut et à 1 Km. de distance environ. Cette route passe par le siège de la commune de Fundão à l'Ouest et mène à Lisbonne en passant par Alpedrinha. A l'aval coté plaine, l'extrémité Nord de ce chemin, se dirige directement vers le village de Fatela au N. E., avec toutefois une déviation pour le village de Valverde au N. W.

Chãos apparaît donc, largement ouvert sur la plaine qui constitue l'essentiel de son finage et où se trouvent la plupart des fermes isolées. Cette ouverture se faisant à travers son axe Nord-Sud et la route municipale qui le traverse perpendiculairement en son milieu dans les sens W. E. et longe la totalité du finage en plaine.

La surface du finage, s'étend sur une pente de 1.250 m. de longueur avec un dénivellement total de 50 m, ceci en partant de la courbe de niveau 500 au Sud du hameau à celle de 450 au Nord. Cependant le dénivellement le plus important se produit en début de pente, soit une déclivité de 25 m sur une longueur de 250 m, ce qui correspond à peu près au cinquième de la longueur totale du finage.

COUPE TOPOGRAPHIQUE



Echelle des hauteurs 1/10.000

Echelle des longueurs 1/50.000

A partir de la feuille au 1/50.000

20-D Fundão de la carte du Portugal

L'habitat

Le hameau "povo" comprend 58 maisons "fogos" en habitat concentré et 37 autres en habitat dispersé à travers son finage.

Les constructions qui composent l'habitat concentré, apparaissent disposées les unes par rapport aux autres, sans plan délibéré. Presque toutes disposent leur façade principale parallèlement à la route, et se juxtaposent dans ce sens, les unes par rapport aux autres. Cette disposition donne lieu dans certains cas, à des cours, "curral", entre chaque maison. Ces cours, sont souvent des lieux d'entrée communs aux personnes et aux animaux (les premiers étant logés à l'étage et les seconds au rez-de-chassée, dans le cas de maisons à étage). Elles servent aussi de lieux d'entrepôt de matériaux divers ainsi que d'espace réservé à l'établissement d'une basse-cour et même d'une porcherie.

Les jardins potagers peuvent être contigus à chaque maison, séparés les uns des autres par des murs. Il arrive que ces murs aient une entrée en pierre taillée et une marche d'accès. Il s'agit vraisemblablement de vestiges d'anciennes maisons ou d'anciens celliers à foin "palheiro".

Les maisons isolées dans les champs, se trouvent disposées le plus souvent en bordure de ces derniers, de préférence le long d'un chemin public ou du moins d'un chemin de passage à pied déjà existant. Les entrées principales sont orientées vers ces voies de passage.

Entre les entrées et les voies de passage on trouve habituellement un espace de travail: une cour "curral" et/ou une aire de battage. Parfois, au-dessus des entrées, s'élèvent quelques pieds de vigne "latada" qui font aussi fonction d'avent et créent des espaces de fraîcheur en protégeant du soleil. Cette proximité des voies de passages préexistantes, répond à la préoccupation d'économiser l'espace utile aux cultures. Cela évite de créer de nouveaux et longs parcours entre les habitations et les voies nécessaires aux passages quotidiens à pied mais surtout au passage de véhicules ou de quelque machine agricole au cours d'un travail déterminé.

Le paysage du finage

Les formes des champs

Le finage de Chãos présente un paysage agricole d'enclos et une forte intensité d'occupation minifundiaire, les propriétés sont scindées en parcelles non contiguës, relativement éloignées les unes des autres.

Le finage comprend une superficie d'environ 80 hect. (hameau, route, voie ferrée, enclos, etc. compris), qui s'étend dans le sens Nord-Sud, répartis en pente sur ses deux tiers, dont la moitié est très inclinée. Les habitants de Chãos ne connaissent pas avec précision les limites du finage.

La presque totalité de ces terres sont labourées, à l'exception de trop petites parcelles enclavées et d'accès difficile où le travail se fait à la houe "enxada".

Les champs sont délimités généralement par des haies de ronces "cômaros", surmontées par un talus érigé par les paysans ou créé par un dénivellement naturel du terrain; il peuvent être encore délimités par des murs en pierre (granit) ou par les deux à la fois. Ces haies d'épineux ou ces murs, enclosent bien souvent de grandes unités foncières, nettement délimitées à la fois par ces enclos et par des chemins publics qui peuvent séparer quelquefois ces unités les unes des autres et qui permettent de circuler entre les fermes - elles appartiennent encore dans certains cas rares ou ont appartenu, à une seule famille - sans avoir à passer sur les exploitations d'autrui. Mais dans la situation réelle d'aujourd'hui, le paysage agricole, dans sa presque totalité, n'a plus un aspect aussi simple et cache une réalité foncière différente et moins nette. On peut voir effectivement, qu'à l'intérieur de ces unités plus vastes et bien encloses, il existe - à la suite de récents héritages - des champs ouverts séparés les uns des autres, par de simples bornes "marco".

Dans d'autres cas, là où les partages sont parfois plus anciens, de deux ou trois générations, se constituent des ébauches de délimitations, matérialisées au moyen de l'élévation d'un talus dans un premier temps, puis par des plantations - si ce n'est au moyen du tracé d'un chemin privé ou mitoyen. Parfois les deux sont

présents: talus et chemins. En effet, à côté ou à l'intérieur même de ces unités plus vastes (2 ou 3 hect.) il en existe d'autres plus petites, séparées uniquement par de simples remblais de terre; ces derniers résultant de l'étagement d'un terrain légèrement en pente, à la suite d'un redressement de celui-ci. Il arrive aussi que des pieds de vigne y soient plantés "latada".

La technique de constitution des enclos consiste à planter les haies "cômaro" d'épineux "silva", latéralement et un peu au-dessus du talus, tandis que les murs privés ou mitoyens sont adossés au talus. En ce qui concerne les talus séparateurs artificiellement créés - les chemins et les lits de ruisseaux, en se creusant par l'action de l'érosion, forment sur les côtés des talus naturels - ils ne sont élevés que dans certains cas et lorsque les dimensions des champs le permettent; ceci en rabattant la terre du niveau supérieur, vers le niveau inférieur. Lorsque certains champs plus vastes sont en pente, même légère, ce même procédé est utilisé pour redresser le terrain et séparer les cultures, par l'élévation de plusieurs talus à l'intérieur de ces terres, d'où un aspect de champs en terrasses; notons que celles-ci sont très récentes. En raison de l'atomisation de la propriété, les paysans hésitent à dresser de nouvelles haies ou murs, aux limites de leurs champs. C'est peut-être pourquoi aucun paysan ne se souvient avoir vu planter une haie d'épineux ou ériger un mur même à une époque où la pierre était largement employée. Mais malgré le fait que les enclos réduisent encore les dimensions des lopins, la volonté de séparer les champs reste très forte, surtout lorsqu'ils voisinent avec des champs de non parents. Et c'est peut-être pourquoi on voit apparaître sur le terrain une hiérarchisation dans la matérialisation de ces séparations, qui n'est pas sans rapport avec le degré de rapprochement ou d'éloignement des liens de parenté et aussi certainement avec le caractère des relations - bonnes ou mauvaises - entre voisins.

Ainsi généralement, avec des frères ou des soeurs, oncles ou tantes, les limites des champs sont matérialisées par de simples bornes. Entre cousins et au-delà, on procède à des aménagements plus importants en vue de marquer ces limites; celles-ci seront plus ou moins matérialisées selon éloignement du degré de parenté et selon les modalités décrites plus haut. C'est à dire qu'on pourrait considérer comme éléments d'information relatifs au degré de-

croissant de parenté et de relations entre voisins, le degré croissant de matérialisation des séparations entre les champs; ce qui se traduit sur le plan du paysage agricole, par la progression déjà évoquée entre: les bornes et les sillons, les chemins privés, les plantations diverses - parfois une zone provisoire de "gesta" (genêts, sarothamus scoparius), pieds de vigne, etc. - les talus simples ou plantés selon les méthodes citées, ou bien encore les talus surmontés de haies d'épineux (que les paysans affirment ne plus planter).

Lorsque la ligne de séparation entre deux champs n'est pas nette, la détermination exacte de son tracé et l'entretien de celui-ci, peut entraîner quelques difficultés; tel est le cas des bornes souvent enfouies sous la végétation ou sous la terre et qui ne sont pas toujours visibles. D'où la nécessité ressentie de tracer des délimitations supplémentaires qui permettent de savoir à quel champ on a affaire. C'est le cas d'un sillon que l'on trace entre deux champs. Cependant, celui-ci n'est pas toujours visible pour le simple observateur, surtout lorsque les labours ont été faits, dans les deux champs, dans le même sens, ou que des cultures semblables y poussent. On aura donc l'impression de ne voir qu'un seul champ. D'autre part, ce type de séparation élémentaire (en pays d'enclos) est souvent à l'origine de malentendus et de conflits, car chaque propriétaire - généralement des proches familiaux, - est tenté, lorsqu'il laboure son champ, de déplacer le sillon séparateur vers le terrain du voisin. Dans les cas de voisins conciliants, chacun se limitera à rectifier de lui-même ce qui lui apparaît comme un abus de la part de l'autre en recouvrant à son tour ses sillons, ce qui permettra d'atteindre un équilibre sans que la situation ne dégénère nécessairement en conflit ouvert et il n'y aura pas de "mangeurs de raies" selon l'expression paysanne à laquelle se réfère Marc Bloch (2. p.38). On se contentera alors de se plaindre auprès de tiers, des empiètements du voisin, ce qui tendra à préserver chacune des parties d'une nouvelle rupture d'équilibre à son détriment.

Nous serions tentés de dire que les formes des champs se multiplient et se transforment de façon continue. En effet, à la suite d'héritages, un champ quelque peu rectangulaire peut se transformer en une mosaïque de petites champs carrés; de même à partir d'une forme irrégulière ou bien de formes carrées ou allon-

gées, on peut voir se former un ensemble de nouvelles configurations irrégulières, complexes et différenciées. Cependant dans l'ensemble, les formes irrégulières des grandes unités foncières, encore bien visibles et bien clôturées, semblent évoluer davantage dans le sens de formes plus géométriques: découpage en champs rectangulaires à la première génération, en champs carrés à la suivante.

Néanmoins, le finage est constitué, dans son ensemble, de champs aux formes plus ou moins irrégulières. En conséquence de compensations, on trouve ci et là des petits bouts de terres triangulaires ou formes différentes, difficiles à saisir. En effet, il semble que le nombre d'héritiers conditionne non seulement la taille des champs, mais aussi leurs formes - dans certaines limites il est vrai et au même titre que la qualité et les accidents de terrain.

Si les parts d'un champ à distribuer par héritage sont trop nombreuses, au point qu'un découpage en parcelles très allongées les rendraient trop étroites, "tira" ou "courela" - ce qui a une connotation péjorative - on donnera la préférence aux champs carrés "cháõ" dans la mesure du possible. Pour cela, il faut bien entendu, que le champ à partager ne présente pas trop d'inégalités. Ainsi, le champ ne doit pas être trop incliné, afin qu'on puisse irriguer toute sa surface à partir des points d'eau existants; c'est à dire, il faut qu'il n'y ait pas de dichotomie trop contraignante entre les terres à céréales d'hiver non irriguées: "alqueive" et les terres irriguées: "lameiro". De même, il ne doit pas y avoir de différences significatives en ce qui concerne l'homogénéité pédologique du terroir, car d'éventuelles différences de qualité du terrain entraînent des formes irrégulières et des dispositions variées des parcelles - de la même manière que les accidents de terrain, comme par exemple, une roche dressée en plein champ. Ces particularités obligent par conséquent à des compensations, donc à des découpages difficiles. Par ailleurs, l'existence d'un chemin public, peut aussi prédéterminer le découpage et la forme des parcelles d'un champ à partager (pour l'accès à toutes les parcelles à partir du chemin).

Les raisons qui peuvent donner lieu à des compensations sont multiples. Il en est ainsi par exemple, de la nécessité de distribuer équitablement les terres irriguées "lameiro", "baixa",

les terres hautes "alqueive", les vergers, etc.; on doit tenir compte aussi des mares d'eau: "prêsa" qui sont compensées par une surface équivalente en terre, lorsqu'elles se trouvent à l'intérieur d'une part. La mare elle-même, est partagéé sous forme de droits d'arrosage.

La qualité de la terre, sa proximité, etc., sont encore autant de facteurs importants qui devront être pris en considération lorsqu'il faudra partager les terres. Ceci entraîne donc parfois des difficultés techniques de découpage des champs qui se répercutent sur les formes; sans parler des tiraillements multiples, à la suite de manoeuvres diverses de ceux qui cherchent à tirer profit de la situation.

Pour toutes ces raisons, on observe une tendance à la dispersion foncière c'est-à-dire qu'une propriété n'est pas d'un seul tenant, qu'elle est divisée et dispersée en divers points du finage. Paradoxalement, cette tendance à la dispersion de la propriété, tend à être contrariée à son tour par les partages entre un plus grand nombre d'héritiers qui aboutissent par là-même à l'atomisation de la propriété, c'est-à-dire à la diminution de la taille des parcelles et à l'accroissement du nombre de celles-ci.

Pour citer des exemples de la dispersion actuelle de la propriété à Chãos, nous évoquerons deux cas typiques: le premier se rapporte à l'un des des plus gros propriétaires, qui possède trois exploitations en trois points différents du finage: de la vigne aux limites Nord du finage à Corgas, une maison et un champ à l'entrée Est du hameau et une exploitation au Sud côté pentes à Enxartada. Le deuxième cas est celui d'un propriétaire moyen parmi d'autres: il a un champ à l'Ouest du finage, près de la route à Tapada et un autre au Sud à Enxartada.

Les distances entre les exploitations dispersées sont très variables et celles des exemples cités correspondent à une fourchette assez significative; la première propriété, présente le cas d'éloignement le plus extrême, si l'on considère la distance entre sa vigne à Corgas et son champ à Enxartada (carte 3), tandis que la seconde, peut être considéré comme un cas moyen. Cette dispersion des champs à l'intérieur du finage, peut ne pas paraître excessive en soi, mais elle le devient si l'on pense à l'extrême petite taille des champs.

La taille des champs

Il est aussi difficile de présenter des données générales sur la taille des champs que sur leur forme; de même il est difficile de connaître leur distribution par groupes de grandeurs entre les propriétaires.

Aucun paysan ne connaît les dimensions de ses champs en termes métriques ou abstraits mais il les évalue au moyen d'une mesure plus concrète, la "jeira" qui est la portion de terre que laboure une paire de boeufs en un jour, ou encore, en ce qui concerne la terre à céréales, par le nombre de "alqueires" de blé ou de seigle qui sont nécessaires pour l'ensemencer (un alqueire = 20L). On dira donc, que telle ou telle exploitation a tant de "jeiras" ou produit tant "d'alqueires" de céréales.

Néanmoins, si l'on exclut les quatre plus grands exploitants - dont les exploitations additionnées les unes aux autres sont loin de dépasser les 8 hect., de toutes façons, l'un d'entre eux possédant d'ailleurs nettement plus que les autres - les tailles de la masse des exploitations, s'échelonnent entre le champ extrêmement petit (potager "horta"), les très petits champs de 6 ares et les champs moyens de 16 à 65 ares. Les champs d'un hectare d'un seul tenant sont rares, mais il en existent.

Cependant, il faut considérer qu'en règle générale, la plupart des cultivateurs, possèdent deux ou trois champs à des points différents du finage et parfois même, dans le ou les champs de leur parents (père ou mère) - dans les cas où l'un de ces cultivateurs est extérieur au hameau. Pour que ces parcelles soient exploitées directement, cette dernière situation implique que les finages ne soient pas très éloignés du hameau et que les cultures ne nécessitent pas de soins constants comme celles du blé ou de la vigne.

Les réseaux de circulation collective et privée

La trame des chemins fait apparaître quatre types de voies de circulation:

1° - Les chemins publics "caminho público" de grand parcours, voies de grande viabilité et structurellement liées au hameau (habitat concentré).

2^o - Les chemins publics à parcours plus limité, voies de grande viabilité (assez large pour laisser le passage à un char à boeufs) de desserte du finage, qui dérivent souvent des premiers.

Les premiers comme les seconds, jouent le rôle à la fois de limites de champs et de voies de circulation; ils sont disposés souvent au creux de deux talus, de deux haies ou de deux murs et suivent - ou/et traversent en certains points - les limites de ruisseaux "ribeira" où l'eau ne coule vraiment qu'en hiver (eau des pluies). Ces chemins permettaient de circuler dans le finage sans avoir à traverser certains champs plus vastes (unités foncières plus vastes, si on les compare à aujourd'hui, partagées récemment ou depuis quelques générations).

3^o - Les chemins dérivés de droits de passage "breda" par suite d'héritages: ces chemins ne permettent éventuellement que le passage à pied. Ils relient les champs - non attenants - aux chemins publics ainsi que les champs entre eux.

4^o - Les sentiers "breda", qui sont des tracés de parcours provisoires, intérieurs aux champs, permettant l'accès aux parcelles culturales. Ces sentiers peuvent apparaître et disparaître selon la disposition des cultures.

Les "breda" sont tracées autant que possible le long des haies ou des murs.

Le réseau stellaire des chemins publics à grand parcours, se répartissent en cinq directions préférentielles (carte 3) au départ du hameau:

- A l'extrême Nord de la rue du hameau, deux chemins prennent naissance: l'un part au N.W. vers le village de Valverde, l'autre au N.E. vers Fatela.

- Au Sud, en prolongement du même axe et en direction de la montagne (Gardunha), on trouve deux autres chemins: l'un d'entre eux part, vers le S.W. en direction du village d'Ancongosta et l'autre vers le S.E. en direction des villages de Alcaide, Vale de Prazêres et Alpedrinha.

La route enfin, qui traverse perpendiculairement l'axe principal le long duquel s'étend l'hameau (à certains endroits, celle-ci a été construite sur un lit de ruisseau, très emprunté dans la mesure où il longeait le finage en son milieu) se dirige à l'W. vers le village de Donas et à l'E. vers Alcaide.

Les différences dans le paysage environnant

Le paysage du finage de Chãos se distingue par certains de ses aspects des abords immédiats des autres finages qui lui sont contigus. Cette différenciation est particulièrement nette, aux abords N.W. du finage d'Alcaide et aux abords S.E. de celui de Valverde. En effet, leurs champs paraissent plus nettement découpés et leurs systèmes culturels semblent plus homogènes. D'autre part, ces champs sont cultivés moins intensément; aux abords N.W. du finage d'Alcaide on voit surtout de l'olivier et de la vigne - à quelques rares exceptions près. Le paysage ne change à nouveau de manière significative, qu'à partir de la rivière - qui coule dans la direction N.S. - et vers l'intérieur de cet autre finage, pour présenter enfin les mêmes caractéristiques que celui de Chãos. De même, aux abords S.E. du finage de Valverde - plus précisément le long de la partie Nord du chemin de Chãos menant à Fatela - on peut voir, de grandes étendues de terres, contrastant à tous points de vue avec celles de Chãos: monoculture de céréales d'hiver "terras de alqueive" et champs sans clôtures bien qu'enserrés entre les séparations diversifiées (haies vives, murs et talus), des champs plus petits - et parfois sans commune mesure - qui les entourent. Ces grands champs ouverts - malgré les clôtures des autres champs qui les entourent - contrastent très nettement avec les nombreux champs minuscules de Chãos.

Modifications dans le paysage agricole

Nous assistons à cette étape de l'évolution de la structure agraire - du moins en ce qui concerne le paysage agricole - à un non renouvellement des clôtures "cômaras", ce qui ne signifie pas l'abandon de toute démarcation matérialisée et bien visible.

Ce non renouvellement des clôtures sous leur forme ancienne serait lié à l'exiguïté des champs et aux problèmes d'économie d'espace.

Cependant, il existe des petits champs délimités par des haies vives, mais ils résultent de partages plus anciens et paraissant antérieurs au mouvement actuel. Néanmoins, même dans ces cas, l'enclosure paraît se faire plus souvent dans le sens perpendi-

culaire des pentes - ce qui permet d'abord l'élévation d'un talus - que dans le sens de celles-ci.

Nous remarquons donc là, d'une part une volonté de suivre une technique d'usage - enclôture traditionnelle mais autant que possible perpendiculaire aux pentes - et d'autre part, l'amorce d'un mouvement contraire résultant de l'exiguïté des champs: relâchement et incohérence des anciennes clôtures, dans le sens des pentes (phénomène qui ne se fait sentir pour le moment que dans ce sens).

Aujourd'hui ce mouvement relativement lent paraît s'étendre, du fait de la multiplication de nouveaux champs de petite taille et de la généralisation de ce processus, considéré par ailleurs comme rationnel par les paysans, même dans des circonstances assez différentes. Remarquons que l'enclôture continue à se pratiquer mais de manière sélective qui tend à aboutir à un résultat différent. Ainsi comme nous l'avons déjà vu, les séparations entre deux champs tendent à s'estomper dans le cas de proches parents et au contraire à se matérialiser progressivement au fur et à mesure de l'éloignement des liens de parenté entre voisins. A l'heure actuelle, le choix d'un type d'enclos et de son degré de matérialisation dépend à la fois de la topographie du terrain et du degré de parenté avec le voisin. Cependant il nous paraît prématuré d'inférer des prévisions plus précises à partir de ces indices. La réalité foncière du finage de Chãos et de ses environs semble bien se trouver à un tournant de son histoire, mais ce processus est nécessairement long et difficilement identifiable.

Par ailleurs, nous serions tentés d'établir une hiérarchisation entre certains chemins du finage; conjuguée avec l'histoire du hameau et l'époque de son établissement, celle-ci pourrait nous indiquer l'histoire même du finage, à savoir si celui-ci n'a pas connu ou n'est pas dérivé d'une structure agraire différente. Car ne pourrait-on interpréter la présence de champs beaucoup plus vastes non clôturés (juxtaposés à la bordure Nord du finage) et pratiquant exclusivement la culture céréalière d'une part et la trame stellaire des chemins au départ de l'habitat concentré d'autre part, comme la survivance d'une ancienne forme d'occupation du sol?

L'habitat dispersé, la deuxième trame de chemins publics, certains noms toponymiques (comme celui du champ Tapada qui signi-

fié fermé et nous laisse penser que le reste ne l'était pas ou pas encore) et les "cômaro", ne pourraient-ils être interprétés comme une nouvelle forme d'occupation? Celle-ci n'aurait d'ailleurs pas cessé de se décomposer en petits champs tant bien que mal clôturés. Ces types d'enclosure qui se superpose à la précédente, nous permet de suivre dans certains cas l'histoire de ces champs pendant plusieurs générations; ceci d'autant plus qu'elle s'accompagne de la création d'une nouvelle trame de chemins permettant l'accès aux champs issus de ce nouveau découpage.

Le système cultural

Le parcellement cultural

Le système cultural présenté plus loin (voir le calendrier agricole) est la conséquence d'une économie de polyculture, dans le cadre de laquelle la répartition des différentes cultures se fait d'abord en fonction de la dichotomisation culturale déjà évoquée entre d'une part, les terres hautes "altas" à blé ou à seigle d'hiver et d'autre part, les terres basses "baixa" irriguées "regadio", destinées aux potagers "horta", aux près d'hiver ainsi qu'au maïs en été.

On réserve la plus grande superficie au premier type de cultures, alors que la seconde catégorie occupe une place beaucoup plus restreinte - généralement en bas de pente si le terrain est incliné.

Mais cette coupure, peut ne pas être visible facilement si le champ est entièrement irrigable; ce qui est le cas des petits champs et de tous ceux qui ne sont pas inclinés. Alors les cultures s'y succèdent sans discontinuer.

La parcelle réservée aux blés d'hiver, pourra accueillir en été, tout de suite après le blé, du maïs tardif "milho serodio" et/ou des haricots, ou tout simplement du "milho basto", maïs semé de manière serrée, qui ne donne pas d'épis et est réservé pour l'alimentation des bovins. Tandis que sur la terre réservée aux maraîchers, de nombreuses cultures prendront place les unes après les autres; ceci dans tous les cas. Il n'y a presque pas de parcelles

attribuées de manière permanente à un type de cultures si ce n'est en fonction de la séparation entre terres d'"alqueive" (le terme veut dire à la fois, terres en jachère et terres non irriguées à céréales, essentiellement à seigle), qui sont en "pente" et n'ont pas d'eau, et les terres de "lameiro" (terres hautement irriguées).

Les terres les plus hautes et de plus mauvaise qualité sont réservées au seigle, plante plus résistante que le blé. Semée de manière plus serrée "basto", elle empêche le développement de mauvaises herbes et n'a donc pas besoin d'être sarclée: "mondado". Les meilleures terres sont réservées au blé, qui peut alterner avec d'autres cultures, là où il y a de l'eau. Les terres d'"alqueive" peuvent être complantées d'oliviers ou de quelques figuiers ou des deux à la fois. Les unes et les autres sont plantées au milieu des champs ou le long des murs ou des haies.

L'assolement est biennal et comprend sur les terres sèches: une année de blé et/ou de seigle; l'année suivante, une jachère "alqueive" gardant le chaume de "restolho" jusqu'aux prochains labours et parfois une partie de jachère cultivée de "gestas" espèce de genêt (*Sarothamnus Scoparius*). Sur les terres irriguées dans la partie de l'emblavure de blé, cette céréale alterne avec une jachère cultivée de différentes plantes en rotation.

En d'autres termes, il peut y avoir trois types de jachère sur une même sole: d'une part, sur la terre non irriguée, la jachère en "restolho" (du seigle et/ou du blé); en deuxième lieu, sur une partie du même type de terres, l'éventuelle jachère cultivée plantée de "gestas" (généralement d'une durée d'au moins deux ans); d'autre part, sur la terre irriguée, la jachère de la partie de blé qui s'y trouvait cultivé, alternant avec d'autres plantes. Le blé et le seigle sont cultivés en hiver; ils sont semés en Novembre et récoltés en Juin.

Sur les parcelles réservées au maïs, ou momentanément occupées par celui-ci, on peut associer à cette céréale la culture de haricots, de citrouilles, de foin "erva de lameiro", ou de trèfle "trevo". En Mars, on peut semer du maïs précoce "temporão"; à partir de Mai jusqu'en Juin et même Juillet, du maïs tardif "serodio". Si le maïs est trop "serodio" ce sera du "milho basto". Les haricots de même que les citrouilles, peuvent être associés à ces premiers maïs au même moment. Le maïs précoce peut, lui, être semé à côté du blé ou du seigle sur des terres plus sèches, car du fait de

l'époque où il est semé, il profite de l'eau des pluies - c'est là un mode de culture de type subtropical.

Si l'on associe du foin au maïs, on le fera lors du premier sarclage, s'il n'en reçoit qu'un, ou lors du second sarclage s'il en reçoit deux. Au bout de quatre mois et demi, en fin de maturation, il est récolté. Sur les bords des parcelles du maïs, ou sur des espaces séparant d'autres cultures irriguées, on peut planter du sorgho à balais (sorghum vulgare) "milho vassouro". Il sert uniquement et comme son nom l'indique à confectionner des balais.

Une autre culture importante - qui a été la base de l'alimentation paysanne et l'est encore pour une large part - est celle de la pomme de terre, à qui l'on réserve de larges parcelles des meilleurs terres. La production de pommes de terre doit pouvoir couvrir les besoins alimentaires de toute l'année. Les pommes de terre sont plantées de Mars jusqu'en Mai. Les premières sont dites "temporão" (précoces) tandis qu'au-delà du mois de Mars, on dira qu'elles sont "serodias" (tardives). Les pommes de terre "temporão" seront récoltées trois mois plus tard environ, tandis que les "serodias" seront suivies d'un cycle de maturation légèrement plus court - de deux mois et demi.

D'autres parcelles peuvent accueillir le foin "erva de lameiro" sans qu'il soit associé au maïs, ceci en raison des besoins en alimentation du gros bétail; il sera semé dans les zones les plus fertiles et les plus humides, constamment arrosé, même en hiver et lorsqu'il pleut. L'élevage laitier amorçant une certaine tendance à l'accroissement, il ne serait pas étonnant de revoir le foin prendre dans les anciens "lameiros" (zones très humides) la place qu'il a eue et qu'il a perdue au bénéfice du maïs depuis l'introduction de cette plante.

Par ailleurs, on peut parler d'une trilogie culturelle et alimentaire, que l'on doit considérer comme composée essentiellement de céréales à pain (blé, seigle et maïs), de pommes de terre et dans une moindre mesure de l'olivier. Bien que tout le monde ne possède pas suffisamment d'oliviers pour couvrir ses besoins alimentaires annuels en huile d'olive, la valeur de ces arbres (ceci du point de vue alimentaire) joue un rôle aussi important, sinon plus que celle du blé; car il sera inconcevable - ce serait le comble de la pauvreté - de consommer des aliments sans les assaisonner d'huile d'olive.

Sur l'espace réservé aux maraîchers "horta", les divers types de cultures se succèdent sans interruption et sans attribution rigide de parcelles à telle ou telle plante, du moins sur le plan spatial il en est autrement d'un point de vue quantitatif. Néanmoins, on s'efforce de réaliser des économies d'espace et chaque petit recoin est utilisé. Dans certains cas, un même espace peut comporter deux plantes différentes à la fois; ce qui est rendu possible par l'emploi de certaines techniques.

Le maraîcher nécessitant de soins constants - et soumis à des prélèvements quotidiens en raison de ses fonctions alimentaires - est situé le plus près possible du lieu d'habitation; s'il y a plusieurs maraîchers par maison, cette condition s'applique à au moins l'un d'entre eux. De manière générale l'ordre de l'éloignement des différents potagers par rapport aux habitations, est tributaire d'abord du degré de morcellement de la propriété et de l'éloignement des parcelles; mais il dépend ensuite du degré de fréquence de leur consommation - usage quotidien ou plus épisodique. Il peut donc y avoir des "horta" situées à des distances diverses: les choux, les tomates, les salades, etc. sur le pas de la maison; les pommes de terre (par exemple on trouve des pommes de terre dans la vigne, lorsqu'on peut y amener de l'eau), les haricots, etc., peuvent être semés plus loin.

Traditionnellement, le potager n'est pas contigu à la maison si l'ensemble se trouve sur un même champ dont le terrain est incliné - ce qui s'observe dans les cas d'habitat dispersé, essentiellement; la maison se trouvera plus ou moins en amont, tandis que le potager se trouvera en aval, dans la zone humide près de la mare "prêsa" et/ou du puits (voir schéma). Cependant, ce type de disposition tend à changer maintenant avec les nouveaux partages, la construction de nouvelles habitations et/ou avec les modifications techniques suivantes: ouverture de nouveaux puits, nouvelles capacités de puisage de l'eau et la création de terrasses permettant d'élargir les zones irriguées.

L'évolution actuelle

A l'heure actuelle, en raison d'un ensemble de circonstances, dont le partage des champs qui tend à exclure les "lameiros" de certaines parcelles, on assiste à des aménagements de nouvelles zones irriguées. On procède à l'ouverture de nouveaux puits à d'autres niveaux des champs et à l'aménagement de terrasses permettant de retenir l'eau. D'autre part, l'utilisation de moteurs à puiser l'eau permet l'envoi de celle-ci à travers les canalisations à l'amont des terrains inclinés, à partir des puits situés traditionnellement en aval. Ceci rend possible la culture du maïs et des pommes de terre en-dehors des anciennes zones. Mais du point de vue du système de production individuel, cela ne se traduit pas par un accroissement de ces cultures en termes quantitatifs absolus, puisque les aménagements de ces sols sont contemporains aussi d'une diminution de la taille des champs. Cependant, une augmentation quantitative sensible de la production des pommes de terre et du maïs, doit pouvoir se vérifier au niveau de l'ensemble du finage.

Ces nouvelles techniques et les nouveaux aménagements des terrains, permettent de compenser - dans une certaine mesure et pendant un certain temps - le retrécissement de la taille des champs. Ceci par le fait que les paysans deviennent davantage tributaires d'une économie d'auto-consommation qui s'accompagne d'un système cultural polyvalent, à la fois par la variété des plantes cultivées et par l'élargissement de l'espace occupé par celles-ci.

Par ailleurs, le seigle "centeio" "pãb" (pain) a perdu beaucoup de son importance depuis une trentaine d'années et cède peu à peu la place au blé "trigo". Ceci est dû à la fois, au retrécissement des champs et à l'utilisation croissante d'engrais chimiques.

En effet - et en ce sens nous nous rapprochons de l'interprétation de M. Bloch (2. p.25) - lorsque les champs et donc les terres d'alqueive, étaient plus vastes, l'engrais naturel qu'un paysan pouvait réunir - et encore à condition d'avoir des animaux - était loin de pouvoir couvrir, de manière significative, les besoins en fumure des terres d'alqueive et des terres de lameiro. Les paysans réservaient donc, l'engrais naturel d'abord pour les potagers dans les "lameiros" et pour les parcelles de terre cultivée en blé, usage qui dans ces conditions restait assez limité. Par ail-

leurs, l'emploi d'engrais chimique n'était pas encore très répandu. Il fallait donc cultiver en seigle le reste des terres, c'est-à-dire sur leur plus grande partie, cette plante étant plus robuste que le blé et se comportant bien sur les terres les plus médiocres.

Par la suite, la diminution de la taille des exploitations (qui rendait suffisants les fumiers naturels), alliée à une demande croissante en blé - mieux payé que le seigle - et à l'emploi progressif d'engrais chimiques, déterminait un accroissement de la culture du blé. Ceci a eu, pendant quelque temps, tendance à compenser le rétrécissement des exploitations par une augmentation des bénéfices - en raison de la différence du prix de vente entre le blé et le seigle. C'est-à-dire, qu'à une moindre quantité de céréales produites (champs plus petits) correspondait une augmentation des revenus (blé vendu plus cher).

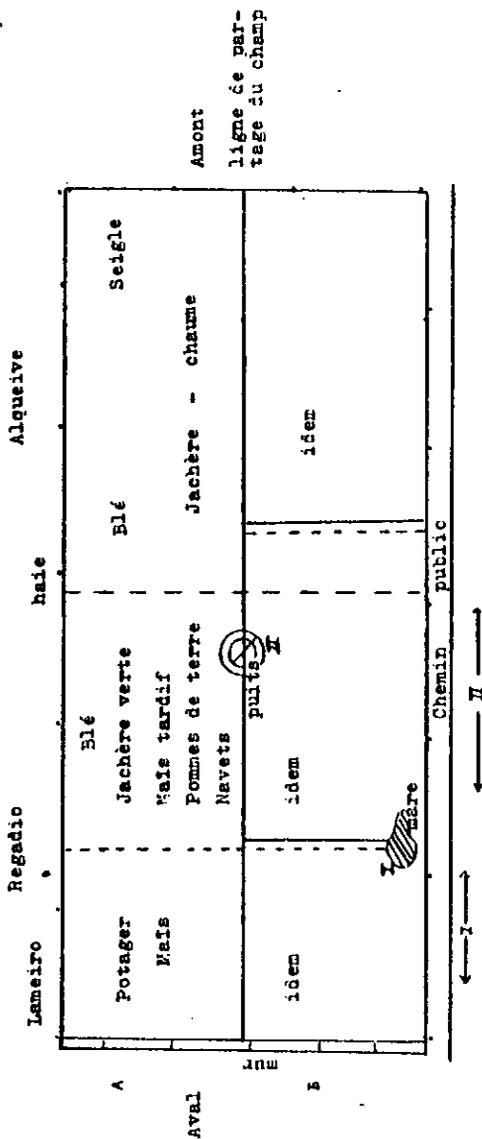
En ce qui concerne la vigne, celle-ci était relativement peu importante et le vin quotidien n'était pas de toutes les tables il y a une quinzaine d'années. Depuis, chacun s'arrange pour avoir au moins quelques pieds de vigne le long des séparations des cultures, par exemple entre l'alqueive et le regadio, des séparations entre les champs ou encore le long des façades des habitations "latadas"; nous pouvons dire que la vigne gagne du terrain, au moins sous cette forme.

Le vin devient indispensable dans les foyers et joue un rôle de plus en plus important dans les rapports sociaux. Si l'on n'en produit pas, ou pas assez, il faut en acheter; ceci de plus en plus souvent, même en dehors des moments exceptionnels, car consommer du vin devient une pratique courante au cours des repas quotidiens.

Le calendrier agricole que nous avons établi reste assez théorique dans la mesure où les conditions météorologiques peuvent faire varier le moment des semailles d'un mois ou plus et même interdire telle ou telle culture. On notera à sa lecture, que malgré l'existence d'une certaine variété de plantes potagères cultivées, un bon nombre d'autres plantes consommées et cultivées dans d'autres pays de l'Europe reste entièrement inconnu dans tout le Portugal continental. En ce sens, la région agricole dont fait partie le finage de Chãos, n'est pas une exception.

Certains légumes, qui ne figurent pas dans le calendrier

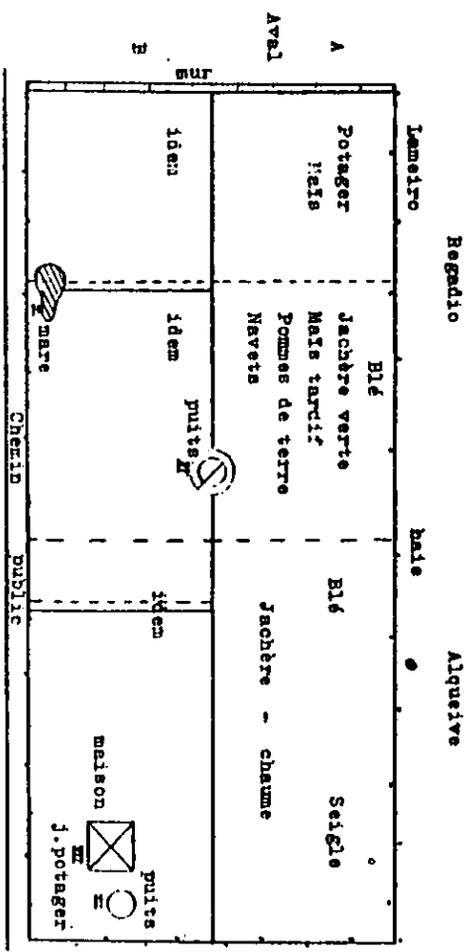
EVOLUTION TYPE D'UN CHAMP APRES HERITAGE



LEGENDE

- I - Situation prévalant avant le partage du champ entre frères
- II - Situation après partage entre frères avec élargissement de la zone irriguée par l'ouverture d'un puits
- || - Droit de passage et d'accès à l'eau de la mare après partage du champ

EVOLUTION TYPE D'UN CHAMP APRES HERITAGE



- I - Situation prévalant avant le partage du champ entre frères
- II - Situation après partage entre frères avec élargissement de la zone irriguée par l'ouverture d'un puits
- III - Droit de passage et d'accès à l'eau de la mare après partage du champ
- IV - Dernière situation: construction d'une maison etc. après un nouvel héritage et rapports de voisinage oncle/neveu entre le champ A et B.

LEGENDE

Amont
Ligne de partage du champ
Aval

CALENDRIER AGRICOLE

Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
PLANTER												
BLÉ	Lib	Lib	50p								S →	
SEIGLE											S	
ORGE										S	S	
AVOINE	84									S	S	S
MAÏS			Pes 51 16754	80p 82 16754	80p 16754	80p 16754	80p 16754	80p 16754				
FOIN			Fin/Verse	Pes 51								
MARRICOTS					52	16753						
STROUILLÉ												
P. TERRE			52	16753	16754	81 82	83	84				
BETTERAVE												
MAÏS	R	Fin/R										
CHOU												
FÈVES												
P. POIS												
P. BICHES												
ORIGANS												
AIL												
TOMATES												
LAITES												

SENS DES ABBREVIATIONS

 Division du mois
 Lib - libérer
 S - semences
 SI - sûr de semences
 Pes - précoces
 167 - tardif
 80p - marclage
 R - récolte
 → suite

agricole, comme les carottes "cenouras", les panais "cherovias", les courges "pepinos", etc, sont très récents dans le système culturel et bien qu'ils soient connus et même appréciés, leur culture reste limitée et très variable. Ces plantes ne sont pas entièrement intégrées dans les moeurs alimentaires et sont considérées comme moins nécessaires.

Par contre, tous les autres légumes cités dans le calendrier agricole - à l'exception peut-être des laitues - sont considérés comme très importants et constituent l'essentiel de l'alimentation.

Les plantes potagères cultivées

Les plantes dont le nom est souligné par un trait continu, sont très récentes, leur culture est limitée et très irrégulière. Tandis que les plantes dont le nom est souligné par un trait discontinu, sont plus anciennes ou très anciennes, comme par exemple les lupins, mais leur culture reste néanmoins très variable.

Légumes feuillus: chou vert, chou blanc pommé, laitues.

Légumes bulbeux: oignons, ail.

Légumes racines: pommes de terre, navets, betterave fourragère, carottes, panais.

Légumes grains: haricots, petits pois, fèves, pois-chiches, lupins.

Légumes fruits: tomates, courges, poivrons, concombres, melons, pastèques, fraises.

Légumes et plantes de cueillette: asperges, cresson, mûres, oseille ("azeda") et persil.

On remarquera que l'on ne cultive pas les légumes suivants: artichauts, bettes, céleri, échalottes, fenouil, poireaux, radis, etc. Néanmoins, certains de ces légumes, introduits par les émigrants, commencent à faire leur apparition sur les marchés des villes.

Les arbres du verger

On trouve les arbres suivants:

Pommiers: très nombreux et nombreuses espèces.

Poiriers: quelques espèces.

Pêchers: peu nombreux et peu de variétés.

Figuiers: à grosses figues blanches "abebra" (figue hâtive), petites figues noires "corigo".

Cerisiers: quelques espèces dont la griotte du Portugal.

Cognassiers: peu nombreux.

Oliviers: quelques espèces.

Chataigniers: restent concentrés sur quelques points.

Quelques orangers font leur apparition.

Les engrais naturels et les engrais chimiques

Les engrais ont des origines et des destinations différentes. L'engrais naturel "estrume" est prélevé de l'étable (où loge au moins une chèvre), de la basse-cour, de la porcherie "curral do porco" et des cours entre les maisons et a pour base la paille ayant servi de litière aux animaux; mais on utilise aussi les "gesta", ou toute autre base provenant de la végétation de la montagne "mato" et parfois même les tiges de maïs ou de lupins "tremoço".

Il n'y a pas de fumier "fort" comme celui du cheval, mais plutôt un ensemble constitué par des apports d'origines diverses: animales et même humaines; on y inclut aussi les déchets domestiques tels que les cendres. Dans la mesure où ils ne sont pas produits en quantité importante, ces types de fumiers sont réservés aux espaces restreints et intensément cultivés, comme les maraichers. Ils peuvent être doublés et complétés d'un apport d'engrais chimiques. Ceci en mettant d'abord l'engrais naturel pour reconstituer l'humus, ensuite l'engrais chimique.

Le fumier est disposé en petits tas sur le sol à fumer, avant l'épandage et l'enfouissement.

Sur les autres terres, les engrais chimiques sont l'unique moyen utilisé en vue de la fertilisation des sols; ceci à l'exception des cas où l'on pratique l'élevage laitier qui procure des

sources importantes d'engrais naturels. Les engrais chimiques sont souvent mal adaptés, dans la mesure où l'on ne fait pas analyser les terres. Cependant les paysans se plaignent de ne plus rien pouvoir cultiver sans les employer. De manière générale, les paysans utilisent un sac de 50 Kg d'engrais pour deux "alqueire" de grain, soit 40 L.

Il existe une autre technique de fertilisation du sol - mais qui reste marginale - à partir de la culture du lupin (lupinus, genre de légumineuses papilionacées), sur les terres à céréales d'hiver et d'alqueive; utilisée comme engrais vert, cette plante, la "tremocilha" est enfouie après défloraison en labourant la terre à la charrue ou à la houe. Cette plante, la "tremocilha", diffère des autres lupins, "tremoço", auxquels nous avons fait allusion plus haut, par le fait qu'elle n'est pas comestible contrairement à ces derniers.

En conclusion, on pourra dire que le système cultural décrit, laisse apparaître une forte polyvalence culturelle et une savante utilisation de l'espace, alliée à une subtile adaptation climatique et une mise en oeuvre de techniques savantes en ce qui concerne l'économie de l'espace.

Comme nous l'avons vu, on cultive aussi bien des céréales d'hiver (blé, seigle et dans une moindre mesure de l'avoine et de l'orge), et des céréales d'été (maïs); le maïs tardif "serodio" ou le maïs "basto", sans épis, pouvant succéder au blé. Il arrive que l'on cultive aussi du maïs sur les terres non irriguées, dans une période intermédiaire qui correspond à la saison des pluies. La culture du maïs peut se faire en association avec d'autres plantes. On procède à la rotation de différentes cultures sur la partie irriguée de la sole du blé. Plusieurs parcelles sont réservées aux maraichers - plus ou moins complantés d'arbres fruitiers - où les cultures se succèdent sans interruption et se chevauchent sur un même espace. Parallèlement, la pratique de la complantation de l'olivier sur les terres d'alqueive, nous a paru perdre de son importance quantitativement. On observe une progression de la vigne sous forme de "latada" et du verger en-dehors des zones traditionnelles.

En régime d'assolement biennal, une sole peut comporter

trois types de jachère: 1^o - En terres hautes (non irriguées), une jachère sèche avec le chaume "de restolho" et en repos total. 2^o - Sur des terres du même type: une autre jachère mais verte, plantée de "gesta" (généralement de durée plus longue et dépassant donc le temps habituel de jachère), ou de lupins "tremocilha" utilisés comme engrais, de lupins comestibles "tremoços" (genre de légumineuses papilionacées) ou bien encore de maïs "temporão". 3^o - En terre irriguée, une jachère cultivée où la céréale (blé) alterne parfois avec plusieurs cultures à la fois et où une rotation se poursuit par la suite.

L'irrigation

L'eau utilisée pour l'irrigation des champs provient de trois points de captation de la nappe phréatique: l'une prend naissance en haut de la montagne et coule de manière permanente au milieu du hameau "adua". Une autre provient des mares "presa". Une troisième vient des puits.

La "adua" est une eau collective organisée et distribuée en fonction de la quantité de terre possédée par chacun. Ce moyen d'appropriation de l'eau n'est pas propre à Chãos, il existe dans les autres villages voisins. L'eau de l'"adua" est conduite à travers un réseau principal de petits canaux cimentés "levada" à partir desquelles elles débouche dans les champs à irriguer. Ce réseau de conduites cimentées existe depuis une dizaine d'années. Auparavant, l'eau coulait à l'intérieur de sillons en terre, ce qui avait comme conséquence d'engloutir l'eau avant qu'elle n'arrive au champ auquel elle était destinée, surtout pour ceux qui étaient les plus éloignés. L'eau est distribuée en fonction de la quantité de terre et du morcellement de la propriété. La distribution se fait une fois par semaine avec l'attribution d'un temps d'arrosage précis, déterminé selon la taille de chacun des champs d'un même propriétaire. Si celui-ci a trois champs, il recevra l'eau trois fois par semaine, soit une fois par semaine pour chacun des champs. Selon l'éloignement du champ le cultivateur devra aller chercher l'eau plus ou moins loin, ce qui implique aussi des surveillances plus ou moins compliquées. Du temps où les sillons n'étaient pas cimentés, il fallait procéder à un contrôle minutieux sur toute leur longueur

- souvent de nuit - pour s'assurer que l'eau ne partait pas à travers un trou ou une galerie creusée par une taupe, sans oublier les détournements furtifs.

Le comptage du temps d'arrosage "tempo de rega" se fait à partir du local et du moment où le cultivateur prend en charge l'eau. S'il est bien placé, il la prend près de son champ à la suite d'un voisin. Des réajustements de la distribution d'eau se font à travers les partages des terres lors des héritages. Mais ce type d'irrigation est très insuffisant et reste un moyen d'appoint qu'il faut ajuster à d'autres.

Le système des mares "presa" est un autre moyen de capter l'eau et semble être le plus ancien avec celui de l'"adua". Il consiste à creuser un trou de forme ovale, très peu profond, d'environ 60 cm de hauteur, de 5 mètres de longueur et de 2 ou 3 mètres de largeur du côté de l'aval. L'amont où prend naissance l'eau est beaucoup plus étroit. C'est de l'eau très superficielle qui est captée par ce moyen après coupure de la veine d'eau. Dans la partie la plus large, à l'aval, un conduit communique avec l'extérieur. Il est bouché par un cylindre de bois qui joue le rôle de bouchon dans le goulot "torno". Il est rendu étanche au moyen d'une adjonction de boue déposée autour du "torno". Pour faire couler l'eau il suffit de déplacer plus ou moins le bouchon - selon que l'on veuille en faire couler plus ou moins.

Il arrive que l'eau de l'"adua" soit emmagasinée dans la "presa" - lorsqu'il s'agit de peu d'eau et que la "presa" est vide. Cela permet au paysan de s'occuper d'autre chose en se réservant l'eau.

Le régime d'utilisation de l'eau des mares peut donner origine à des arrangements précis, parfois complexes et sujets à conflits, entre paysans parents ou voisins. Comme nous l'avons vu plus loin, le partage d'une propriété peut avoir comme conséquence le partage de l'eau d'une mare entre deux ou trois personnes. Cela implique une utilisation à tour de rôle en fonction de la distribution attribuée pendant la semaine, ce qui n'est pas toujours évident dans la mesure où les nécessités ne coïncident pas toujours avec les tours d'utilisation attribués. Cela nécessite aussi la reconnaissance du droit de passage de l'eau et du droit de passage à pied pour les personnes à travers le champ où se trouve la mare,

ainsi qu'à travers les champs intermédiaires. Bien sûr, si la mare n'est partagée qu'en deux et si les champs sont contigus, tous ces problèmes ne se posent pas, ou se posent avec moins d'acuité. Mais dans les autres cas, il suffit que l'un des utilisateurs ne se serve pas de ses droits pendant quelques années - soit parce qu'il a ouvert lui-même un puits, soit pour une autre raison - pour que l'exercice de ses droits soit susceptible de donner lieu à des querelles. L'utilisation de ses droits légitime chacun dans son bon droit "posse". La non-utilisation tend à légitimer la dépossession "perdre a posse". C'est là une règle de droit non écrite et les conflits qui en résultent ne trouvent leur épilogue que devant les tribunaux.

Les puits représentent un troisième moyen, plus savant, de captation de l'eau. Ils peuvent être relativement profonds et larges - parfois de plus de 5 mètres de profondeur et de deux mètres de diamètre environ. Ils sont généralement ronds et ont une margelle lorsque la technique de puisage de l'eau se fait au moyen de la noria "pontaria". Sur les terrains en pente les puits sont construits en bas, le plus près des cultures à irriguer. Cela évite les pertes d'eau "estragar a água", les pertes de temps et facilite la communication de celui qui irrigue avec celui qui puise l'eau.

Les façons culturelles

Chaque paysan ne possédant pas une paire de boeufs et une charrue, on devait faire appel lors des labours ou de transports, à des personnes spécialisées dans ce travail. C'est-à-dire au "ganhão" (gagne denier) celui qui possédait une paire de boeufs "junta" afin de louer leur travail, et le sien, dans les travaux de labours et de transports.

Le "ganhão" était entouré d'un certain prestige car la possession d'animaux de trait lui conférait un statut et un rôle particuliers qui étaient le signe d'une certaine richesse, il y a encore une dizaine d'années. Le laboureur avait des terres, c'était un paysan plus riche que les autres et c'est ce qui lui permettait d'avoir des animaux, car il fallait pouvoir les nourrir. Chacun était persuadé qu'il possédait un capital en réserve et qu'à n'importe quel moment il pouvait vendre les animaux, ce qu'on ne pou-

vait pas faire avec la terre. Aujourd'hui ils sont en plein déclin dans la mesure où les tracteurs ont rapidement pris la relève.

Le "ganhão" était officiellement inscrit, en tant que tel, dans l'administration du chef-lieu, son char avait une matricule et il devait payer un impôt à l'Etat. Le "ganhão" travaillait à la "jeira" (espace de terre labourée en une journée de travail) et était payé en fonction de cela, mais cette quantité de terre variait selon les laboureurs et ses animaux; certains étant plus rapides que d'autres. Lors de "l'ajustement" du prix il en était tenu compte ainsi que du fait qu'il prenait ou non des repas de "comer" ou de "seco". Actuellement, il y en a encore trois dans le hameau, mais l'un d'eux a abandonné les boeufs contre un tracteur et continue ainsi à assurer son ancien rôle. Dans ce cas, la travail n'est plus rémunéré à la "jeira" mais à l'heure, lorsqu'il est effectué par un tracteur qui suffit à lui seul à diminuer considérablement le travail de tous les autres.

Il arrive que deux paysans, parents ou voisins, s'associent en achetant une charrue et une paire de boeufs en vue de les utiliser en commun dans les travaux de labours ou de transports. Pertes et bénéfices sont partagés en commun: les animaux sont achetés et vendus ensemble, mais vivent généralement séparés et sont nourris chacun par leur maître, sauf les jours où ils travaillent pour l'un d'eux. En cas de naissance, les rejetons sont vendus et les bénéfices partagés. Mais s'il arrive que l'un des animaux ait un accident - comme ce fut le cas pour l'un d'entre eux qui s'était cassé les cornes - ils sont vendus ensemble et les pertes partagées.

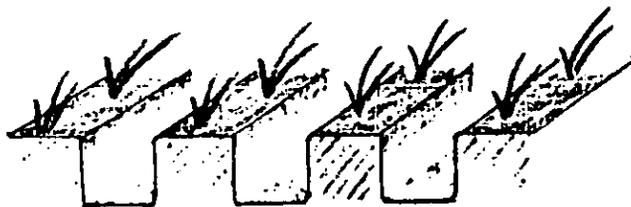
Les labours débutent en Janvier et en Février à la charrue. La charrue "arado" est tirée par une paire de boeufs "junta" accouplés à un joug double à labours "canga". Ce joug, plus court que celui qui est utilisé pour tirer le char à boeufs (pour les transports) "carro de bois", facilite le labour le long et près des haies, ceci dans la mesure où il permet de rapprocher le plus possible le labour de la haie. En effet, le joug court permet d'obtenir l'espacement nécessaire aux labours à partir d'un alignement serré des sillons séparés par les guérets; l'une des bêtes marche dans le sillon ouvert "à rego" tandis que l'autre se trouve suffisamment près pour que le nouveau sillon soit juste séparé du premier par la terre versée par le versoir.

Lors des labours les haies posent d'autres problèmes, elles

empêchent les bêtes de tourner au bout du champ près des haies. Les sillons resteront plus courts pour leur permettre de tourner et d'amorcer la boucle "torna". A la fin, on fera un labour opposé, "cadabulho", perpendiculaire au sens général des labours le long des haies. Là où la charrue ne peut vraiment avoir accès, le travail sera effectué à la houe. Les labours effectués dans le sens des courbes de niveau, perpendiculaires aux pentes (afin d'éviter le ravinement dans les sols de faible perméabilité), ne sont pas considérés comme une nécessité technique importante par la plupart des paysans. On préfère généralement le sens de la plus grande longueur pour ne pas avoir à tourner constamment.

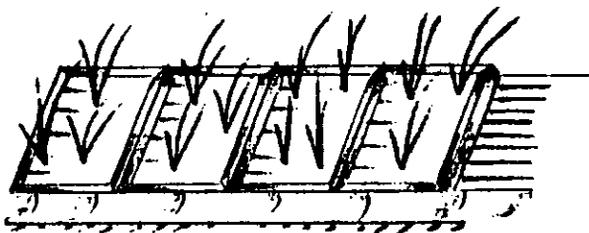
Les terres à céréales d'hiver, reçoivent un minimum de deux à trois labours plus ou moins croisés, "à destravessar".

Avant les semailles ou après le dernier labour, on passe la herse et on sème le grain en même temps que l'engrais qui y est incorporé. Ensuite, le grain est couvert en traçant des sillons séparateurs avec la charrue. Les sillons sont représentés dans la figure ci-contre par les espaces concaves entre les espaces convexes, dit terrain disposé en planches.



En ce qui concerne les terres à céréales de printemps (maïs), elles reçoivent deux ou trois labours, dont l'un des der-

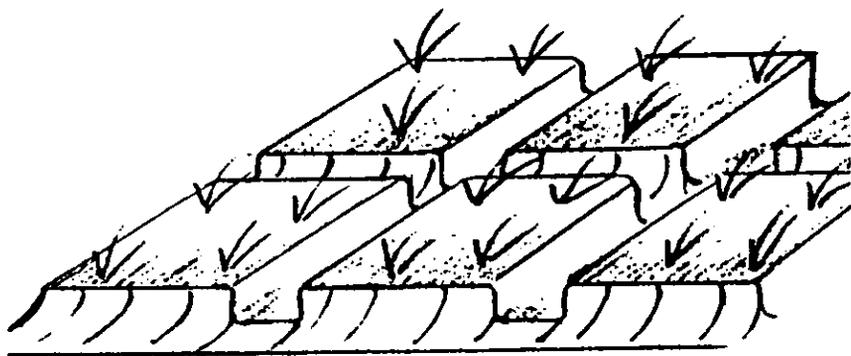
niers est fait un ou deux mois avant les semailles. Les semailles sont faites dans le labour, après quoi on fait passer la herse. Un mois après les semailles, on procède au râtelage "enchinhar". Lors du premier sarclage "sechar" on y sépare des quartiers "leirão" de forme concave délimités et séparés les uns des autres par des rebords "gomás" afin d'y retenir l'eau. Un second sarclage est effectué.



Ces sarclages sont faits après que la plante ait poussé. Plus tard, lorsque la plante est bien vigoureuse, on procède à l'écimage "descanar", c'est-à-dire, à l'opération qui consiste à enlever la tige supérieure du maïs "bandeira" pour lui donner du corps.

En Août ou en Septembre, le maïs est récolté à la faucille, cependant, s'il n'est pas entièrement sec, il sera étalé sur le sol quelque temps à sécher. Le maïs coupé à la base de sa tige "cana", est disposé en petits tas au fur et à mesure de la coupe. Par la suite, de grands tas sont constitués, à partir desquels l'opération de la "descamisa" a lieu. La "descamisa" est l'opération qui consiste à dégager l'épi "maçaroca" des feuilles qui l'entourent, c'est-à-dire de sa spathe foliacée. C'est seulement après que le maïs est transporté sur l'aire de battage. Le maïs est utilisé pour l'alimentation des animaux de la basse-cour et quelquefois pour la confection de pain "broa"; cependant, ceci devient de plus en plus rare, ce qui n'était pas le cas il y a encore une dizaine d'années, car le pain de maïs permettait de faire la soudure entre deux récoltes de blé. Ce problème ne se pose plus aujourd'hui, dans la mesure où l'on vend toute la production de blé et on achète le pain à un boulanger ambulancier.

Pour semer des pommes de terre, un homme creuse des sillons à la houe à sarcler "sacho" tandis que derrière lui, une femme, généralement, met l'engrais chimique et les morceaux de pommes de terre, chacun ayant conservé au minimum un tendron "grelo". L'ouverture d'un autre sillon permettra de couvrir et fermer le premier. Au bout de quelques sillons recouverts (six), on en laissera un ouvert pour laisser passer l'eau d'arrosage entre les quartiers "leirão" convexes. Les quartiers ainsi séparés les uns des autres par des sillons parallèles, sont traversés perpendiculairement par un autre qui isole un ensemble de quartiers; c'est à travers lui que l'eau est conduite à tous les autres sillons qui communiquent avec lui et aux quartiers.



Lorsque la plante perce la terre, on procède au sarclage "enchainhar" pour casser la croûte et arracher les mauvaises herbes. Les pommes de terre sont arrachées vers Juin et Août à la houe "enxada" ou à la charrue lorsque la production est très importante, car c'est un travail considéré comme très pénible.

Le chou est d'abord semé en pépinière "alfevre", avant d'être repiqué. Le chou noir, espèce considérée comme très résistante et pouvant se développer n'importe où, est souvent planté le long des murs et des haies. Le chou pommé est planté dans le creux des sillons tandis qu'on dispose des laitues sur le dos du sillon.

Les navets reçoivent des soins particuliers, dont plusieurs labours. On voudrait qu'il y en ait au moins sept. D'où ces vers qui paraissent symboliser le désir d'appartenance et de différenciation du paysan de Chãos.

Ah! nabo	Ah! navet
Meu nabão	Mon gros navet
Ou tu levaste	Si tu as reçus
Sete arados	Sept labours
Ou tu és do meu leirão	Tu es de mon champ

Mais les sept labours ne sont jamais faits. En général, la terre reçoit deux ou trois labours avec un hersage entre chaque labour, en terre bien fumée. Ensuite, elle est arrosée, labourée encore et on passe à nouveau la herse, jusqu'à ce que la terre devienne très légère et très poudreuse. Ce qui fait en tout, trois ou quatre labours. Une fois les navets semés, on dispose la terre en quartiers surélevés, la terre disposée en planches. Les navets donneront trois niveaux de consommation:

- Les fleurs sont consommées avant floraison ainsi que le bout de la tige "grelo".
- Les feuilles des navets sont consommées aussi. A cet usage, on sème les navets de manière serrée "basta"; ceux-ci ne donnent en fait que des feuilles.
- Le navet est mangé lui-même.

Le régime foncier

Il n'y a pas de plan cadastral, mais il existe un registre de la propriété foncière qui, lorsqu'il est à jour, est d'une grande richesse d'information. Cependant, même dans ce cas, de nombreux

ses situations existant sur le terrain sont loin d'y figurer. Il en est de même, on le sait, pour les photos aériennes.

Comment faire apparaître, par exemple, les situations conflictuelles sur les registres, puisque bon nombre de champs n'ont jamais été déclarés comme ayant été partagés? Ceci à défaut d'un accord entre des héritiers non satisfaits des parts qui leur étaient revenues. Cette situation se transmettant parfois avec les générations qui leur succèdent.

De même, il n'est pas possible de déceler la division de la propriété sur les photos aériennes, tandis que ces dernières sont particulièrement révélatrices en ce qui concerne la nature des différents types de cultures, ce qui, au demeurant, est loin d'être le cas des registres fonciers. Cela devient encore plus vrai lorsqu'on pense qu'un partage de terres peut donner lieu à des compensations telles que l'usufruit d'un arbre (représentant une certaine valeur, comme l'olivier) localisé sur la propriété d'une autre personne.

D'autre part, la disposition des champs peut être telle que, vue sur des photos aériennes ou même sur le terrain (mais sans enquête approfondie), elle conduit à surévaluer ou à sous-évaluer le nombre de parcelles et de propriétaires correspondant à la réalité foncière - sans parler d'autres erreurs. Là où l'on croit voir trois parcelles appartenant à trois propriétaires différents, il pourrait n'y avoir que deux propriétaires en réalité, dont l'un aurait deux parcelles non contiguës. Inversement, ce qui aura l'apparence d'une seule parcelle pourra en cacher plusieurs en fait - appartenant ou non au même nombre de propriétaires.

Le plan cadastral n'existant pas, il nous est difficile, à ce stade, de construire des cartes qui nous faciliteraient la lecture des oppositions existant entre propriétaires-exploitants ou non exploitants et des exploitants non-propriétaires, ainsi que des situations intermédiaires.

En effet, toutes ces situations se rencontrent - à des degrés différents - dans l'organisation des faire-valoir du hameau. C'est-à-dire qu'un non propriétaire peut exploiter la - ou les terres - d'un ou plusieurs propriétaires absents - ou non - et il devient ainsi un grand exploitant pour le hameau. De même, un petit propriétaire peut exploiter les terres d'autres propriétaires en plus de la sienne. Ainsi, bien qu'il soit un petit propriétaire, il peut devenir un grand exploitant. Nous ne connaissons pas de cas

d'accaparement de terres par des propriétaires moyens ou "gros". D'autre part, un propriétaire peut à la fois prendre et donner lui-même en fermage des exploitations. Il peut donc être à la fois fermier et propriétaire tout en louant lui-même une partie de ses terres. Mais il n'y a pas de marché à ce sujet et les rentes ne constituent pas un véritable revenu.

Les types de faire-valoir

Le paysan de Chãos fait la distinction entre le "rendeiro" (le fermier) et celui qui "traz de renda" (littéralement celui qui tient à ferme ou en métayage un champ). La différence réside dans le fait que ceux de la première catégorie "rendeiro", tiennent généralement en fermage une exploitation d'un seul tenant (pouvant dépasser les limites du finage), de bonne taille au regard de la situation générale (plus d'un hectare) et bien mise en valeur (tel qu'on le conçoit dans la région). Mais il apparaît aussi, lorsque la question est abordée, que ce sont les "rendeiro" les plus récents et extérieurs au groupe que l'on fait entrer en premier lieu dans cette catégorie; ceci, bien qu'ils ne possèdent pas de terres en proportion.

Inversement, ceux de la deuxième catégorie, les "que traz de renda" possèdent généralement de la terre, sont du hameau et ne font qu'élargir leurs moyens d'exploitation en prenant un ou plusieurs champs morcelés en fermage ou en métayage.

Bien sûr, cette catégorisation n'implique pas de dichotomisation bien tranchée aux limites bien distinctes et apparaît de manière diffuse.

Par ailleurs, la distinction entre fermage et métayage ne se fait qu'aux formes que prend un contrat de fermage "de renda". Soit "renda de meias" par moitié, soit "renda de terças" aux tiers.

On pratique donc trois formes de faire-valoir indirect:

- Le fermage "de renda".
- Deux formes de métayage: "de meias" ou "renda de meias".
"de terças" ou "renda de terças".

Le fermage "de renda", contrat aux termes duquel le fermier verse au propriétaire une rente annuelle en argent, "renda", peut prendre aussi une forme intermédiaire entre le fermage et le métayage. Sous cette forme intermédiaire, non seulement le fermier paye une rente annuelle, mais il cède aussi l'usufruit du verger ou des oliviers au propriétaire, (généralement la moitié de la production d'huile en ce qui concerne ces derniers), tout en gardant le droit de ramasser les fruits à terre; ceci pour le verger. Il peut s'agir aussi d'un bail à complant, c'est-à-dire, que le fermier est tenu de planter des arbres fruitiers de temps à autre ou régulièrement.

En ce qui concerne le métayage, la forme de contrat par moitié, "de meias", est pratiquée par celui qui estime qu'il ne peut s'occuper d'une partie de sa propriété et la cède en métayage à celui qui veut élargir ses moyens d'exploitation; ce dernier peut déjà être en fermage ou considérer que sa propriété ne lui suffit pas. Dans ce type de contrat le propriétaire du champ doit apporter le grain, tandis que le métayer fournit le travail. A la récolte, la production est partagée en deux moitiés équivalentes.

La forme de contrat aux tiers "de terças", paraît obéir aux mêmes contraintes que le contrat précédent, mais il implique aussi une participation partielle du propriétaire au travail du champ. Celui-ci apporte le grain et sème la terre avec toutes les opérations que cela comporte, tandis que le métayer se charge du reste, c'est-à-dire, du sarclage et de la récolte qui est partagée en trois parts égales. Deux de ces parts vont au propriétaire et l'autre au métayer qui peut déjà être par ailleurs en fermage ou même en métayage - sous forme "de meias" par exemple. Ces contrats de métayage concernent uniquement les terres à céréales.

En ce qui concerne la stabilité des tenures, dans le cas du fermage, celles-ci étaient longues et pouvaient passer de père en fils.

Quant au métayage, celui-ci n'est pas très stable actuellement, du moins en ce qui concerne la durée des contrats; il se pratique de moins en moins. Ces contrats s'établissent généralement entre les propriétaires liés par une relation de parenté ou par une relation de voisinage.

Les contrats de fermage et de métayage "arrendamento" ont lieu à la "São Miguel" le 29 Septembre. C'est le moment de l'année

où les récoltes sont rentrées et les champs sont vacants; il est plus propice à l'établissement de contrats de fermage et de métayage. Cependant, l'établissement de contrats à d'autres moments de l'année n'est pas exclu.

Nous avons recensé 21 contrats de fermage, dont huit se rapportaient à des exploitations que l'on faisait entrer dans la catégorie des "rendeiros", parmi lesquels on pouvait d'ailleurs compter quatre exploitants venus de l'extérieur du finage à une date relativement récente (15 à 20 ans). Les 13 autres étaient classés parmi ceux "que traz de renda". Il s'agissait de petits et moyens exploitants (cela allait du petit champ potager "cháõ" au champ de moins d'un hectare).

Remarquons cependant, que la majorité des propriétaires qui louent leurs terres en fermage, le font pour des raisons d'absence; il peut s'agir d'émigrants à l'étranger, ou en milieu urbain, de descendants nés à la ville, ou de personnes parties habiter dans le village de leurs conjoints.

.

A ce stade du travail que nous avons entrepris et qui est - nous l'avons dit - partiel, il ne s'agit pas de tirer des conclusions générales, en ce qui concerne les configurations spatiales de Chãos, ni de caractériser la relation entre l'organisation sociale et le cadre écologique organisé. Cependant quelques questions peuvent d'ores et déjà se poser.

En effet, si le système de référence matériel que nous avons tenté de décrire est profondément subordonné aux pratiques du groupe et est le résultat de celles-ci, on ne peut inférer nécessairement l'existence d'interdépendances de tous les niveaux de la vie sociale, qui seraient matérialisées dans l'espace. Les traits de l'organisation sociale, susceptibles de se traduire dans l'espace, seraient plutôt relatifs et partiels. En d'autres termes, il n'y aurait qu'une partie de la vie sociale qui se refléterait en des configurations spatiales particulières et fragmentaires.

C'est le cas, il nous semble, de certaines relations de pa-

renté, qui paraissent matérialisées à travers une hiérarchisation dans l'importance des modes de séparation des champs. Il s'agit d'une partie du système de parenté, qui ne se trouve engagé qu'à travers les liens de parenté les plus "significatifs" du système. C'est-à-dire que les différenciations dans les relations entre frères et/ou soeurs d'une part et oncles ou tantes/neveux d'autre part, présentent des traits communs par opposition à la relation entre cousins, puisque l'on ne commence à clôturer de manière systématique les champs qu'à partir de cette dernière relation.

Ces quelques questions ne sont qu'un exemple des interrogations qu'il conviendra de se poser dans une phase ultérieure de recherche, traitant de l'organisation sociale du hameau de Chšos. Autrement dit nous nous sommes bornés ici à jeter les bases qui permettraient de rechercher, s'il y a lieu, "quelles corrélations peuvent exister entre la configuration spatiale des groupes et les propriétés formelles qui relèvent des autres aspects de leur vie sociale": c'est-à-dire "les corrélations, principalement en ce qui concerne, d'une part la structure sociale et de l'autre la configuration spatiale des établissements humains" (J. p.320). Mais comme nous l'avons dit, nous ne postulons pas pour autant que toutes les dimensions de la vie sociale se trouvent nécessairement inscrites sur le plan de l'organisation de l'espace. Nous ne prétendons pas, non plus, que les développements historiques des sociétés rurales européennes aient entraîné des modifications concomitantes, inscrites de façon apparente dans l'espace.

De plus, il ne faut pas oublier que dans le cadre de l'étude des collectivités rurales, dont l'autonomie par rapport à la société englobante n'est que relative, il n'est pas toujours facile de faire la distinction entre ce qui est propre à une collectivité locale et ce que lui vient de l'extérieur. D'où la nécessité de se poser la question du degré d'interférence des modèles extérieurs d'organisation spatiale et/ou sociale, sur les formes locales d'agencement de l'espace.

Par ailleurs, on peut se demander aussi dans quelle mesure l'organisation de l'espace ne tend pas à concrétiser l'image d'un modèle idéal d'organisation sociale qui relève des représentations du groupe plutôt que de son organisation effective.

NOTES

- 1 P. Birot, Le Portugal, étude de géo. régionale, A. Collin 1950
- 2 M. Bloch. Les caractères originaux de L'Histoire Rurale Française, A. Collin, 1976
- 3 C. Levi-Strauss, Anthropologie Structurale, Plon, 1952



LA ESTRUCTURA FAMILIAR EN EL PIRINEO DE ARAGON. ANALISIS CONTEXTUAL DEL PROCESO DE TRANSFORMACION DE LAS RELACIONES DOMESTICAS (SIGLOS XIX Y XX)

Dolors COMAS D'ARGEMIR

En este trabajo nos proponemos analizar algunos aspectos de la estructura familiar del campesinado y de la articulación de los grupos familiares con las unidades de explotación, comunidades rurales y sistema social. Trataremos, más en concreto, el tipo de familia conocido como familia troncal (*famille souche*), que es la que ha existido de forma predominante en el Pirineo durante doce siglos, enmarcando este análisis en los procesos de transformación económica y social que se han producido en esta zona durante la presente centuria. Nos centraremos, para ello, en el análisis de los factores que delimitan la composición y número de miembros de la familia troncal en el Pirineo de Aragón. Estos factores están relacionados, desde luego, con el sistema de propiedad y forma de transmisión hereditaria, pero también con la lógica de funcionamiento y de transformación del sistema social en que se desarrollan. Los distintos niveles de articulación (grupos familiares, comunidad, sistema social), así como la diferenciación social interna, constituyen los ejes desde los que analizaremos las cuestiones planteadas. Nos referiremos también a la familia troncal en tanto que modelo y discurso ideológico, intentando mostrar como tal modelo constituye un aspecto ideal-normativo de la cultura que, como tal, legitima el sistema de propiedad existente, así como el marco social en que se efectúa la actividad económica y se realiza la práctica social.⁽¹⁾

Permitasenos hacer previamente una precisión terminológica, puesto que el concepto familia no sólo adopta en el lenguaje habi-

tual significados muy diversos, sino que, incluso, los mismos científicos sociales le han atribuido también contenidos distintos. No se trata aquí de presentar ni discutir tales diferencias en contenido, sino, únicamente de definir los términos que utilizaremos en las páginas siguientes, a fin de evitar ambigüedades e interpretaciones incorrectas. Así, cuando hablamos de grupo familiar (o de unidad familiar, indistintamente) nos referimos a la unidad sociológica que se define no sólo por los componentes que la integran en el ciclo completo de reproducción familiar, sino también por el sistema de herencia, reglas de matrimonio, reglas residenciales y tipo de relación con el sistema económico. Grupo doméstico (o unidad doméstica) es el término con el que nos referimos a la forma específica que un grupo familiar adopta en una fase determinada de su ciclo. Pongamos un ejemplo interrelacionando ambos conceptos. Imaginemos una sociedad en la que predomine el tipo de grupo familiar troncal, como es nuestro caso; podemos encontrarnos con que en un grupo doméstico haya fallecido recientemente la pareja conyugal más anciana, por lo que queda circunscrito a la pareja conyugal más joven y a sus descendientes; pues bien, sigue tratándose de una familia troncal, en una fase específica de su ciclo, y no de una familia nuclear, aunque durante unos años adopte tal apariencia. Son, pues, elementos de orden estructural los que definen el grupo familiar y no la contingencia de los factores que pueden afectar a su apariencia formal, por muy observables que sean empíricamente. Finalmente, reservamos el término sistema familiar (o estructura familiar) para designar las unidades familiares predominantes en una sociedad determinada.

Queremos hacer, también, unas breves reflexiones preliminares de orden teórico. Hace unos años, J. Goody afirmaba que los grupos domésticos son prácticamente iguales en todas las sociedades humanas (Goody, 1972: 118-119), si a ello añadimos los reiterados esfuerzos por demostrar la universalidad de la familia nuclear, por ejemplo, parece imposible encontrar una lógica explicativa del sistema familiar fuera de sus propios límites y fronteras.⁽²⁾ Las implicaciones a nivel teórico de tales afirmaciones son evidentes: si los tipos de unidades domésticas son tan pocos y si tan sólo una clase de familia es en realidad predominante, parece claro que ninguna relación de causalidad puede establecerse entre sistema familiar y economía política, pongamos por caso. Este es, desde luego,

un escollo importante para quienes realizan análisis de tipo materialista y marxista, escollo difícil de superar si se tiene en cuenta, además, que no poseemos una teoría sobre las "superestructuras", al menos con el mismo nivel de profundización con que se ha abordado el estudio de las relaciones de producción. No es extraño, entonces, que la mayor parte de estudios sobre parentesco en general y sobre grupos familiares en particular se caractericen por poseer un fuerte acento formalista. Efectivamente, existen abundantes descripciones sobre terminologías de parentesco, prácticas hereditarias, estrategias matrimoniales, roles sexuales, rituales, o relaciones internas del grupo familiar. Pero el formalismo no se debe tanto a la abundancia de tales descripciones (pensamos, incluso, que son necesarias muchas más, pues las ciencias sociales avanzan muy lentamente, y sólo pueden hacerlo a base de añadir nuevas experiencias empíricas a las ya existentes), sino, más bien, a una cuestión de orden teórico: el sistema familiar suele explicarse a partir del círculo cerrado de las propias relaciones familiares; a veces, quienes se centran en el estudio de la unidad doméstica, ni tan sólo hacen referencia al sistema de parentesco, y en muy pocas ocasiones se correlacionan los grupos familiares con otros aspectos socioculturales, pues éstos suelen incluirse como meros marcos situacionales. De ahí las dificultades de construir una teoría sobre la familia que no sea estrictamente funcionalista. Pero veamos alguna forma de bordearlas.

Existen, efectivamente, muy pocos tipos de grupos familiares y menos, todavía, de grupos domésticos, pero esto es sólo cierto si nos quedamos en un terreno estrictamente formal. Tampoco se trata de adoptar una perspectiva mecanicista y considerar que cada sistema tecnoeconómico se corresponde con determinadas formas de parentesco, pues caeríamos en un reduccionismo inaceptable. Proponemos más bien buscar la lógica de la existencia de determinados tipos de sistemas familiares y de relaciones de parentesco en las condiciones del contexto social en que se encuentran, pues es precisamente en este contexto donde adquieren una significación específica. Vamos a formularlo de otra manera. Es muy posible que un mismo tipo de grupo familiar se encuentre presente en distintas sociedades, o bien en una misma sociedad durante varios siglos. Ahora bien, muchas veces esta identidad es aparente: una institución, una práctica social, pueden estar revestidas de contenidos distintos en

sociedades o momentos históricos distintos, aunque sus caracteres formales sean prácticamente los mismos. Con lo cual estamos volviendo a aquella distinción tan vieja, pero tan a menudo olvidada, entre forma y estructura, entre los aspectos formales de unas relaciones y el contenido de las mismas. Pero no es sólo esto. Desde nuestra perspectiva es poco relevante que la familia nuclear, por ejemplo, se encuentre en un número muy elevado de sociedades; es importante evaluar, en cambio, las condiciones de articulación y de compatibilidad con el sistema social, así como su peso específico en la reproducción de tal sistema, determinar en definitiva, su significación y su causalidad.⁽³⁾

Para abordar el estudio de los grupos familiares hay que partir, a nuestro entender, de buscar su articulación con tres clases de relaciones: las derivadas del sistema económico, las que se refieren a las relaciones sociales (incluyendo el propio sistema de parentesco considerado globalmente) y, finalmente, las que devienen del sistema de ideas y representaciones. Sólo desde esta perspectiva más general es posible determinar la importancia del grupo familiar en la reproducción del conjunto del sistema social, ya que esta importancia tiene que ver con el mayor o menor número de funciones que asuma (económicas, políticas, reproductoras-afectivas, rituales, ideológicas, enculturadoras, etc.). Estamos considerando, de hecho, una dimensión doble: en cierto sentido las estructuras familiares son un producto del sistema social, pero son también algo más que esto; no constituyen un mero reflejo pasivo de unas relaciones económicas, sociales e ideológicas, sino que son, además, agentes activos que, junto con otras instituciones, contribuyen a reproducir tales relaciones, y es esta segunda dimensión la que permite situar las estructuras familiares y de parentesco en los procesos de transformación y de cambio social. Efectivamente, las sociedades no son entes estáticos que se autorreproducen de forma indefinida. Existen toda una serie de procesos (ya sea de orden interno, o bien provocados por conquistas, colonizaciones o distintas formas de dominación) que pueden llegar a producir modificaciones sustanciales en el conjunto social y a afectar su propia estructura. El análisis de este tipo de procesos ha de arrojar, sin duda, nueva luz sobre las cuestiones que comentábamos, pues ha de permitir ubicar en qué medida las transformaciones sociales afectan la forma y el contenido de las relaciones familiares, así como su

significación en términos de sistema, y han de permitir, también, situar el tema en una perspectiva comparativa más general, en que la familia se considere en sus dimensiones procesual y dinámica y no sólo en su vertiente funcional.

Estas consideraciones preliminares son, sin duda, muy generales. Únicamente queríamos incidir en remarcar la ausencia de una teoría global sobre la familia que explique la lógica de existencia de los grupos familiares, que dilucide el papel de las estructuras familiares y de parentesco en el conjunto sociocultural y que establezca las interrelaciones entre procesos de transformación social y sistemas familiares, y, para construirla, es necesario aportar nuevos materiales empíricos en esta dirección. Es este punto sobre el que el análisis que presentamos a continuación, que no es más que una contribución muy modesta, puesto que se centra en un solo tipo de unidad familiar y en un marco espacial y temporal muy restringido (aunque tiene la ventaja, para nuestros propósitos, de ubicarse en un momento de profundas modificaciones del sistema social). Por otro lado, también hemos de decir que en nuestro ejemplo no resulta difícil articular las relaciones familiares con el conjunto del contexto social: puesto que la unidad doméstica es, al mismo tiempo, una unidad de producción, la reproducción del grupo familiar es, también, la de las relaciones de producción, legitimadas y racionalizadas por un sistema de representaciones muy característico. Esto es lo que intentaremos analizar en las próximas páginas.

La base empírica que sustenta este trabajo procede de las investigaciones efectuadas entre 1973 y 1978 en el Pirineo de Aragón y, más en concreto, en los valles de Echo y Ansó. Se trata de comunidades de pastores que hasta hace unos veinte años practicaban la ganadería trashumante y sostenían una agricultura básicamente de subsistencia y de apoyo a la ganadería. En los últimos dos decenios el sistema se ha visto fuertemente transformado, al producirse una aceleración en el impacto de las relaciones capitalistas. Junto a la emigración masiva en algunas zonas y nuevas utilizaciones de los recursos existentes (energía eléctrica y explotación turística, principalmente) se han producido cambios sustanciales en el sistema de producción agroganadera, así como en las unidades sociales que lo sustentan. A pesar de la progresiva tendencia a la especialización y de la acentuación, en muchos casos, de los rasgos empresariales, la organización del trabajo sigue siendo familiar. Más aún,

en estos momentos se produce una coincidencia casi total entre unidad de producción y unidad doméstica, cosa que no sucedía antaño, ya que algunas explotaciones empleaban pastores para el cuidado del ganado. Por este motivo resulta interesante examinar la composición de los grupos domésticos, así como sus mecanismos de reproducción, tomando como punto de referencia los procesos que han modificado tales aspectos. El análisis de los grupos familiares, en concreto, se basa en la reconstrucción de 511 genealogías, que es el total de todas las casas existentes en Echo y en Anso. Estas genealogías tienen una profundidad de cuatro generaciones como promedio y comprenden el periodo que va desde el último tercio del siglo XIX hasta 1978. Esta reconstrucción se realizó mediante la confrontación de los padrones de población de distintos años con la información oral obtenida directamente de los residentes en ambas comunidades. Analicé, también, cincuenta y un documentos notariales (capitulaciones matrimoniales, testamentos e instituciones de heredero).⁽⁴⁾ Además, recogí para cada casa la siguiente información: patrimonio (fincas rústicas y urbanas, tierras y ganado en distintos años), actividad económica de cada uno de los componentes del grupo doméstico y clasificación social de la casa según criterios de valoración comunitaria. Todo este conjunto de datos fue procesado mediante ordenador, lo que permitió obtener diferentes tipos de correlaciones. Finalmente, en algunas casas obtuve información más detallada referida al ritmo de vida cotidiano, presupuestos domésticos anuales, cuestiones hereditarias y relaciones familiares.

Casa y comunidad en el Pirineo Aragonés

... "El heredero, su consorte y los hijos que hubieren de este matrimonio vivirán con el instituyente en una misma mesa, hogar y gasto, formando una sola familia y comunidad doméstica, y se compromete a estar bajo su dirección, respetándole, reverenciándole, sirviéndole y obediéndole como padre, amo principal y jefe de esta sociedad familiar, y cuando muera hará celebrar los funerales y sufragios a uso y costumbre de la parroquia en personas de su clase y posición. El instituyente conservará mientras

viva el gobierno, dirección, administración y usufructo de todos los bienes de esta sociedad familiar". (Capitulación matrimonial, 1894).

Cuando el heredero de una casa contraía matrimonio y se firmaban los pactos conyugales en una capitulación, acostumbraba también a formalizarse su nombramiento como tal heredero. Los padres ceden en vida su patrimonio al hijo que han elegido para sucederles, pero no se trata más que de un pacto, porque la cesión no se hace efectiva hasta el fallecimiento de aquéllos. El heredero, seguro de su condición por un compromiso irrevocable, adquiere toda una serie de obligaciones respecto a sus antecesores, entre las que queremos destacar el tener que residir conjuntamente, compartiendo "una misma mesa, hogar y gasto", tal como dice el texto. En cada generación se repite el mismo esquema: uno solo de los hijos recibe el patrimonio íntegro de la casa, quedándose a vivir con sus progenitores; los demás, excluidos de todo acceso a los bienes, pueden residir y trabajar en la casa mientras son solteros, pero han de marchar si prefieren casarse. Esta dinámica conforma este tipo de familia denominada troncal, nombre que evoca su misma composición, puesto que se puede considerar formada por un "tronco" (las sucesivas parejas conyugales de cada generación) y unas "ramas", integradas por los hermanos solteros del heredero de cada generación y, a veces también, por algún doméstico.

La terminología denominativa de los componentes del grupo familiar se interfiere y confunde con la que sitúa a cada individuo en relación con la herencia, a la vez que refleja el sistema jerárquico en el interior de la familia y en el propio trabajo de la hacienda. Así, se diferencia claramente al propietario (amo), del futuro propietario (heredero) y éstos de quienes no tienen derechos directos sobre los bienes (mozos y tionos). Las mujeres quedan relegadas en una posición secundaria, aunque también se produce entre ellas una jerarquía similar, según se sea la esposa del propietario (dueña), o del futuro propietario (joven), o bien no se posea derecho alguno sobre el patrimonio (mozas y tionas). El amo de los bienes es jefe en la familia y patrón en la hacienda. Su principal esfuerzo se dirige a mantener el patrimonio heredado de los ascendientes y que él, a su vez, transmite a uno de sus hijos: su misión es velar para que esta continuidad no queda interrumpida, y de ahí

deriva el constante control sobre su heredero, el trabajo y la convivencia conjuntos, la jerarquía basada en la autoridad y en la experiencia. También el matrimonio es objeto de una vigilancia estricta, pues no se considera una cuestión individual, sino un problema de la casa, objeto de intrincadas y delicadas negociaciones, en las que hay que valorar las cualidades del cónyuge, la posición de su casa, la dote que aporta. Herencia y matrimonio son objeto de complicadas estrategias en las que la normativa legal se adapta de forma múltiple y compleja a las circunstancias específicas de cada grupo doméstico. Pero describir todas estas estrategias sería tarea muy larga y no es el propósito del presente trabajo, por lo que remitimos a las publicaciones precedentes sobre ello.⁽⁵⁾

El sistema de herencia en el Pirineo aragonés se basa, pues, en la transmisión del patrimonio a uno solo de los descendientes. Esta práctica ha evitado la fragmentación de las haciendas, les han conferido una gran estabilidad y ha determinado la estrecha asociación existente entre familia y patrimonio. Unos mismos campos, pajares, bordas o huertos han sido transmitidos de una generación a la siguiente dentro de una misma familia, de tal manera que esta práctica se ha traducido en el mismo paisaje agrario: cada fragmento del territorio que pertenece a una casa recibe el nombre de ella y, a fuerza de años y años, el nombre se fosiliza, adquiriendo la categoría de topónimo, de referente territorial.

La asociación entre familia y patrimonio cristaliza en la institución de la casa. Para definirla de alguna manera podemos decir que la casa es todo aquello que pertenece al grupo familiar y que constituye la explotación agroganadera. Es también, y salvo algunas excepciones, una unidad de producción y de consumo que se organiza en base al trabajo de sus miembros. En su seno se inscriben las relaciones familiares que, mediatizadas por las reglas sucesorias, conforman unos grupos domésticos de tipo troncal. El sistema de herencia contribuye, a su vez, a definir en el marco familiar el papel de cada individuo, los valores de cada sexo, el sistema de autoridad, el prestigio social y la propia dirección de los conflictos. Podemos señalar, finalmente, el papel de la casa como eje primordial de la enculturación, o transmisión de los valores culturalmente aceptados.

La herencia indivisa es, pues, un factor básico para explicar la presencia de familias troncales; sin embargo, no proporciona

la explicación causal de su existencia. Como señala L. Berkner (1976: 71-71) la presencia de leyes que favorecen el nombramiento de un heredero único no permite explicar por sí sólo, por ejemplo, la variabilidad de formas de asentamiento, que dependen también de aspectos tales como el sistema de tenencia de la tierra, la costumbre o las condiciones económicas. Dicho de otra manera, el sistema de herencia (y, podríamos añadir, el matrimonio) contribuye a reproducir y no a generar un determinado tipo de realaciones sociales, precisamente aquellas que están mediatizando algo tan fundamental para la propia existencia del sistema social como es la transmisión de la propiedad privada. Es por ello que el sistema de herencia y los tipos de familia que fundamenta deben ser interpretados a la luz del significado que adquieren en un contexto social históricamente determinado.

La institución de la casa no puede desvincularse en el Piriño de la organización comunitaria (cfr. Assier-Andrieu, 1981), y ello se debe a la gran importancia que posee la propiedad comunal. En Ansó y en Echo los terrenos comunales ocupan más de un 95% de la superficie del municipio, comprendiendo las zonas de bosques y de pastizales. Puesto que la ganadería constituye la actividad económica principal, este hecho posibilita que incluso las familias con muy escasos bienes patrimoniales puedan acceder a uno de los medios de producción básicos. Por eso la casa ocupa una posición tan destacada en el sistema, ya que apenas existen familias sin patrimonio, por reducido que sea.

El acceso a los bienes comunales se realiza a partir de la pertenencia del individuo a la comunidad, regulada por su adscripción a una casa. Es la comunidad quien fija las condiciones de este acceso y los límites en el uso de los bosques y pastizales, y es la casa, como institución, la que posee el derecho a utilizarlos. Por tanto, el aprovechamiento de los recursos comunales no depende del número de individuos existentes en la comunidad, sino del número de casas, y ya hemos dicho que en la casa no todos los individuos tienen el mismo estatuto, pues se opera una selección a través del nombramiento de un solo heredero, que no sólo hereda un patrimonio, sino también un lugar en la comunidad y el derecho de uso sobre los bienes comunales. Así, pues, el sistema de herencia no sólo contribuye a reproducir la unidad familiar y patrimonial (la casa), reproduce también la comunidad misma; el control comunitario de los

recursos, por otro lado, es condición que garantiza a su vez la continuidad de tal sistema.

La lógica del sistema social se basa en la equivalencia teórica entre casas a nivel comunitario y en la desigualdad entre individuos a nivel familiar; sin embargo, esta afirmación debe matizarse porque en la práctica existen desigualdades entre unas casas y otras, al menos en el periodo que analizamos. A finales del siglo XIX había unas pocas casas que se diferenciaban claramente de las demás. Eran las que poseían los campos más extensos y más próximos al núcleo de población; pero su poder económico derivaba, sobre todo, de las propiedades que habían adquirido en valle del Ebro a raíz del proceso de Desamortización. Esto permitió que pudieran tener grandes rebaños, puesto que con sus posesiones podían cubrir el ciclo completo de la transhumancia sin necesidad de tener que alquilar los rastrojeras invernales, como ocurría con la mayor parte de vecinos. Sus ganados pacían en invierno en sus predios privados, pero podían aprovechar en verano los pastos comunales, por lo que estas casas obtenían de los bienes comunales un beneficio privado mucho más considerable que cualquier otro vecino. A nivel local eran calificadas como "ricas", o como "muy ricas", y una clara línea divisoria parecía separarlas de las demás. De todas maneras, también se establecían diferencias entre aquellas casas que no poseían suficientes recursos para subsistir, que se calificaban como "pobres" e, incluso, "muy pobres", y las que conseguían un cierto equilibrio entre el tamaño de la explotación y el unidad doméstica: éstas eran las casas calificadas como "medianas". Conservaremos en adelante estas mismas conceptualizaciones.

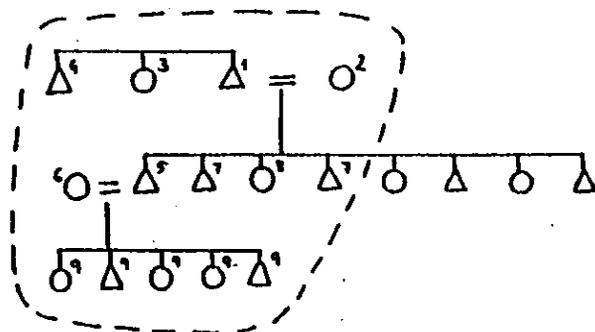
Resumiendo, podemos decir que las estructuras sociales básicas con las que se articula la familia troncal son las siguientes: 1) La institución de la casa, donde familia y patrimonio se asocian estrechamente debido a la práctica de la herencia indivisa. Esta conlleva una gran estabilidad en el número de patrimonios, o, lo que es lo mismo, en el número de familias existentes en un municipio determinado. 2) La comunidad, o asociación de casas para el aprovechamiento de unos bienes de carácter comunal, cuyo acceso está mediatizado por la pertenencia a una casa. 3) Una doble selección en el sistema de diferenciación social: la que se produce entre unas unidades familiares y otras, debido a las desigualdades en las propiedades que poseen, y la que se produce en el interior mis-

mo de cada grupo familiar, entre aquél que tiene acceso a los bienes, por ser heredero, y sus hermanos no herederos. (6)

Para comparar la situación de la familia troncal en la actualidad con la que existía a finales del siglo pasado, por poner un punto de referencia, tendremos que recurrir a aquella distinción que hacíamos en el apartado anterior entre forma y estructura. Durante el periodo que analizamos han variado tan sustancialmente las condiciones de producción, el universo cultural en el que se realiza la práctica social y los propios mecanismos de reproducción del sistema, que podemos afirmar que se trata de un proceso complejo, con profundas transformaciones estructurales, en el que la familia troncal adquiere una nueva significación.

Desde un punto de vista formal, podemos afirmar que hoy sigue existiendo la familia troncal en el Pirineo, aunque sea de tipo restringido. Efectivamente, en el siglo XIX un grupo doméstico solía estar integrado por un "tronco" o núcleo, constituido por una unidad conyugal de cada generación, más unas "ramas" colaterales, aumentadas a veces con la presencia de algún criado/a que convivía con el grupo familiar (cfr. diagrama n. 1):

DIAGRAMA Nº 1
GRUPO DOMESTICO TRONCAL AMPLIO

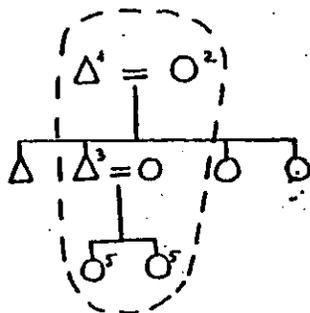


- 1. amo
- 2. dueña
- 3. tiona
- 4. tión
- 5. heredero
- 6. joven
- 7. mozo | caba-
- 8. moza | leros
- 9. hijos del heredero

En contraste con estas unidades familiares integradas por un número crecido de componentes, en los últimos veinte años este

número ha tendido a reducirse considerablemente (cfr. diagrama nº 2):

DIAGRAMA Nº 2
GRUPO DOMESTICO TRONCAL RESTRINGIDO



1. amo
2. dueña
3. heredero
4. joven
5. hijos del heredero

Los hombres y mujeres solteros han tendido a desvincularse de su grupo familiar natal, emigrando desde muy jóvenes de manera definitiva. Este hecho, acompañado por una restricción en el número de nacimientos, ha provocado una reducción considerable del grupo familiar, que hoy suele limitarse únicamente al "tronco" propiamente dicho, y está desprovisto de sus "ramas" colaterales. Pero los cambios que ha experimentado la familia troncal no consisten meramente en una reducción de tamaño: son cambios que afectan a su misma estructura, es decir, al contenido de sus aspectos formales. Vamos a analizar esta cuestión con más detenimiento, considerando la evolución de la estructura familiar como parte de un proceso global más general.

La familia troncal en el Pirineo de Aragón. Análisis de un proceso

Uno de los aspectos más significativos respecto a la necesidad de interpretar la familia troncal a la luz del contexto sociohistórico deviene del análisis de sus mecanismos de reproducción. Estos mecanismos están relacionados, desde luego, con las reglas y estrategias para el nombramiento de heredero y para la realización del matrimonio de éste, pero, también, con el destino de todos aquellos que no se ven favorecidos por la herencia.

Si tomamos como referencia todos los componentes de un mismo grupo generacional, sólo dos individuos de cada grupo familiar pueden convertirse en transmisores de la familia troncal y del patrimonio a ella asociado: uno como heredero/a de su casa; el otro, como esposa o marido del heredero de otra casa. Matemáticamente el resto de los hermanos queda excluido de esta posibilidad y tiene dos alternativas: desvincularse del grupo familiar natal al casarse o independizarse, o bien permanecer en él en estado de soltería. Sólo en muy poca proporción los no herederos que se casan sin patrimonio ("se casan solteros", según expresión aneotana), logran permanecer en el pueblo, fundando nuevas familias troncales.

La dinámica de funcionamiento de la familia troncal se fundamenta tanto en la perpetuación del tronco familiar como en la expulsión, en cada generación, de los no herederos. Estos han constituido en los momentos de expansión económica o política (repoblación, colonizaciones, o desarrollo industrial) la base humana de tales realizaciones. Por consiguiente, si consideramos el grupo familiar en términos de su posición respecto a la economía política, podemos colegir que troncalidad y nuclearidad se complementan y se hallan en mutua interdependencia.

Según las costumbres locales, avaladas por los fueros, todo individuo no heredero tiene derecho a quedarse en el hogar natal mientras permanezca soltero, pero ha de marchar si se casa o prefiere vivir emancipado. Recibe, entonces, una dote como compensación, que no tiene proporción fija, sino que se paga según "el haber y poder de la casa", cantidad que suele calcularse en proporción al trabajo dedicado a la hacienda familiar y que, normalmente, es más elevada para las mujeres. Así lo expresa el texto de este capitulación fechada en 1870:

"Expresan los donantes que, además del donatario, tienen tres hijos llamados Matías, Agustín y José, a quienes otorgan cinco sueldos jaqueses a cada uno, y respecto a ellos, tendrá obligación dicho donatario de lo siguiente: cuanto al Matías, hacerle de vestir y calzar durante dos años, en atención a que él mismo trabaje en su provecho, y respecto a Agustín y José, han de estar trabajando en beneficio del heredero o de la casa hasta la edad de veinte años por lo menos, y hasta entonces dicho heredero deberá mantenerlos,

vestirlos e calzarlos sanos y enfermos".

Son fórmulas que se repiten, prácticamente en todas las escrituras. En estos casos, la dote no es, ni siquiera, una compensación por la parte de patrimonio que deja de recibirse: es el pago de un trabajo, del esfuerzo dedicado a la casa. En ocasiones interesa que los hijos o hermanos marchen fuera, para que formen su propio peculio; en otras, se les regatea la dote, o se les disuade de marchar, para tener mano de obra en la casa. Quedarse en el hogar natal significa, para estos segundones, trabajar sin remuneración alguna, a cambio, tan sólo, del propio mantenimiento, como un doméstico más, teniendo que cargar con los trabajos más ingratos. Si poseen alguna parcela en propiedad, ganado o dinero, la actitud de sus parientes respecto a ellos puede modificarse sustancialmente, pero esto no hace cambiar su posición estructural, teniendo en cuenta, además, que sus posesiones acaban revirtiendo al tronco familiar, a través de la herencia en favor de los sobrinos. Pues bien, la cantidad de individuos solteros que podemos encontrar en cada grupo doméstico está relacionada con las oportunidades de trabajo existentes a nivel local o, incluso, en zonas más lejanas. Así el número de individuos solteros suele ser abundante en momentos de contracción económica y política, como el que caracterizó la época posterior a la Guerra Civil española y, en buena medida, todo el siglo XIX e inicios del XX, momentos en que, a pesar de los pesares, quedarse en casa significaba seguridad de trabajo y de sustento y sólo el hecho de casarse o de encontrar trabajo fijo (cosa bien difícil si no se emigraba) constituían razones fundamentadas para abandonar la casa natal. La familia troncal, entonces, resulta ampliada, al incorporar y subsumir los individuos célibes.

La familia troncal amplia, la que goza del tronco y de todas sus ramas y que logra reproducirse durante generaciones a través de complicadas estrategias hereditarias y matrimoniales, aquélla que en palabras de W. A. Douglass refiriéndose al País Vasco adopta una "distribución trigeneracional" (1977: 71), tiene su razón de ser en el contexto de un sistema productivo con predominio del sector agrario y limitadas oportunidades laborales fuera de él. En estas circunstancias ser heredero constituye un verdadero privilegio, para el que resulta decisivo la voluntad de un padre que es también verdadero patrón para los miembros de su familia. Se trata

de un contexto social, en definitiva, con nula o débil implantación de las relaciones capitalistas de producción, escasa industrialización y una agricultura de tipo "paleotécnico", como diría Eric Wolf (1971).

La situación del Estado Español a inicios del siglo XX se adapta a esta caracterización: existía un fuerte predominio del sector agrario y únicamente en Cataluña y Euskadi se había iniciado un proceso de industrialización, que absorbía básicamente la mano de obra procedente del entorno rural inmediato. En estos momentos el Pirineo se hallaba sobrepoblado: el crecimiento demográfico que se había producido a finales del siglo XVIII iba acompañado de una falta absoluta de opciones laborales a nivel regional. Para quien no era heredero/-a, o no conseguía casarse con un heredero/-a sólo cabía ir a probar fortuna a tierras lejanas ("hacer las Américas") o bien quedarse soltero junto a su familia. Algunos jóvenes cónyuges, tentando la suerte, intentaron establecerse en su mismo pueblo, roturando terrenos comunales, que se cultivaban no sin conflictos y tensiones vecinales. (7)

El problema fundamental para las familias campesinas era la necesidad de mantener un equilibrio entre el tamaño de la explotación (tierras y ganado), la fuerza de trabajo disponible (miembros en activo del grupo doméstico) y el número de consumidores. El ganado y sus productos se destinaban a la venta, en tanto que la producción agrícola se dirigía al consumo propio y al sustento de la ganadería. Como toda producción destinada a la autosubsistencia se caracterizaba por la diversificación: las actividades agrícolas eran laboriosas, complejas y necesitadas de un considerable aporte de trabajo. Cualquier parcela explotable era explotada, por pequeña, empinada y lejana que fuera. El ganado lanar, sometido a un régimen de trashumancia, requería de un atención constante. El dinero circulaba poco, por lo que se aprovechaba cualquier trabajo remunerado que pudiera realizarse. Los trabajos domésticos adquirían, asimismo, un volumen considerable. Todo ello podía abarcarse gracias a la fuerza de trabajo que la familia troncal emplea suministra. Por otro lado, el disponer de una fuerza de trabajo abundante convertía en lógica la estrategia de aumentar al máximo la producción, aunque fuese a costa de una gran inversión de tiempo y de trabajo, de una escasa rentabilidad, por tanto. Lógica era también la idea de que la fragmentación patrimonial acarrearía la ruina de

las distintas familias, al poner en peligro el delicado equilibrio por el que se mantenían las explotaciones. La elección de un heredero único se presentaba así como un imperativo del sistema y el control de su matrimonio como una necesidad de la casa. Los demás hermanos, socializados con esta idea, no podían hacer otra cosa que considerar como lógica también su situación de discriminación, achacada al azar genealógico (no ser varón, o no ser primogénito) y ya desde muy jóvenes orientaban sus expectativas hacia el matrimonio (las mujeres, especialmente) o hacia alternativas foráneas que los erradicaría lejos de su comunidad de origen.

Sin embargo, estas consideraciones generales no se aplican de igual forma a todas las casas. Hemos señalado la necesidad de analizar la estructura familiar a partir de la significación social que le confiere el contexto sociohistórico en que se desenvuelve. Estamos intentando mostrar que las condiciones diferenciales de este contexto pueden traducirse en variaciones en el tamaño y composición del grupo doméstico e, incluso, en el contenido de sus relaciones internas, lo que nos obliga a diferenciar los aspectos puramente formales de los propiamente estructurales. Pero el análisis resultaría incompleto si estas mismas distinciones no las aplicáramos a otro nivel, al universo más restringido (cuyo escenario se sitúa a nivel de las comunidades vecinales) en el que operan las interacciones familiares y en el que adquieren relevancia las diferencias existentes entre ellas. A este nivel no podemos hablar de la casa, sino de las casas, en plural. No son lo mismo las casas que poseen muchas tierras y ganado y emplean pastores para su cuidado, que aquellas otras cuyos miembros han de emplearse como pastores para las primeras, o aquellas que utilizan básicamente la fuerza de trabajo familiar. Estas diferencias en los recursos de cada familia, expresadas en términos de relaciones de clase, constituyen a su vez condiciones que determinan no sólo el tamaño y composición del grupo doméstico. Volvamos de nuevo a la franja pirrenaica y a la situación existente a principios de siglo.

En Anso existía una fuerte diferenciación social. Las casas más ricas (con propietarios absentistas o no) recurrían al empleo de "criados" para cuidar los rebaños, labrar los campos y atender las cuestiones domésticas. En otro lugar he calculado en base al censo ganadero de 1890 cómo las quince casas ansotanas más ricas empleaban un total de hasta ciento veinticinco criados o pasto-

res.⁽⁸⁾ En estas mismas fechas había, en cambio, una sola casa en Echo realmente potente que, junto con otras de menor relevancia, empleaban unas veinticinco personas (esta diferencia explica por qué en Ansó había un mayor número de casas calificadas como "muy pobres" y por qué también en Ansó ha emigrado mucha más gente, cosa que veremos más adelante).

Además de poseer los patrimonios más extensos, las casas más ricas acumulaban las parcelas más amplias, fértiles y cercanas a los núcleos de población. El tamaño de sus rebaños era superior a las mil cabezas de ganado lanar. Podían contratar entre un mínimo de tres y un máximo de quince pastores o "criados" a los que se retribuía con alimentos y salarios muy bajos. En algunos casos el propietario controlaba directamente el trabajo que debía realizarse, en otros predominaba el absentismo. Éstos últimos solían ser los que más tierras poseían, tanto en los núcleos pirenaicos, como, sobre todo, fuera de ellos, y, además, tenían intereses en el mundo urbano: algunos ejercían profesiones liberales o tenían cargos políticos, acciones en empresas, etc. La posesión de propiedades agrícolas y ganaderas era considerada como una inversión segura y estable, frente a las demás actividades, más especulativas aunque quizás con beneficios más elevados.

Las estrategias familiares de las casas más ricas consistían en asignar a cada hijo la continuación de una de sus actividades. Hemos podido comprobar que es en estas casas donde con mayor rigidez se cumplía la norma de la indivisibilidad del patrimonio agrario y del nombramiento de heredero en el varón primogénito. Las razones de tal estrategia no son difíciles de establecer: la herencia indivisa contribuye a mantener una posición privilegiada a nivel comunitario, en un contexto donde la tierra constituye la base social con la que se sustenta tal posición, al asignar distintos roles a cada miembro de la familia, básicos para la reproducción del conjunto social. El heredero constituye un eslabón en la cadena de transmisión de las propiedades; los no herederos, educados para ejercer profesiones liberales, representan los contrafuertes de los muros sobre los que se asientan las relaciones de propiedad: notarios, médicos, abogados, políticos, educadores, ... sancionan y legitiman las prácticas sociales, jurídicas o económicas que reproducen y dan continuidad al sistema.

Las casas "medianas", según conceptualización local, eran las que guardaban mayor proporción entre el tamaño de la familia,

la cantidad de tierras cultivadas y el número de cabezas de ganado. El grupo doméstico suministraba la mano de obra necesaria para el funcionamiento de la explotación. La jerarquía familiar, fundamentada en la posición de cada individuo respecto a la herencia, servía de base también para la división del trabajo. Los tiones tomaban a su cargo las tareas más ingratas o menos deseadas, como era el cuidado del rebaño, especialmente cuando ello implicaba estar alejado del núcleo de población (en verano, en los puertos de montaña y en invierno en la Tierra Baja). El heredero y sus hermanos se encargaban también del ganado en los momentos más necesarios y tomaban a su cargo, básicamente las labores agrícolas. El amo supervisaba el trabajo de los demás y él mismo se encargaba de muchas tareas y controlaba directamente la venta del ganado. Las mujeres tenían a su cargo todos los trabajos domésticos, el cultivo de los huertos, el cuidado de los animales de corral y la participación en las tareas agrícolas siempre que se requerían brazos en abundancia.

Las casas que disponían de una mediana cantidad de tierras (entre 5 y 10Ha) y de capital suficiente para ir ampliando el rebaño gozaban de periodos de prosperidad en aquellos momentos del ciclo familiar en que se disponía de fuerza de trabajo joven y abundante. Si había tiones quedaba asegurado el cuidado del ganado y los demás miembros del grupo doméstico podían emplearse en las tareas agrícolas y hogareñas; si no los había, podía recurrirse al contrato de un pastor, o bien optar por disminuir el tamaño del rebaño; si, por el contrario, la fuerza de trabajo era excesiva para las posibilidades de ampliación de la hacienda, algunos de los más jóvenes buscaban trabajo fuera de ella.

En este segundo caso, la familia troncal amplía proporciona la base de trabajo de la explotación, en unas condiciones en que las actividades agrícolas y ganaderas, diversificadas y extensivas, requerían del empleo de una cantidad considerable de energía humana. La troncalidad y la institución de un único heredero, sublimados como la salvaguarda de la integridad patrimonial, adquieren aquí una nueva significación: asignan su lugar a cada individuo, legitiman la práctica social y ofrecen el marco en el que se desarrolla la actividad económica. Es en esta clase de familias donde mejor pueden constatarse las cuidadosas estrategias hereditarias y matrimoniales, el cúmulo de derechos y obligaciones que adquiere el

heredero, los complicados "arreglos" para decidir la cuantía de las dotes. Por ello se han convertido en el modelo-tipo, base de análisis de juristas, economistas o antropólogos, a partir del que se han realizado generalizaciones a nivel de sistema.

Quedan todavía por analizar las casas más pobres, que eran precisamente las más numerosas (en Ansó representaban un 74% respecto al total de casas existentes a principio de siglo; en Echo llegaban al 60%). Difícilmente podían vivir en base a su propio patrimonio. Si se ejercía un oficio, se disponía de un pequeño comercio o se conseguía un empleo oficial (cartero, alguacil, guarda municipal...) se conseguían pequeñas remuneraciones adicionales que complementaban la insuficiencia de la explotación. En otro caso resultaba obligado emplearse como pastor en otra casa, realizar cualquier trabajo que se presentase para obtener jornales, emplearse en el servicio doméstico, recurrir al contrabando o a la venta de productos recolectados (leña, setas, té de roca) y, en último extremo, emigrar. La mayor parte de estas casas se mantenían en un equilibrio precario que cualquier circunstancia podía romper. Los miembros del grupo doméstico podían combinarse para realizar estas actividades y multiplicar de esta forma las fuentes de ingresos que, en cualquier caso, eran sumamente bajos. Los más jóvenes iban a Francia para trabajar durante el invierno, volviendo al pueblo para ayudar en la multitud de tareas que se juntaban durante el verano. Esta forma de emigración (que no es desconocida en las casas "medianas") proporcionaba alivio a estas casas, ya que durante buena parte del año se veían exentas de suministrar manutención a algunos de sus miembros y, en cambio, podían contar con ellos cuando se acumulaba trabajo en la explotación doméstica.

En las casas más pobres la aplicación de la normativa hereditaria resultaba mucho más flexible (cfr. Comas d'Argemir, 1980: 46-50), a pesar de que se compartía la ideología de la indivisibilidad patrimonial y se consideraba que el varón primogénito era quien por derecho y por costumbre debía hacerse cargo de la hacienda. Sin embargo, quien primero había nacido era quien en primer lugar estaba en disposición para ir a trabajar, y si el primogénito conseguía una ocupación estable era poco probable que la abandonara para volver a su casa. Un hermano o hermana más joven, entonces, era el que se quedaba con los padres y se hacía cargo de la hacienda, por lo que variaba sustancialmente el significado de la elec-

ción de heredero así como la composición del grupo familiar.

En las casas menos favorecidas en la distribución de los recursos, la familia troncal amplia resulta de la presión de población en unas unidades familiares que son, al mismo tiempo, unidades de trabajo. Además de compartir algunas de las funciones que hemos señalado para las casas "medianas" (asignar los roles familiares, ser marco de la actividad económica), la familia troncal amplia constituye un medio de defensa contra la pobreza (aunque no permita salir de la pobreza): el número elevado de componentes aumenta la capacidad de cooperación, constituye una especie de seguridad social ante posibles accidentes, enfermedades o fallecimientos, asegura la capacidad de trabajo en los momentos necesarios, al tiempo que diversifica la posibilidad de obtención de salarios.

Recapitulando podemos señalar que la familia troncal amplia, tal como la encontramos en el Pirineo de Aragón a finales del siglo pasado, constituye la unidad social que sirve de base para la conformación de unidades de producción campesinas en el contexto de una sociedad con débil (o muy localizada) implantación de las relaciones capitalistas, de manera que la producción agraria se mantiene a niveles poco más elevados que la mera subsistencia y los núcleos urbanos presentan un crecimiento moderado que no permite absorber en su totalidad los excedentes humanos de las zonas rurales. En estas circunstancias, la familia troncal amplia, que jerarquiza sus propias relaciones internas y fundamenta la desigualdad entre sus componentes, posee un contenido y significación distintos para cada grupo social, considerando las jerarquías que entre unas familias y otras se establecen, pero comparte, sin embargo, una misma función: la de servir de base para la reproducción de las relaciones existentes. Parafraseando a J. Goody (1976) podemos decir que los más ricos transmiten sus posesiones y los más pobres su capacidad de trabajo.

.

La familia troncal restringida aparece tras un proceso en el que progresivamente desaparecen, se reformulan o modifican las relaciones en el interior de los grupos familiares, consecuencia

lógica de la transformación de las condiciones generales de la economía política.

Nos referimos al proceso de progresiva extensión de las relaciones capitalistas de producción a todos los sectores económicos. Este proceso, del que es difícil establecer sus inicios con exactitud y que se realiza de forma no homogénea, resultó interrumpido en España con la Guerra Civil y los años de postguerra, hasta que el gobierno franquista afrontó la política de liberalización económica y de desarrollismo, que tuvo su plasmación clara a partir de la década de los sesenta, aunque se había iniciado en los años inmediatamente anteriores. Las fuertes repercusiones sociales, políticas y económicas de la aplicación de este tipo de política no han de hacernos olvidar que constituye, de hecho, la continuación de un proceso iniciado con anterioridad y que el propio franquismo no pudo obviar, en un intento claro de legitimar los intereses de clase que condujeron a la instauración de la dictadura. Aclarado este punto hemos de subrayar, eso sí, el carácter traumático y desequilibrado del desarrollismo y, por tanto, el desencadenamiento conjunto de una multiplicidad de factores que, en un corto periodo de tiempo precipitan situaciones de crisis en instituciones de carácter local, regional o estatal. Por ello hemos de analizar tales situaciones, no tanto para distinguir un "antes" de un "ahora" al modo funcionalista, sino como reveladoras de los diferentes factores económicos, sociales, políticos o ideológicos que inciden en la evolución de instituciones concretas (como es el caso de la familia troncal), factores que se manifiestan de forma más nítida en algunos momentos, como sucede en la década de los años sesenta que, por este motivo, tomamos en consideración.

En el Pirineo de Aragón, como en muchos otros lugares del paisaje agrario, las principales transformaciones a nivel familiar, local y regional se manifiestan sin paliativos en esta década de los sesenta; sin embargo, entre 1920 y 1930 algunos cambios empiezan a vislumbrarse de forma nítida. Veamos algunos de sus signos: las emigraciones temporales de los jóvenes empiezan a tomar en algunos casos carácter definitivo: al lado de las emigraciones al continente americano, surge la tendencia a acudir a aquellas ciudades españolas que empiezan a ofrecer oportunidades de empleo. Las muchachas encuentran fácilmente trabajo en Barcelona, como criadas en los ho-

gares de la floreciente burguesía. Los jóvenes se reparten entre las industrias catalanas y los empleos en comercios o talleres de Zaragoza y Huesca. Los grupos familiares del Pirineo, al desprovverse de efectivos humanos, han de asumir nuevas estrategias económicas: se abandonan, por ejemplo, las parcelas que por su pequeño tamaño o lejanía resultan poco rentables. Son éstos, además, años de oro para el contrabando y, por tanto, hay una mayor circulación monetaria. Los ganaderos más potentes empiezan a liquidar sus rebaños, pues con todo esto los sueldos de los pastores aumentan y no están dispuestos a invertir capital ni preocupaciones en unas haciendas que les proporcionan ganancias marginales y que sólo resultan rentables a partir de la vieja estrategia de mantener una ganadería extensiva con bajos costos de producción.

Los cambios en la forma de aplicar el sistema de herencia, en los roles familiares, en el matrimonio, etc. que relatamos más abajo empiezan a manifestarse también en estos años. La Guerra Civil y la inmediata postguerra supusieron la vuelta a una situación similar a la de principios de siglo. La reconstrucción de las viviendas, de los campos de cultivo, de los rebaños, ocupa unos primeros años presididos por el miedo acallado de unos o el triunfalismo de otros, moderado en todo caso por el hecho de que apenas si existen unidades familiares que no cuenten con algún fallecido, exiliado o desaparecido. Durante veinte años el panorama apenas variaría, hasta que se inicia el proceso de desarrollismo al que aludíamos anteriormente.

Una de las características que deben destacarse del desarrollo industrial más reciente es el haberse efectuado de forma muy rápida y siguiendo el modelo de concentración de las industrias en unas pocas ciudades, lo que ha generado el movimiento migratorio más importante que en España se ha producido en los últimos dos siglos. La industria interior empieza a absorber la mano de obra que hasta este momento se concentraba en el campo o debía emigrar al extranjero (América, países europeos). Se produce una elevada demanda de productos agrícolas que el sector agrario no puede abastecer con sus estructuras tradicionales, y estas estructuras entran en crisis en el momento en que aparece como evidente y necesaria su transformación, en el momento en que criterios y estrategias de corte capitalista van a extender sus tentáculos hasta el propio seno de las explotaciones agrícolas y ganaderas. La capitalización de

las explotaciones campesinas (que no implica, necesariamente, que dejen de sustentarse en una organización de tipo familiar) no es sólo una respuesta a los estímulos de alcanzar una mayor productividad, sino también, a la necesidad de sustituir la mano de obra, cada vez más escasa y cara.

Dejando a un lado las repercusiones que en el Pirineo aragonés se han generado en el plano económico, centrémonos de nuevo en los grupos familiares, empezando por examinar la situación comunitaria.

En los años sesenta apenas si queda ninguna de las casas más potentes, que durante estos años acaban de liquidar las haciendas, especialmente aquellos propietarios que poseen (ellos mismos o sus descendientes) otras alternativas profesionales en núcleos urbanos. Las explotaciones de patrimonio más escaso desaparecen también, fundamentalmente por falta de capacidad de inversión: cuando las demandas de consumo aumentan y se rompe la autosubsistencia resulta imposible vivir de pequeños rebaños. Sólo las casas "medianas" subsisten en su mayor parte: algunas han modificado sus explotaciones siguiendo criterios de tipo empresarial y buscando una mayor rentabilidad; otras siguen vinculadas a los patrones tradicionales y complementan los ingresos necesarios con la realización de trabajo externo.

En las casas que aún subsisten, se ha reducido considerablement la fuerza de trabajo disponible. Los hijos solteros han tendido a desvincularse del grupo doméstico, emigrando ya desde muy jóvenes de forma definitiva, por lo que no puede contarse con su aporte de trabajo. Como consecuencia de esto mismo, tiende a desaparecer aquella figura del tión que, como hemos visto, tenía a su cargo la vigilancia del ganado. La familia troncal, por tanto, se ve desprovista de sus ramas colaterales adoptando el tipo que denominábamos restringido. Al mismo tiempo se han producido cambios considerables en el sistema de autoridad, roles familiares, jerarquía interna, etc., de manera que hoy ejercen una mayor influencia las opiniones de las generaciones más jóvenes, antaño supeditadas a un estricto control paterno. Todo ello acompañado de una crisis de los valores asociados al trabajo agroganadero, de una crisis del propio sistema de herencia y de la dificultad creciente que tienen los herederos para contraer matrimonio.

Nuestra hipótesis es que la familia troncal restringida no

es una versión reducida de la amplia, por el mero hecho de contar con un menor número de miembros. Estructuralmente posee una significación distinta: sus relaciones internas reflejan la crisis profunda que afecta al propio sistema y a las condiciones de su reproducción. La adecuación a los nuevos requerimientos productivos hace más funcionales las unidades familiares dotadas de una mayor flexibilidad e independencia de sus miembros, lo cual es incompatible con todo el complejo abigarramiento de vínculos y compromisos mutuos inherentes al sistema de herencia, tal como se ha practicado tradicionalmente en el Pirineo de Aragón. Las propias dificultades en la transformación de las explotaciones y el aumento de las alternativas laborales al margen de la ganadería han sido en conjunto factores decisivos para el desmoronamiento y disolución de las relaciones familiares de antaño. Y un reflejo claro lo constituye la crisis de reproducción que sufren estas unidades familiares, que determinan una nueva composición de las mismas o la interrupción de la cadena generacional que asigna su continuidad.

En primer lugar, está tambaleándose aquella vieja costumbre de nombrar heredero al varón primogénito, con todos los derechos y obligaciones mutuas que ello comportaba. El tener que dedicarse a las tierras y al ganado se considera más un inconveniente que otra cosa, una alternativa entre otras muchas. Así pues, la elección de heredero no depende tanto de las preferencias de los padres, orientadas culturalmente hacia el varón primogénito, como de la decisión de alguno de los hijos de querer permanecer en la casa y continuar la explotación familiar. Muchos optan por abandonar tal alternativa, en tanto que otros permanecen ligados, por una especie de obligación moral, al tronco casual.

Si ser heredero no se considera ninguna ventaja, consecuentemente tampoco se considera como tal el casarse con un heredero. De hecho, las mujeres son las que primero han acusado las contradicciones de una institución en proceso de transformación y algunas de ellas han preferido, desde hace ya años, forjar su vida lejos de la casa. Ello se debe a varios motivos: por razón de sexo se han visto discriminadas respecto a la herencia, pues sólo la ausencia de varones les ha dado acceso a los bienes patrimoniales. Su papel social ha debido desenvolverse, por tanto, junto a la familia de su esposo y no siempre la convivencia resulta fácil ni el trabajo gra-

Como podemos comprobar la emigración ha sido muy superior en Ansó que en Echo; también el número de casas que se han cerrado por permanecer el heredero soltero. Las causas de esta diferencia son múltiples, pero podemos señalar dos como las más importantes. En Ansó, como ya hemos comentado más arriba, había a principios de siglo muchas más casas pobres que en Echo, pastores la mayoría de los ganaderos más ricos (de los que también había más en Ansó). Los individuos de las casas más pobres son los que primero emigraron al abrirse posibilidades de trabajo en los centros industriales. Los propietarios absentistas, por otra parte, fueron liquidando sus haciendas cuando los salarios de los pastores empezaron a subir. La otra razón importante es que en Echo ha sido posible reorientar las explotaciones ganaderas en base a los recursos del propio valle (cambio del cultivo de cereales por forraje, cambios en el tipo de ganado y tendencia a la monoproducción ganadera), mientras que en Ansó esto es imposible dado lo accidentado de su valle y la escasa disponibilidad de tierras cultivables: los ganaderos ansotanos se han visto obligados a reforzar y mejorar el sistema trashumante tradicional, a costa de mayores inversiones de capital, lo cual actúa de forma selectiva respecto a quienes disponen de menos recursos. Por esto quedan hoy muchas menos casas en Ansó que en Echo y la amenaza para su continuidad es mucho más grave. Veámoslo a continuación.

En 1975 había en Echo 148 casas abiertas y 134 en Ansó. Consideramos que ofrecían una posibilidad de continuidad aquellas casas con jóvenes menores de treinta años y examinamos la situación de las restantes. El resultado fue el siguiente:

	<u>ECHO</u>	<u>ANSÓ</u>
Número total de casas (1975)	148	134
<hr/>		
Casas con jóvenes menores de 30 años	97	57
Casas que no tienen perspectiva de continuidad, de las cuales	51	77
matrimonio sin hijos	6	14
heredero soltero (mayor de 30 años)	43	56
emigración de todos los hijos	2	7

El cuadro anterior ilustra suficientemente lo que veníamos señalando y respecto a la crisis de reproducción de las unidades familiares, una crisis que hay que entender en términos de los problemas que afectan al sector agrario y ganadero y de la distinta posición estructural de las explotaciones campesinas familiares en el marco de la formación económica y social que, en estos momentos, no sólo han perdido peso específico en términos absolutos (menor número de personas en el sector primario), sino también relativos (valoración de la importancia de este sector en el sistema económico). Pero, además, con la creciente capitalización de las explotaciones campesinas, éstas pasan a ser fuente de mano de obra para la industria. Las unidades familiares, por tanto, pierden efectivos, pero esta pérdida se produce de una forma no selectiva: desde el punto de vista familiar hubiera sido culturalmente lógico que emigrasen aquellos individuos que ya lo hacían en determinadas épocas del año, de forma temporal, y, sin embargo, esta lógica cultural se ha visto rota por el gran número de casos en que ha emigrado la totalidad de los componentes de la familia, o, al menos, la totalidad de componentes de la generación de repuesto.

Por estas razones (que aluden al significado de la familia en términos de sistema) señalábamos que la familia troncal restringida debe ser interpretada como un tipo de familia diferente a la familia troncal amplia. Pero debemos añadir otros aspectos: sus componentes no son los mismos; ha variado en gran medida el significado de la elección de heredero; lo mismo puede decirse respecto al significado del matrimonio. El sistema de autoridad y relaciones internas también se han visto alterados, al concederse una menor importancia a la experiencia y a la tradición y valorarse, en cambio, los nuevos conocimientos o la capacidad de iniciativa. La familia troncal restringida, por último, está afectada de una crisis de sus mecanismos de reproducción, lo cual interrumpe la continuidad de un buen número de unidades familiares. ¿Podemos decir que todos estos factores indican una disolución de los principios sobre los que se fundamenta la troncalidad y que el tipo de familia restringida no constituye más que una fase de esta disolución progresiva? Es posible que esto sea así y que en un futuro la troncalidad dé paso a otro tipo de sistemas familiares. Pensemos que esto no entra en contradicción, sin embargo, con la base de argumentación del presente artículo: que la familia troncal puede asumir significados

estructuralmente distintos, a pesar de que conserve idénticas cualidades formales. La disolución de estos mismos principios formales evidencia de una manera mucho más nítida la adecuación de las instituciones a los procesos más generales del contexto social.

NOTAS

1. Este artículo es una versión modificada de la comunicación que se presentó en el I Congreso Mediterráneo de Sociologie Rurale, celebrado en Troina (Sicilia) en junio de 1983, cuyo texto original ha sido reproducido en catalán en la revista Quaderns de l'I.C.A. nº 6 (1984) (Barcelona).
Quiero agradecer a D. Greenwood la atenta lectura que realizó de este artículo, así como las valiosas indicaciones que formuló. Debo también a Joan Prat sugerentes comentarios. He de mencionar, finalmente, a Juan J. Pujadas, ya que juntos recogimos buena parte del material etnográfico que se analiza en estas páginas.
2. Recordemos las afirmaciones de Malinowski y de Murdock en este sentido. Ya más recientemente, Laslett y sus colaboradores parecen haber recuperado esta idea, tal como sugieren las recomendaciones de abandonar lo que se denomina el "mito de la familia extensa" (Laslett, 1972), y sus propias investigaciones, centradas en el estudio del tamaño y composición de la célula doméstica.
3. Una aproximación de este tipo se encuentra, por ejemplo, en los análisis de I. Terradas (1979) o de L. Assier-Andrieu (1981).
4. Debemos justificar el limitado número de documentos notariales que consultamos. En los archivos notariales sólo se permite acceder a las escrituras que poseen una antigüedad superior a cien años, las cuales se salen ya del periodo que analizábamos. Tuvimos que servirnos, pues, de aquellos documentos que los interesados nos quisieron mostrar. Acudimos, también, al Registro de la Propiedad de Jaca: el inconveniente es que no todas las escrituras se encuentran allí inscritas y, además, las tareas de localización son extremadamente laboriosas, por lo que deci-

dimos seleccionar tan solo una muestra aleatoria que permitiera, como mínimo, acceder a las formulaciones y contenido de esta clase de documentación.

5. Cfr., por ejemplo, Bourdieu, 1962; Chiva y Goy (dir.), 1981; Comas d'Argemir, 1978 y 1980; Comas d'Argemir y Pujadas, en prensa.
6. Estas estructuras parecen tener su origen en el alta edad media, momento en que se conjugaron toda una serie de circunstancias que cristalizaron en la combinación específica que ha subsistido en la actualidad. Davydd Greenwood nos insistía (comunicación personal) en lo interesante de profundizar, precisamente, en las condiciones que originaron tal sistema, ya que ello ayudaría a comprender mucho mejor la lógica de su existencia, la de su perduración durante doce siglos y su actual disolución. Esta profundización requiere de una investigación histórica que está por hacer, al menos en la dirección que permitiría dilucidar estas cuestiones. A pesar de ello, y de las limitaciones del material histórico existente, intentamos hacer en otro lugar un ensayo que recogía esta problemática, aunque debemos insistir en su carácter tentativo (cfr. Comas d'Argemir y Pujadas, en prensa).
7. El mismo proceso se produjo también en otras zonas del Pirineo (cfr. Augustins, 1981: 21).
8. Cfr. Comas d'Argemir, 1983: 72

BIBLIOGRAFIA

- L. Assier-Andrieu,
1981 Coutume et rapports sociaux. Étude anthropologique des communautés paysannes du Capcir.
Paris. Editions du C.N.R.S.
- G. Augustin
1981 "Maison et société dans les Baronniees au XIXème siècle"
en: CHIVA, I. et J. GOY (dir.) Pág. 21-122.
- L. Berkner
1976 "Inheritance, land tenure and family peasant structure: a German regional comparison",

en: GOODY, J., J. THIRSK and E. P. THOMPSON (eds.), Pág. 71-95

P. Bourdieu

1962 "Célibat et condition paysanne"
Études rurales, 5-6: 32-135.

I. Chiva J. Goy (dir.)

1981 Les Baronniees des Pyrenées. Anthropologie et histoire, permanences et changements.
Tome I: G. AUGUSTINS/R. BONNAIN, Maisons, mode de vie, société. Paris. Editions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.

D. Comas d'Argemir

1978 Familia y herencia en el Pirineo aragonés
Tesis de doctorado. Universidad de Barcelona.

1980 "Sistema d'herència i estratificació social: les estratègies hereditàries al Pirineu Aragonès".
Quaderns de l'Institut Català d'Antropologia, 2: 25-55
Barcelona.

1983 "Ganaderos, boyeros, pastores, obreros... Estrategias económicas en el Pirineo de Aragón".
Temas de Antropología Aragonesa, 1: 63-82. Zaragoza.

D. Comas d'Argemir y J. J. Pujadas

Aladradas e fuelles. Trabajo, sociedad y cultura en el Pirineo de Aragón. Barcelona. Anthropos. (en prensa)

W. Douglass

1977 Echalar y Murélaqa. Oportunidad y éxodo rural en dos aldeas vascas
San Sebastián. Auñamendi.

J. Goody

1972 "The evolution of the family"
en: Laslett, P. (ed). Pág. 103-124

J. Goody, J. Thirsk and E. P. Thompson (eds.)

1976 Family and Inheritance. Rural Society in Western Europe 1200-1800
Cambridge. Cambridge University Press

P. Laslett

1972 "Introduction: the history of the family" en: LASLETT, P. (ed.). Pág. 1-89

P. Laslett (ed.) with the assistance of R. Wall

1972 Household and family in past time. Cambridge. Cambridge University Press.

I. Terradas

1980 "Els orígens de la institució d'hereu a Catalunya: algunes reflexions".

Quaderns de l'Institut Català d'Antropologia, 1: 64-97

Barcelona

E. Wolf

1971 Los campesinos

Barcelona. Labor

**DONNE E CASE: IL POSTO DELLA DONNA
NEL SISTEMA SOCIALE DI UN PAESE
DELL'ALTA LANGA (FINE XVIII^Q - XX^Q SECOLO)**

Lucia CARLE

Le Langhe sono una regione collinare a sud-est del Piemonte, stretta fra Alto Monferrato ed entroterra ligure, attualmente in provincia di Cuneo. Buona parte di questo territorio costituisce i feudi Imperiali delle Langhe fino al XVIII^Q secolo. Soltanto nel 1736 i Savoia ne portano a termine l'annessione, iniziata nel XVII^Q secolo. Eserciti rivali la percorrono continuamente dal XVI^Q secolo alla fine del XVIII^Q. Occupata dall'armata napoleonica, viene annessa col Piemonte alla Francia. Il suo primo impatto con un'amministrazione moderna non più di tipo feudale si situa in quel periodo. Pur avendo subito innumerevoli rimaneggiamenti amministrativi, non ha mai costituito un'entità amministrativa a sè stante, neanche in epoca feudale.

Qui, per ragioni geografiche e storiche dunque, il rapporto con lo spazio si evidenzia come fondamentale nella coscienza sociale.

Per esempio un individuo viene identificato secondo due parametri: il luogo, che permette di situarlo innanzi tutto come forestiero o no e quindi di collocarlo in uno spazio universalmente noto (è della langa di...), e la famiglia, che all'interno del territorio di un comune precisa ancor meglio tale collocazione (ad es. Stefano di Pietro dei Marenchi è per l'anagrafe Stefano Marengo). L'appartenenza al luogo determina l'identità primaria di un individuo, superando nel caso del figlio di un forestiero e di una donna del paese addirittura il riferimento di paternità (ad es. Luca di Giovanna di Billetto, soprannome quest'ultimo del padre della madre).

Questo sistema di denominazione è coerente con l'abitudine, documentata per Castelletto U. dai registri parrocchiali del XVIII^o e XIX^o secolo, di precisare, qualora il padre non sia ancora il capo di casa, a quale gruppo familiare il neonato appartenga, aggiungendo al suo nome la formula ex familia seguita dal nome del reale capo di casa. Ad esempio nel 1809 un neonato, figlio di Giuseppe Boliacino e di Giovanna M. Gallo, viene definito Boliacino Gallo ex familia Giacomo Gallo, precisando cioè che appartiene alla casa del nonno materno, dove vivono i suoi genitori. Mancando un figlio maschio a Giacomo Gallo, Giuseppe Boliacino è stato assimilato alla famiglia della moglie e solo morto il suocero e regolata la successione la famiglia sarà veramente "sua" a pieno titolo. Questa consuetudine può continuare a volte anche dieci o venti anni dopo la morte di un capo-famiglia, per i suoi figli abitanti nella stessa casa, che vengono allora definiti ex familia quondam... (della famiglia di fu...).

La concezione secondo cui la famiglia è innanzi tutto di colui che ne è l'artefice principale si manifesta nell'espressione ricorrente, e ancor oggi di uso comune, casa di...

Nel concetto di casa, casa vera e propria e famiglia che vi abita formano un tutt'uno indissolubile.

Si dice di una vigna, di un campo, che sono "in casa di..."

La casa può essere di una famiglia, se il patrimonio non è stato ancora diviso e vi sono diversi figli maschi, ed il cognome viene allora fatto plurale ("casa dei Marenchi" è in realtà tutto ciò che la cascina della famiglia Marenco comprende) o, più spesso di una persona, e basta allora il suo nome, a cui al massimo viene aggiunto quello del padre, o il suo soprannome.

Le caratteristiche dell'habitat

Il comune di Castelletto U. si presenta in realtà come un insieme di case: vi sono 22 frazioni, formate da 3-5 case, e cascine isolate, a cui va aggiunta la borgata di Castelletto Soprano. Mentre la frazione raggruppa più cascine e appartiene a più di una famiglia, la cascina isolata ha un solo proprietario. In realtà questa è anche una differenza di origine della proprietà. Le cascine

ne infatti appartenevano fino alla fine del XIX^o secolo alle famiglie signorili del paese che le hanno allora vendute, in genere a cadetti di "vecchie" famiglie locali. Solo da qualche decennio poi la frazione Chiesa sta assumendo le caratteristiche di centro del territorio comunale.

Quest'ultimo si estende su colline dall'una e dall'altra parte del torrente Uzzone in fondovalle. Fino all'Ottocento la parte al di là del torrente, cioè Castelletto Soprano e qualche cascina, pur parte del comune, costituivano una parrocchia appartenente ad un'altra diocesi, con registri parrocchiali propri.

I dati qui utilizzati sono stati dedotti dai registri parrocchiali e dalla parrocchia di qua dal torrente, comprendente la maggioranza assoluta della popolazione. Ora tutto il territorio appartiene ad un'unica parrocchia ed ad un'unica diocesi, anche se rimangono due distinti cimiteri. La Chiesa, sebbene sede della chiesa parrocchiale, della scuola elementare, degli uffici comunali, di un negozio-osteria, è sempre stata considerata piuttosto una frazione fra le altre, che le hanno alternativamente conteso, per numero e prestigio dei loro abitanti, il primato. Le mancano del resto le caratteristiche di "centro" di un paese, che pure altri paesi della valle hanno; ad es. la piazza è in realtà uno spazio allungato previsto per il gioco del pallone elastico ed il vecchio edificio del Municipio-scuola è situato in basso lungo la vecchia strada carrabile in salita che attraversa il paese.

Cascine e frazioni sono collegate da carrabili, di cui è in atto la progressiva e parziale asfaltatura da circa un ventennio. Non esistono strade che portino in un luogo abitato e quindi vi si fermano. Tutto il territorio del comune è così costituito da un tracciato stradale, carrabile sino a non molto tempo fa solo nella stagione secca, su cui si situano le abitazioni, ad una distanza, a piedi, non superiore a dieci minuti fra casa e casa (o gruppo di case), a cui si aggiungono numerosissimi sentieri, resi indispensabili dal terreno scosceso per fornire ad ogni cascina possibilità di comunicazioni allargate. Questa rete, perfettamente mantenuta fino alla prima metà del Novecento, ha perso di logica e di funzionalità, ed è stata quindi in gran parte abbandonata, a seguito del completamento e della asfaltatura dello stradone in fondovalle. È questo senz'altro l'avvenimento che in tempi relativamente recenti ha maggiormente contribuito a modificare l'orizzonte circoscritto

precedente, cioè quello in cui rientrano gli scambi matrimoniali e di mercato con i paesi vicini.¹

Compatibilmente con le caratteristiche del terreno la cascina vera e propria, sino al periodo fra le due ultime guerre mondiali, in cui sono state messe in atto alcune modifiche parziali, si presenta come un insieme di fabbricati collegati raggruppati su tre lati di un'aia rettangolare (tav.1).

Un'ala è adibita ad abitazione su due piani, con scala esterna e ballatoio in legno (utilizzato per fare seccare il granoturco). Al pianterreno si trovano alcuni locali adibiti a deposito di attrezzi agricoli; a stoccaggio di sementi, mangimi, frutta e patate; a stallatico per i piccoli animali, quali il maiale, la pecora, i conigli, nonché la cantina. Un'altra ala è costituita da un portico adibito a legnaia e a deposito per il carro agricolo, l'aratro, i gioghi dei buoi. In una terza ala si trovano la stalla dei bovini, sovrastata dal fienile, e, talvolta, il granaio. Vi sono nelle immediate vicinanze altre piccole costruzioni; il forno da pane, l'essicatoio delle castagne (spesso uniti), il pozzo, il pollaio, il letamaio.² La forma a quadrilatero diventa allungata nelle cascine situate a metà costa sulle colline, in assenza di pianori sufficienti, e dove fra l'altro è meno necessaria un'aia grande, essendo meno importante la produzione di cereali.

Fino al 1950 circa, il valore di una cascina è calcolato non solo sulla base della sua estensione, variante fra le 20 e le 40 giornate piemontesi (1 giornata = 1/3 di ettaro circa), ma anche delle possibilità che la sua posizione offre di praticarvi la policultura di sussistenza.

Tale pratica, basata su una logica di autoconsumo, costituisce la regola, almeno tendenzialmente, col privilegio di alcune coltivazioni (castagne, uva, frumento, granoturco, nonché l'allevamento dei buoi da lavoro o da carne), la cui vendita fornisce il denaro liquido indispensabile.³

All'inizio di questo secolo sono considerate le più ricche le cascine che comprendono: gli appezzamenti più vasti, coltivabili secondo il ciclo triennale granoturco, frumento, "erba medica" (trifoglio), una buona vigna; almeno un bosco di castagne e querce; qualche riva da legna; acqua; un buon orto accanto alla casa; alberi da frutto diversi; appezzamenti secondari per il pascolo dei bovini e il fieno; il tutto raggruppato intorno alla casa.

Le vicende storiche del territorio, sommate alle caratteristiche del suolo, hanno sviluppato un'economia basata sull'autosufficienza di ciascuna cascina, resa anche possibile da un sistema di scambi ed aiuti reciproci con gli immediati vicini. Tutte le famiglie del comune sono di fatto legate da vincoli non solo di parentela (secondo le modalità di base dello scambio ristretto e generalizzato, della chiusura nell'ambito della consanguineità e della ripetizione delle alleanze), ma anche di parrinaggio e compareggio, in nome dei quali ancora oggi ci si frequenta e ci si rende reciproci favori.

La scelta del padrino e della madrina è avvenuta per lungo tempo secondo due criteri principali, che talvolta si sommarono: 1. rafforzare i legami con un ramo collaterale della famiglia, ad esempio con la discendenza di una sorella o di una zia sposata in un paese vicino; 2. rafforzare o creare legami all'interno della propria frazione. Al neonato veniva di solito imposto come primo nome quello del padrino, se si trattava di un maschio, della madrina se si trattava di una femmina, ad eccezione del primo nipote che portava innanzi tutto il nome del nonno paterno. Le famiglie dei mezzadri cercavano di avere come padrini i loro proprietari, i nobili del villaggio, ed i vicini.

L'organizzazione della "casa"

Il comportamento di tutti i membri di una casa sembra avere come scopo primario la sua conservazione, e quindi il margine di libertà di ciascuno, uomo o donna, ne risulta piuttosto limitato. Sarebbe anzi più corretto dire che in tale contesto il termine "scelta" ha un valore totalmente diverso da quello che siamo soliti attribuirvi oggi, essendo fondamentalmente diverse le motivazioni che ne sono all'origine, a causa della diversità della scala dei valori propria della coscienza sociale.

Lo studio dei documenti dei secoli XVIII^o e XIX^o rivela la presenza costante di strategie matrimoniali ed opera di presaochè tutte le case: il matrimonio casuale, per gli uomini come per le donne, sembrerebbe escluso fino a tempi relativamente recenti.

In un sistema sociale che si regge sulla rete delle alleanze fra case, consolidate dai vincoli matrimoniali e di parrinaggio,

lo spazio ed anche il ruolo attivo della donna sono di primaria importanza.

Alla fine del XIX^o secolo la maggioranza dei fuochi (40 su 73) è costituita da famiglie mononucleari. Tredici fuochi comprendono anche uno o due genitori anziani del marito ed i suoi fratelli e sorelle da sposare. Vi sono solo tre casi che seguono il modello patriarcale in cui convivono vari nuclei familiari di fratelli ed i figli e le figlie da sposare. La presenza delle suocera ritarda per la donna sposata la piena presa di possesso del suo ruolo di padrona di casa, che comporta un carico di occupazioni e di responsabilità non inferiori a quelle di un uomo, anche del capo di casa.

Al momento del matrimonio la sposa porta nella casa del marito⁴ oltre al suo corredo una dote, convenuta precedentemente fra i due capofamiglia. A questo proposito restano in vigore fino all'ultimo dopoguerra le pratiche dell'ipoteca sulla dote e dell'assicurazione del corredo.

Solo in casi eccezionali la terra viene divisa prima della morte del capo-famiglia, che ne rimane finchè in vita il padrona a tutti gli effetti. Per la moglie del suo primogenito, ad esempio, egli resta masé, alla lettera "mio signore". Ma ogni famiglia che si rispetti attribuisce alle figlie una dote, più o meno importante secondo le condizioni economiche e il ruolo sociale, nonchè il numero delle figlie da maritare, della famiglia stessa.

Essa è liquidata in denaro al suocero al momento del contratto di matrimonio ed entra nel capitale liquido della famiglia dello sposo, che se ne serve ad esempio per costituire delle doti alle sue figlie nubili.

In cambio la sposa diviene "proprietaria" con atto notarile di una parte di terra della proprietà dello suocero, il cui valore è considerato dalle due famiglie di comune accordo corrispondente all'ammontare della dote versata. Anche il corredo, se del caso, viene "assicurato" con un corrispettivo in terra del suo valore.

Questa procedura è la norma, almeno nel XIX^o e nella prima metà del XX^o secolo, fra la famiglie di proprietari, nel caso del matrimonio del promogenito o comunque dell'erede.

Questo suo statuto di "padrona", legale ma non effettivo, dà alla moglie la possibilità di ricordare nelle dispute familiari di avere contribuito anch'essa al patrimonio, sebbene il "padrone"

dichiarato e riconosciuto sia a tutti gli effetti il marito. Quando quest'ultimo si ritrova, prima o poi, ad essere capo di casa, sarà di norma consultata nelle grosse decisioni, prese di fatto, anche se non palesemente, in comune.

Al momento di far testamento, salvo accordi diversi al momento del contratto di matrimonio, spetta alla donna farlo autonomamente, lasciando ciò che possiede unito alle proprietà del marito, o disponendone a suo parere fra i figli.⁵

La crisi di tale modello si situa nell'ultimo dopoguerra.

I giovani sono allora più insofferenti che in passato ad una autorità paterna che ne fa praticamente dei mezzedri, se non dei servi, nella propria cascina. Il fatto che le proprietà siano gestite da "anziani" frena notevolmente l'introduzione di novità nelle tecniche di coltivazione. Tale limite è particolarmente risentito dalle nuove generazioni in un momento in cui le possibilità che si offrono all'agricoltura sono divulgate dai max-media e rese accessibili dall'alfabetizzazione e dalla scolarizzazione di massa.

Spesso, al momento del matrimonio, il futuro erede richiede allora al genitore una divisione all'amichevole delle competenze e delle rendite della proprietà, nonché una certa autonomia da parte sua nella gestione. La nuova coppia comincia ad esigere, seppure all'interno della stessa casa, una privatizzazione degli spazi; domandando qualcosa di più che la semplice stanza nuziale ed in genere anche la possibilità di separare le cucine.

Inoltre la famiglia della donna arriva a pretendere che l'ammontare della dote non sia più versato al suocero, ma resti alla nuova coppia.

Queste nuove istanze disturbano un equilibrio preesistente e generano conflitti familiari, di cui ancora oggi si risentono gli effetti.

Nel contratto di matrimonio intervengono a questo punto troppi interessi ed esigenze diversi che complicano incredibilmente la sua già laboriosa stesura.

L'anziano capo-famiglia non vede perchè dovrebbe concedere in proprietà alla nuora una parte della cascina senza ricaverne niente in cambio, visto che denaro della dote e biancheria del corredo restano nelle mani di quest'ultima.

Il padre della sposa vorrebbe dal canto suo la coesistenza della vecchia e della nuova pratica; senza di che il suo ruolo, prima in qualche modo autoritario sulla figlia e di controllo sulla famiglia di acquisto di quest'ultima, scadrebbe come del tutto secondario.

D'altra parte, anche se a malincuore, i vecchi capifamiglia arrivano progressivamente e comprendere le ragioni dei figli. Concedere loro una certa autonomia è anche un modo di tenerli legati alla terra, in un momento di abbandono delle campagne. Là dove il "rispetto e l'obbedienza" formali verso il "vecchio" sono salvi si arriva ad una convivenza pacifica, e talvolta fruttuosa.

Inoltre l'istituzione delle pensioni sociali, seppur minime, contribuisce ad allontanare lo spettro della miseria, sin qui presente e diffuso nella coscienza sociale, legato alla vecchiaia di chi incautamente ha ceduto la sua autorità al figlio.

Il conflitto è più palese invece fra le donne, all'interno della casa. La suocera sopporta male di rinunciare ad un ruolo che è finalmente suo, dopo anni di obbedienza e sottomissione. Per la nuora, continuamente osservata e giudicata, risulta difficile renderle "l'obbedienza e il rispetto" dovuti, soprattutto perchè nello spazio femminile della cascina, più ristretto, è molto più facile che si generino attriti e conflitti.

Ad esempio la divisione del minuto bilancio familiare, e cioè l'acquisto annuale di derrate quali il sale, l'olio e lo zucchero; la preparazione delle conserve; l'uso della biancheria e dei mobili, causano grossi problemi, nati da pretesti spiccioli.

Questa fase di passaggio e di assestamento dura una decina d'anni, grosso modo per gli anni '50. La sua importanza risulta ancor meglio se si considerano le implicazioni del sistema precedente, che tutti chiamano ancor oggi "la moda vecchia".

Il posto della donna

Secondo questo sistema, la moglie manifesta un'attitudine sottomessa nei confronti del marito, a cui è riconosciuta comunque l'ultima parola, ma questo atteggiamento sembra piuttosto un tacito accordo sulla suddivisione dei ruoli rispettivi che un'affermazione della superiorità maschile. Ad esempio, il marito che picchia la

moglie è additato al disprezzo generale. Un capofamiglia che ha bisogno di ricorrere regolarmente alla violenza fisica per imporre la sua autorità, con la moglie ma anche con i figli, è considerato un uomo da poco. Gli "scapaccioni" ai bambini sono piuttosto riconosciuti come la risorsa della madre esasperata. Accanto al padre, immagine dell'autorità per eccellenza, la madre ha sui figli, che le devono incondizionato rispetto, un potere reale.

Il funzionamento della cascina esige il lavoro di tutti i membri della casa, di entrambi i sessi, al di sopra dei cinque anni. Quando l'indispensabile manodopera infantile manca, si ricorre alle famiglie amiche o alleate per le quali in quel momento una prole numerosa rappresenta al contrario un problema.

Bambini e bambine sono collocati per alcuni anni, che corrispondono di solito al periodo dell'allora scolarità obbligatoria (6 - 10 anni), presso altre famiglie del paese, dove sono trattati come i figli della famiglia. Al termine delle ore di scuola, aiutano nei lavori di competenza del loro sesso e della loro età. In cambio sono nutriti, alloggiati e vestiti e talvolta possono contare su un piccolo gruzzolo al termine del periodo.

Nelle cascine dell'Ottocento e della prima metà del Novecento insieme a questi "apprendisti" trovano i servitori (bambini/adolescenti messi a servizio in cambio di denaro) e i trovatelli, figli illegittimi e naturali provenienti dalle Maternità di Ospedali del circondario.

Le decisioni che la costituzione e la gestione di questo piccolo mondo infantile comportano spettano alla padrona di casa.

Essa viene ad avere una grossa responsabilità nel delicato problema del mantenimento delle alleanze. È lei infatti a gestirle non tanto nelle grandi decisioni (quali il matrimonio o le scelte dei padrini), da cui comunque è raramente esclusa, quanto nelle faccende e nei rapporti quotidiani fra casa e casa. Questo motiva il detto secondo cui una moglie può essere la fortuna o la disgrazia della casa.

L'educazione a questo ruolo così importante comincia per le bambine in tenera età. Ciascuna di loro prima o poi "saprà dove sta il vaso del sale", e cioè dovrà essere in grado di far funzionare una cascina.

All'uomo è riconosciuto il diritto ad essere padrone ed a

lui spetta il conquistarsi questo ruolo con un duro lavoro. Se una cascina non "rende" la colpa è degli uomini che la lavorano, e del padrone in primo luogo, ma il suo cattivo funzionamento ricade interamente sulle spalle di sua moglie.

Dopo aver imparato da sua nonna, da sua madre, dalle zie e dalle sorelle maggiori cosa fare e come farlo, la donna, dopo il matrimonio, "collabora" al funzionamento della casa del marito, ubbidendo alla suocera, di cui prenderà in seguito il posto.

Il matrimonio è visto in realtà più come un corollario del ruolo che come un ruolo in se stesso, e non è tanto ad esso in quanto tale, ma a ciò che come padrona di casa esso comporta, che la donna viene educata.

La casa, intesa come costruzione, è riconosciutamente il dominio privilegiato, se non esclusivo, della donna. Ben pochi sono gli spazi a cui hanno accesso soprattutto gli uomini: fienile, granaio, cantina, letamaio. Altri sono sede di lavori comuni: legnaia, ovile, porcile, stalla, essiccatario. La padrona di casa divide fra tutte le donne di casa i compiti inerenti alla organizzazione ed al mantenimento degli spazi rimanenti, rustico come abitazione. Tutti i lavori che vi si svolgono, eccetto l'acquisto e la vendita del grosso bestiame, la pulitura delle stalle, la strigliatura dei bovini, il loro accoppiamento, la tosatura delle pecore, l'uccisione del maiale, tutti compiti questi prettamente maschili, sono di loro competenza.

Spetta alla padrona di casa far quadrare il minuto bilancio familiare, ricavando dagli allevamenti domestici di sua competenza (pollame, conigli, quindi uova e formaggi) il denaro necessario per gli acquisti indispensabili alla casa ed ai membri della famiglia (sale, zucchero, tabacco e olio; vestiti e biancheria; stoviglie ed elementi dell'arredamento.)

L'uomo non si occupa di tutto ciò; il suo spazio è nei campi. Quando penetra nello spazio della casa lo fa rispettando l'opinione di chi ne è responsabile, aiutando se e quando richiesto (a portare l'acqua, per esempio, o a riscaldare il forno; ad uccidere qualche coniglio...) ma rinunciando a qualsiasi iniziativa. In cambio riceve il trattamento di riguardo riservato agli ospiti.

La tirannia casalinga delle diverse "padrone" è spesso

l'oggetto degli scherzi e dei racconti che gli uomini si fanno reciprocamente in piazza o al mercato.

Il detto secondo cui una moglie può essere la fortuna o la disgrazia della casa in cui entra non è solo un modo di dire. Non sono rari gli apprezzamenti ed i paragoni a questo riguardo, fra donne anziane, madri e suocere, sull'una e l'altra nuora, anche dopo parecchi anni di matrimonio.

Anche per questo si è sempre riposta una gran cura nella scelta matrimoniale.⁶

L'enorme peso che il suo ruolo comporta per la donna spiega d'altra parte il fenomeno, degli anni '60 di questo secolo, per cui le donne di questo comune, come di molti altri del circondario, rifiutano di sposare un contadino, qualunque sia la consistenza della sua cascina. Si direbbe addirittura che una grossa proprietà spaventi più di una piccola.

I modelli che i max-media hanno cominciato a proporre, diffusamente e poi in modo massiccio dal secondo dopoguerra, suscitano confronti e paragoni.

La donna identifica il suo stato di inferiorità con quanto il suo ruolo di donna contadina comporta, mitizzando la condizione della donna nella famiglia operaia.

Gli uomini sono spinti ad abbandonare la terra, trasferendosi in una grande città (Torino, Savona ...) per lavorare in fabbrica (avviando così un processo di emigrazione tendenzialmente stabile, con la costituzione o il trasferimento altrove di nuclei familiari, diverso dalle fasi precedenti in cui era di regola l'uomo ad emigrare per un periodo più o meno lungo) o cercano di sposarsi con donne che accettino la condizione contadina (ed è il fenomeno dei matrimoni "organizzati" con le contadine calabresi o meridionali in genere).

È un periodo di calo demografico netto e di abbandono delle cascine: si parla di spopolamento irreversibile della regione.

Da una decina d'anni a questa parte la tendenza si è letteralmente capovolta: "si sposano anche le pietre". Si tratta di matrimoni fra ventenni in cui il marito, del paese, lavora, fin da quando ha terminato la scuola dell'obbligo, in una officina o in una fabbrica a 10, 15 chilometri in distanza. Il rapido processo di industrializzazione di Cairo, iniziato già fra le due guerre mondiali, e lo stabilirsi di aziende tessili a Cortemilia, da alcuni

anni a questa parte, (due comuni a una decina di chilometri), unito all'asfaltatura della provinciale in fondovalle, ha reso possibile il fatto che all'emigrazione definitiva si sostituisse l'abbandono del lavoro agricolo, almeno parziale, ma non della residenza.

In una stessa famiglia la compresenza di vari salari stabili e del reddito della cascina ha migliorato il tenore di vita globale, permettendo il rapido realizzo di economie, a volte considerevoli. Le macchine agricole hanno favorito la pratica del doppio lavoro, diventato la norma per coloro che non erano partiti, permettendo inoltre un certo numero di ritorni.

Diverse famiglie hanno costruito per i propri figli villette dotate d'ogni confort, dall'architettura completamente estranea alle tradizioni locali, in cui non è previsto nessuno spazio per le attività agricole. Le nozioni di edilizia di vari abitanti, sommate alla tradizionale capacità di "far tutto" e all'abitudine all'aiuto reciproco, hanno ridotto notevolmente i costi di fabbricazione di questi edifici.

Al ritorno dal servizio militare diversi giovani si sono trovati nella condizione favorevole al matrimonio. Emancipati in qualche modo dalla condizione contadina e non obbligati a lasciare il loro paese per trapiantarsi in una realtà cittadina che, ormai nota, è molto meno attraente per loro che per i loro padri, non hanno avuto difficoltà a trovar moglie, nel paese o nel circondario, a seguito di momenti di incontro che, fatte salve le dovute differenze, ricordano molto da vicino le esperienze dei loro nonni e bisnonni.

Complici di questi incontri sono state le feste paesane, mai scomparse e rifiorite a partire dagli anni '70 in tutta la zona. I giovani possono recarvisi in breve tempo in macchina attraverso i percorsi, da pochi anni asfaltati, che ricalcano le antiche carrozzabili; cosa impossibile ai loro padri, che non potevano d'altra parte più utilizzare i sentieri precedenti ormai in disuso, a seguito dell'istituzione dei nuovi tracciati in fondovalle.⁷

Le ragazze, che hanno generalmente compiuto studi di segretariato a Cortemilia o professionali in paesi vicini, hanno trovato un impiego, spesso dequalificato, rispetto al loro titolo di studio, abbandonato al momento del matrimonio o del primo figlio.

La vita di queste giovani coppie, guardata dalle famiglie d'origine con un'inaspettata indulgenza, è una curiosa somma di

vecchio e di nuovo.

Padrona di casa a pieno diritto e con parecchio anticipo sui tempi normali, la giovane moglie ricopre un ruolo ancora poco chiaro nella vita sociale del paese. L'orto del suocero e del padre, a cui il marito lavora nel tempo libero, forniscono la base dell'alimentazione, integrati dagli svariati doni alimentari della madre e della suocera.

L'uso del congelatore, di cui tutte le padrone di casa tradizionali hanno imparato a servirsi, accanto di metodi tradizionali di conservazione, permette una alimentazione più sana di un ventennio fa, quando sembrava che nuovi concimi prodigiosi e scatolami stessero rivoluzionando le abitudini alimentari. Ora tutti concordano sul fatto che "coltivata alla vecchia maniera la roba ha un sapore migliore: non c'è paragone" e si è quindi ritornati all'orto familiare, sfruttato al massimo con concimi naturali, e agli scambi di sementi e di prodotti.

Le giovani mogli si tengono in genere in disparte dal lato vincolante di questi maneggi agricoli. Stranamente, la loro avversione verso le esigenze dei lavori dei campi suscita una benevola e affettuosa indulgenza nelle vecchie generazioni, molto meno tenere con i loro mariti, ed i giovani dell'altro sesso in genere, a cui è richiesto di essere all'altezza del loro ruolo. Madri e suocere sembrano particolarmente liete di vedere la nuova generazione sfuggire alla durezza di una condizione che hanno provato di persona.

In questo contesto lo sviluppo dei rapporti fra i due sessi e le varie generazioni promette di meritare una particolare attenzione.

NOTE

1. Pensata dai Savoia come sbocco verso il mare nella prima metà del XVIII^o secolo; richiesta da Alba come comunicazione con Savona all'amministrazione napoleonica, iniziata nel XIX^o secolo e interamente percorribile solo all'inizio del XX^o, l'attuale provinciale Alba-Cairo è stata asfaltata interamente solo negli anni '60.

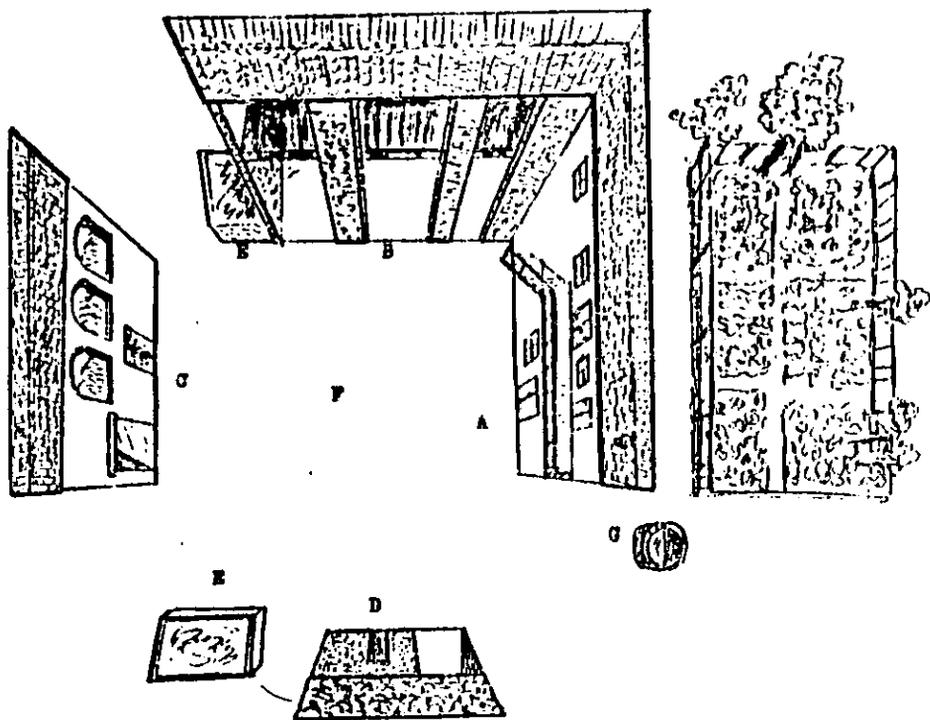
2. Questo tipo di cascina rappresenta il "tipo" di riferimento dalla fine del XVIII^o secolo di cui esistono naturalmente degli esemplari "ridotti", più modesti. È difficile stabilire quale fosse nei secoli precedenti lo spazio edibito a colture poi abbandonate progressivamente, quali la canapa e il baco da seta. La tendenza sembra essere stata quella di modificare le strutture di una cascina in base alle esigenze della coltivazione del suolo ed all'estensione del terreno coltivato. Più uniformi sembrano invece essere stati i modi di costruzione ed i materiali, tutti reperibili in loco fino all'introduzione del cemento.
3. I documenti del XVIII^o e XIX^o secolo confermano questa pratica. Nel 1812 il prefetto del Dipartimento attesta fra l'altro che "les hommes, les femmes, et les enfants, en état de travailler, ne trouvent rien de comparable à la culture du blé, et du maïs; si ce n'est la vigne, et le vers à soye". Statistique Agricole du Sous-Prefet Arborio de la province d'Alba. F¹⁰ 354 Archives Nationales Paris. L'ultima importante sostituzione di coltura privilegiata è quella della nocciola, che ha preso nel Novecento il posto di quella della castagna in tutta l'Alta Langa.
4. La residenza è virilocale, ma non sono rari i matrimoni en genre, nel XVIII^o e XIX^o secolo, ed anche precedentemente, soprattutto fra le vecchie famiglie di proprietari. Il fatto che il marito venga ad abitare in casa della moglie, a cui spetterà la proprietà alla morte dei genitori, non cambia sostanzialmente i ruoli delle generazioni e dei sessi all'interno della cascina. Il genero è sottomesso al suocero così come lo sarebbe a suo padre.
5. La situazione è diversa nelle famiglie di mezzadri e dovrebbe essere esaminata a parte. Tale condizione, minoritaria nell'insieme della popolazione (alla fine del XIX^o secolo ci sono 9 fuochi di "massari" ed un fuoco di "fittavolo", 26 di "proprietari", a cui ne vanno aggiunti 6 di "agricoltori" e 1 di "contadini"), scompare con una sola eccezione, all'inizio del secolo, con la divisione e la vendita dei patrimoni signorili del paese, d'origine feudale, che comprendono varie cascine.
6. v. L. Carle, Lo Spazio Definito dalle Alleanze. Mobilità e Immobilità Sociale in una Comunità dell'Alta Langa dal XVIII^o al XIX^o Secolo., "Annali della Fondazione Einaudi", Torino, 1984.
7. v. L. Carle, Una regione mancata: percezioni spaziali ed inti-

nerari nelle Langhe fra il XVIII^o e il XIX^o secolo, Metodi & Ricerche, Trieste, giugno 1983.

STRUTTURA TIPO DEL FABBRICATO DI UNA CASCINA RIFERENTESI AD UNA PROPRIETÀ DI CIRCA 10/15 ETTARI

- A. Su due piani - pianterreno: adibito a stalle per piccoli animali (conigli, maiale, galline, pecora); a deposito di mele, patate, mangimi; a cantina (sovente parzialmente interrata).
Primo piano: adibito ad abitazione, comprendente la cucina (con camino, focolare ed acquaio) ed una o più stanze da letto.
Tutti i locali hanno l'entrata su di un ballatoio di legno esterno, a cui si accede dal pianterreno mediante una scala di legno o di pietra. Solo nelle costruzioni più recenti le stanze sono direttamente comunicanti fra di loro.
- B. Portico coperto e chiuso su tre lati, su uno o due livelli. Talvolta il livello superiore è chiuso. Utilizzato come legnaia e come deposito del carro agricolo e di vari attrezzi.
- C. Stalla per i bovini, chiusa, al pianterreno; fienile ad arcate nel piano superiore (comunicante in genere grazie ad una botola), talvolta parzialmente chiuso per servire da granaio.
- D. Essiccatoio delle castagne e forno da pane.
- E. Letamaia, sistemata in funzione dell'accesso carrabile alla cascina, talvolta coperta.
- F. Aia; utilizzata per battere il frumento, le fave ed i ceci, oltre che per pigiare le uve, tosare le pecore, ecc... Vi si tengono i pasti della mietitura e della vendemmia. Lo spannocchiamento del granoturco (che secca appeso al ballatoio) è fatto al chiuso.
- G. Pozzo, in genere coperto. Nelle frazioni è talvolta comune a più case.

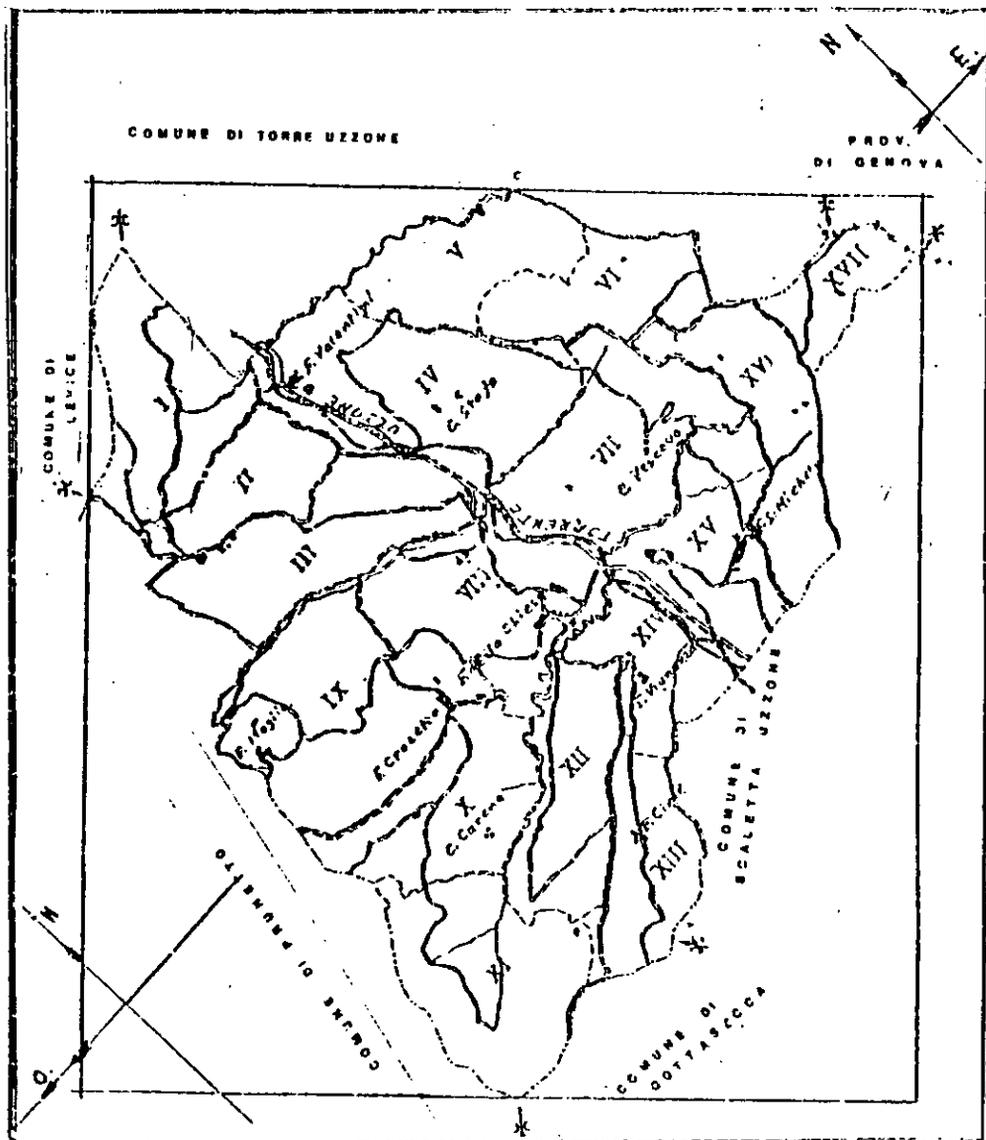
Il materiale da costruzione è la pietra locale, che a partire dal XIX^o sec. viene intonacata e talvolta dipinta; insieme al legno di castagno, utilizzato per il pavimenti, le travi portanti dei soffitti e del tetto, le architravi di porte e finestre. La copertura è costituita da lastre di pietra, progressivamente sostituita da tegole curve.



TAV. I

STRUTURA TIPO DEL FABBRICATO DI UNA CASCINA RIFERENTESI AD UNA PROPRIETÀ DI CIRCA 10/15 ETTARI

IL COMUNE



Superficie catastale: 11.015.000 (pari a 3307 giornate piemontesi)

Provincia di Cuneo-COMUNE DI CASTELLETO UZZONE (in 17 fogli)

Quadro di unione "nappali" alla scala di 1/20.000

Compilato dal 20 al 22 marzo 1896-Amministrazione Catastale 1906

REMARQUES SUR LA DOT EN GRÈCE

Roberta SHAPIRO

C'est un doux soir d'été. Virilement affalés dans les fauteuils du café, les jeunes la suivent des yeux, supportant son prix en drachmes pendant qu'elle traverse la place, le regard prudemment fixé sur le vide. "C'est la plus grande dot de Sparte", lance-t-on, "son père possède l'usine d'orangeade".

Un monsieur bien mis téléphone, debout au bar: "Mais oui, ça y est, tu peux venir, c'est tout arrangé. Elle vient du village de Maria, c'est pour dire... c'est une fille de premier choix, quatre étoiles, bonne dot... Mais oui, viens donc, ça n'engage à rien, tu verras bien."

Un jeune commerçant parle affaires avec son voisin du car: "Elle est très mignonne, je l'épouserais bien, mais tu comprends, un seul petit appartement en dot... et puis elle ne plaît pas trop à mon père... alors je cherche ... il faut absolument que je trouve à me marier avant Noël ... assez duré... Tu ne connais pas quelqu'un?"

Une sociologue est en campagne. Deux femmes médecins, une avocate refusent l'interview. "La dot? Ça n'existe pas. Nous sommes contre. De toute façon, il n'y a rien à dire."

Rien à dire. Cela laisse rêveur. Ou peut-être trop à dire dans un pays où la dotation des filles est un phénomène répandu et l'objet des pensées, des conversations, des boutades et des calculs quotidiens.

La dot - idéalement un logement en ville apporté par la femme - est même une des conditions privilégiées du mariage, quoiqu'en dise une certaine opinion fort répandue, en Grèce et ailleurs, et selon laquelle elle ne serait qu'un vestige d'une société paysanne en voie de disparition.

L'observation de menus faits comme ceux notés en exergue incite à s'interroger sur la croyance bien ancrée en l'anachronisme de la dot et en sa prétendue régression depuis la fin de la dernière guerre. Cette opinion alimente et s'alimente à la fois d'une partie de la littérature spécialisée parue ces dernières années. Passons-la rapidement en revue.

Etat de la question

Dans les travaux et discours produits sur l'échange matrimonial en Grèce depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, on peut distinguer schématiquement trois ensembles: des données sur les pratiques matrimoniales et dotales tirées des monographies ethnologiques et des descriptions des folkloristes (laographes); les observations des géographes; enfin le discours normatif et des travaux récents qui témoignent tous deux à leur manière d'un renouveau d'intérêt pour le phénomène de la dotation des filles.

Les ethnologues anglo-saxons des années 50 et 60 (I. Lambiri-Dimaki, E. Friedl, J. du Boulay, J. Campbell, I.T. Sanders et plus récemment P. Allen) ont publié des monographies de villages ou de groupes ethniques tout à fait précieuses dans lesquelles on trouve des informations éparpillées sur la parenté et le mariage et dont ces chercheurs ont pu tirer des articles traitant de la dot. Cependant aucun n'a fait de recherche spécifique sur la dot; certains voient en elle une "institution" obsolète vouée à disparaître avec les besoins d'une société paysanne qui l'auraient fait naître. Ce serait notamment "la participation croissante des femmes dans la force de travail"(1), ou "l'intégration" d'un nombre croissant de femmes dans l'économie"(2) ou encore "l'urbanisation et la

diminution de l'influence des parents sur les enfants"(3), qui conduiraient au dépérissement et à l'extinction graduelle de la dot. Les ethnologues et folkloristes grecs (tel que Nakos, Alexakis, Zepos) fournissent des données détaillées sur l'échange matrimonial au niveau local (Thrace, Macédoine). Certains de ces chercheurs (E. Friedl, P. Allen, E. Alexakis) notent les rapports des pratiques dotales avec l'urbanisation et la mobilité sociale, remarquent le changement des formes dotales (passage de la dot-outil du travail agricole à la dot-logement en ville) et donnent des descriptions utiles sur les changements intervenus. Cependant, le point commun de tous ces travaux est de se référer plus ou moins explicitement à un modèle explicatif à la fois fonctionnaliste et évolutionniste selon lequel la dot est un simple avance sur l'héritage, un anachronisme particulièrement tenace, que les "circonstances nouvelles" (Allen) contribuent éventuellement à modifier; ces nouvelles formes dotales auraient des "effets" sur les rôles sexuels. Si, dans ces travaux, il arrive que l'on constate le renouvellement des formes dotales, l'on se explique finalement assez mal et l'on tend à en minimiser l'importance. On est en présence d'un raisonnement sur les "causes" et les "effets" d'un phénomène (qui repose en général sur des conjectures plus ou moins pertinentes et non sur l'analyse systématique d'un matériau); c'est en vain que l'on chercherait dans ces travaux une problématique du phénomène de dotation lui-même.

D'autre part, on dispose des observations de tout un groupe de géographes français ayant travaillé en Grèce (B. Kayser, Y. Péchoux, M. Sivignon, G. Burgel, E. Kolodny) qui ont une vision dynamique des transferts de valeur de la campagne à la ville et des intuitions stimulantes sur le rôle des dotations dans ces transferts d'hommes et d'argent. Mais ici non plus, il n'existe pas d'étude spécifique sur les dotations.

Depuis 1975 environ se constitue tout un discours normatif sur la dot dans la presse à grand tirage, la presse féministe, et certains ouvrages de juristes (Kaklamani, Iotopoulou-Merangopoulou). C'est une plaidoirie pour une réforme du Code Civil dont une série d'articles sont consacrés à la dot. C'est ici que la thèse de l'archaïsme de la dot est affirmée avec le plus de force.

Ces dernières années apparaissent des travaux qui pour la première fois, à ma connaissance, prennent la dot au sérieux comme

objet de connaissance. À la demande d'une commission parlementaire sur la réforme du droit familial, une équipe autour de H. Simeonidou-Alatopoulou entreprend en 1976 une enquête auprès des Perceptions départementales sur le nombre de contrats de dot établis de 1956 à 1974. L'article qu'elle a publié dans la Greek Review of Social Research (n°36-37 1979) à l'issue de son travail fournit la seule série statistique existante sur les pratiques dotales, et est pour cela un instrument de travail précieux et une source unique. Dans cet article, des données viennent démentir enfin de manière irréfutable que - contrairement à l'opinion commune - les contrats de dot (établis au moment du mariage) ne sont pas en diminution, mais en augmentation sur l'ensemble du territoire grec. Malheureusement, l'auteur ne semble pas croire ses données, puisque ce qui semble être une adhésion implicite à l'idéologie passéiste de la dot le conduit ensuite à utiliser des méthodes qui rendent ses analyses secondaires (analyses de régression essentiellement) pratiquement inutilisables. De plus, la non-publication des données primaires (nombre absolu des contrats dans chaque département, année par année) rend impossible la reprise de ces analyses par d'autres chercheurs.

Un autre travail récent constitue également un apport utile à la réflexion sur les prestations matrimoniales en Grèce. Il s'agit de la recherche de N. Skouteri-Didaskalou, de l'Université de Salonique, dont la "Post-Graduate Diploma in Social Anthropology presented to the University of London" en 1976 s'intitule "Dowry in Greece: Spatio-Temporal Transformations". L'auteur a tiré de ce travail une série d'articles en grec, publiés dans la revue Politis de décembre 1982 à janvier 1983. Le travail est original en ce qu'il tente pour la première fois de faire le recensement des coutumes et pratiques de dotation sur l'aire territoriale de la Grèce du Nord. Il fournit une foule de renseignements sur les pratiques du 18ème au 20ème siècle, tirés d'une variété de sources. Malheureusement, dans ce cas également, les lacunes méthodologiques rendent ce travail difficile à exploiter, puisque ni le corpus, ni l'objet, ni la méthode ne sont définis, que la compilation est imprécise et qu'elle ne donne lieu à aucune classification ni construction typologique. Dès lors, la conclusion de l'auteur selon laquelle la dot relève de l'idéologie bourgeoise et petite-bourgeoise est difficile à justifier.

Il reste qu'avec tous leurs manquements, ces deux recherches sont importantes, tant par la production de données nouvelles à laquelle elles donnent lieu, que par la légitimation qu'elles apportent à un champ d'étude en voie de constitution.

Enfin, les travaux du groupe "Structures sociales et familiales en Grèce" (Jeune équipe CNRS) qui réunit à Paris des chercheurs français et grecs, participent également à la constitution et à la légitimation d'un champ d'études sur les familles et les transferts de biens. Sans être consacrés spécifiquement à ce thème (4), les travaux des membres du groupe apportent des éclairages ethnologiques, historiques et juridiques sur la question de la dot dans la Grèce contemporaine. Mentionnons pour terminer les travaux récents de P. Loizos et de P. Sant Cassia qui intègrent dans leur réflexion sur la société chypriote une vision dynamique du rôle des dotations.

Retenons, en résumé, qu'aucun travail systématique n'a été mené sur ce sujet en Grèce, ni des points de vue qui nous intéressent ici, ni d'un point de vue juridique ou historique. De plus il existe des lacunes considérables dans la connaissance de domaines intéressant les prestations matrimoniales tels que les circuits d'échanges monétaires, la structure du marché de la construction et de l'immobilier, la mobilité sociale, le rôle du système éducatif, etc.

C'est dans ce contexte que nous avons décidé d'entreprendre une recherche sur la dot, qui nous semble appartenir à un champ d'étude digne d'investissement, quoique passablement négligé. Nous avons d'une part l'ambition de réfuter une idée reçue et fort bien reçue (celle de la dot comme rémanence), et dont la popularité est elle-même motif de réflexion, et souhaitons d'autre part contribuer à une sociologie de la vie quotidienne. Et comme chez toute femme vivant ou ayant vécu en Grèce, il y avait la conscience peignée mais un peu confuse du poids des échanges matériels dans les relations amicales, amoureuses et familiales, qu'il fut explicite ou implicite, positif ou négatif; il semblait important de réfléchir à notre place dans un système auquel nous avons cru un temps être extérieure.

Dans le présent article, il sera surtout question du premier de ces points. Nous présentons ici quelques hypothèses et quelques résultats du travail en cours, en partant de l'opinion

communément admise de la dot comme vestige, et en lui opposant une idée fort simple: celle de la modernité des pratiques dotales dans la Grèce contemporaine. Le cours de la recherche montre qu'en prenant cette hypothèse au sérieux, on se donne les moyens d'une réflexion nouvelle sur une société en mutation, et sur les voies complexes que prennent ou qu'inventent les acteurs sociaux pour effectuer cette mutation; et en premier lieu celles qu'empruntent les actrices, les femmes.

Choisissant comme point de départ la négation du cliché de l'anachronisme, nous contestons donc les deux postulats qui le fondent: premièrement, celui de la dot comme institution traditionnelle inhérente à la société traditionnelle et à elle seule; deuxièmement, celui de sa prétendue régression et disparition dans la société moderne.

Hypothèses (5)

La dot serait un trait de la seule société traditionnelle. Mais qu'est-ce à dire? L'idée de base à retenir, me semble-t-il, c'est celle de la grande diversité de cette société. Par hypothèse, nous considérons donc que la société traditionnelle, c'est l'ensemble des modes de vie dominants sur le territoire national jusqu'en 1950 environ.

Les formes de prestations matrimoniales dans cette société variaient considérablement d'une région à l'autre. Dans la "vieille Grèce" issue de la guerre d'indépendance - l'Attique, le Péloponnèse, les îles de la mer Egée - le père ou la mère donnait à leur fille au moment de son mariage une maison, des champs et un trousseau selon leurs possibilités et leur appartenance sociale. En Thessalie on donnait des pièces d'or si l'on pouvait et un trousseau. En Thrace et en Macédoine des meubles et des tapis. En revanche, dans certaines parties de la Grèce du Nord, il existait la coutume "inverse": là c'était le prétendant qui devait apporter des biens et s'acquitter du "prix de la fiancée" pour pouvoir se marier. Chez certains pasteurs transhumants il n'y avait aucun apport dotal, hormis le trousseau rudimentaire. C'était le cas jusqu'aux années 1950 chez les Sarakatsanes par exemple. Enfin, il avait de fortes variations entre les pratiques urbaines et rurales ainsi

qu'entre les catégories sociales: Edmond About remarquait en 1857 à quel point la chesse aux dots faisait rage à Athènes, par opposition à la campagne toute proche, bien trop pauvre pour songer à un tel luxe. Nous ne notons ici que quelques traits saillants de cette variété, sans entrer dans la myriade des particularités locales, villageoises, ethniques, etc.

Il est remarquable de constater que les différences coutumières indiquées ici de façon très schématique évoquent à la fois des systèmes économiques locaux et les étapes de la constitution de l'état grec moderne. A la "vieille Grèce", patrie des armateurs et de commerçants, d'agriculteurs et de marins, depuis longtemps intégrés à une économie marchande, correspondent à peu près les régions de la dot-maison. Par contre, les régions où se pratiquaient d'autres formes de prestations matrimoniales furent rattachées plus tardivement à l'état grec: Thessalie en 1880, Macédoie et Epire en 1913, Thrace orientale en 1919. Hormis quelques centres urbains, il s'agissait là plutôt de régions d'agriculture et de d'élevage, peu ouvertes sur l'extérieur, où jusqu'à une date récente se pratiquait le troc.

Ainsi, les communautés marchandes dynamiques de la mer Egée étaient depuis longtemps entrées dans une économie monétaire; elles pratiquaient la dot sous forme numéraire et immobilière depuis le 18ème siècle au moins. Par contre, chez les pasteurs du Nord, la monnaie et la dot étaient presque inexistantes jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale. Chez les uns il s'agissait de garantir la stabilité du patrimoine immobilier à terre à travers la propriété dotale détenue par les femmes, et même de l'intégrer à de complexes stratégies maritimes et commerciales (7). Chez les autres, il s'agissait au contraire d'écarter les femmes de la transmission du patrimoine afin de garantir la cohésion d'un groupe domestique élargi fondé sur la coopération de frères mariés, gestionnaires du troupeau.

Ces exemples très typés suggèrent qu'à différents modes d'organisation socio-économique correspondent différents types d'échange matrimonial et que la dot "traditionnelle" était loin d'être un phénomène uniforme et universellement répandu.

A partir de 1955-60 débutent en Grèce une vague d'urbanisation sans précédent, ainsi qu'une émigration ouvrière massive vers l'Europe occidentale et l'Australie. C'est alors qu'est scellée

l'association du pays avec le Marché commun. La Grèce tourne désormais le dos aux Balkans et s'engage dans une phase de développement dominé par l'urbanisation et la tertiarisation de l'économie plutôt que par l'industrialisation. Nous faisons l'hypothèse qu'avec le mouvement d'urbanisation s'initie parallèlement un mouvement de modernisation et d'homogénéisation culturelle, dont on peut penser qu'il est toujours à l'oeuvre. En 1950 en effet, l'unité administrative est achevée; il n'y a plus de question nationale, plus de grands desseins (8) tels que ceux qui aboutirent à la fameuse "catastrophe" de 1922, signalant la fin de la présence grecque deux fois millénaire sur les côtes d'Asie mineure. La Grèce de 1950 est le résultat de guerres, d'occupations, de soulèvements, de tractations, d'échanges de populations, de rattachements et de pertes de territoires qui se sont succédés sans répit depuis la Guerre d'indépendance de 1821 jusqu'au rattachement du Dodécannèse en 1949. Elle est encore "traditionnelle" en ce qu'elle rassemble des populations diverses, aux modes de vie différents, aux systèmes productifs spécifiques, parlant parfois chacune leur langue (bulgare, turc, albanais, valaque) même si le grec est largement majoritaire. Mais elle est moderne en ce qu'elle est enfin un état national unifié par un même appareil juridico-administratif, une langue et une religion dominantes, une économie de marché à configuration nationale.

C'est dans cette Grèce d'après-guerre, moderne et en voie de modernisation, que l'on en vient à constater l'importance des dotations comme phénomène économique au plan national. En effet, tout porte à croire que les dotations sont des vecteurs de capitaux considérables de la campagne à la ville, des vecteurs de la migration intra-rurale comme de l'émigration à la ville, des instruments de la liquidation de l'exploitation agricole, des facteurs de mobilité sociale, des enjeux sociaux et politiques, des enjeux centraux de l'implantation dans la ville et de la mise en oeuvre des stratégies professionnelles. Des géographes, les premiers, ont fait des remarques à ce propos. P. Y. Péchoux observe, par exemple, qu'à la campagne:

"l'époque paraît définitivement révolue où les filles recherchées pour leurs qualités personnelles apportaient leur trousseau, quelques brebis, ou quelques arbres(...)

L'importance de la dot varie aujourd'hui en fonction de

la position sociale du futur; plus son village est important, plus les terres y sont productives et abondantes, plus grande est la dot recherchée et accordée." (9)

Plus loin il décrit comment les femmes des montagnes descendent se marier avec les hommes des villages plus riches de la plaine, dont les soeurs se marient à leur tour dans les chef-lieux et les villes. Ces déplacements en chaîne constituent en même temps une mobilité sociale ascendante et suivent les flux de capital. En effet:

"Billets à ordre, virements bancaires ou livres d'or suivent donc le même chemin qui, des villages pauvres mène aux villages opulents, et de là aux villes: la dot, au même titre que les diverses prestations de service aux citadins, contribue à accentuer la concentration des capitaux dans les villes." (10)

M. Sivignon remarque de même:

"... que de Thessaliens ont acheté pour leur fille un appartement dans la capitale..." (11)

Pour G. Burgel, d'autre part, les particularités du système dotal expliquent que l'on puisse:

"sans risque d'erreur avancer que dans tous les milieux les femmes sont les premiers possesseurs de biens immobiliers urbains." (12)

En effet, dans un échantillon de 100 transactions immobilières examinées à Athènes par l'auteur, 30% des cédants étaient des femmes sans profession.

C'est donc dans la Grèce d'après-guerre - et non pas dans la société traditionnelle - que l'on peut constater la propagation à tout le territoire, à tous les groupes ethniques, à toutes les classes sociales, d'une pratique matrimoniale idéale typique, qui tranche avec la diversité des pratiques traditionnelles. Cette pratique idéale c'est l'apport par la femme d'un logement urbain en dot.

Les constatations empiriques que nous venons de faire sont fort contestées. C'est pourquoi nous avons voulu les constituer en hypothèses de recherche qui tracent le cadre d'un travail actuellement en cours. Ces hypothèses peuvent se résumer aux propositions suivantes:

- l'apparition de la dot en numéraire puis en immobilier

va de pair avec la monétarisation et la mercantilisation du système productif (13);

- on assiste depuis 1950 environ à une généralisation de la dotation des filles à toutes les régions du pays, à tous les groupes sociaux et ethniques;

- cette généralisation s'accompagne d'une uniformisation des pratiques de prestations matrimoniales; l'apport par la femme d'un logement urbain tend à remplacer les particularismes locaux;

- ces pratiques participent d'un système dotal, dont l'émergence et le fonctionnement sont intimement liés aux processus d'urbanisation et d'homogénéisation culturelle, à la diffusion du salariat, et à la constitution de marchés à configuration nationale. La dotation des filles est un phénomène moderne typique de la société urbaine et salarier.

Ces hypothèses n'ont pas qu'un intérêt historique évidemment. Ce qui nous intéresse c'est de nous demander si la généralisation d'une certaine forme de prestation matrimoniale, celle de la dot immobilière et urbaine, là où il n'y avait jusqu'à une date très récente qu'une série de particularismes locaux, ne fait pas partie d'un processus de capitalisation, d'une part, et d'homogénéisation culturelle d'autre part, qui seraient tous deux à l'oeuvre actuellement sous nos yeux.

L'intérêt de ce point de vue apparaîtra plus clairement lorsque l'on constatera que certaines pratiques dotales, loin d'être en déclin, connaissent aujourd'hui un essor probablement sans précédent dans l'histoire de la Grèce.

L'importance de la dot aujourd'hui

Deux notations imprécises et malheureusement non étayées (14) donnent à penser que dans l'entre-deux-guerres les contrats de dot étaient en diminution (selon A. Roussopoulou, la proportion de mariages avec contrat de dot était tombé à 8% à Athènes à la veille de la guerre). L'opinion commune veut que depuis la guerre ils tendent à disparaître.

Alors que nous avons entrepris un travail d'enquête basé sur l'hypothèse inverse, parut une série statistique qui confirmait

en partie le bien-fondé de notre réflexion. Il s'agit de l'article de H. Simeonidou-Alatopoulou déjà cité.

On y apprend que de 1956 à 1974, le nombre de contrats de dot pour toute la Grèce passe de 9.266 à 16.847, soit de 17% à 25% des mariages de l'année. Autour de ces moyennes, les disparités régionales sont impressionnantes: dans les îles de la mer Egée, 41% des mariages se concluaient avec contrat de dot en 1956, en 1974 la proportion passe à 55%, et l'on a une pointe de 65% en 1972. Dans le Péloponnèse, on passe de 30 à 36%, alors qu'en Thrace la proportion de contrats de dot par rapport aux mariages était et demeure très inférieure à la moyenne nationale; cependant, il est intéressant de noter que la part des contrats de dot y a tout de même triplé durant la période, en passant de 1,6% à 6,2% des mariages de l'année. Quant à la région d'Athènes, elle se situe avec constance à quatre points au-dessus de la moyenne: 21% en 1956 et 29% en 1974. Dans aucune région du pays on ne constate de baisse ou de stagnation du nombre et de la proportion de contrats.

Ainsi les disparités régionales dans les pratiques contractuelles demeurent très fortes. Cependant une tendance générale se retrouve partout: c'est une tendance à la hausse. (15)

Voilà donc ce dont on dispose comme données chiffrées: une maigre indication que les contrats de dot sont peu importants avant la guerre; et la constatation que depuis - tout au moins durant la période 1956-74 - ils sont en augmentation sur tout le territoire. Nous ne savons rien des pratiques dotales non-contractuelles. Evidemment, ces seules informations ne nous permettent pas de conclure que les pratiques de dotation en général sont allées en augmentant depuis l'entre-deux-guerres par exemple. Même un travail comparatif sur archives notariées ne serait pas à 100% concluant, puisqu'il faudrait compter avec les différences du droit (droits byzantin et coutumiers divers avant la guerre; Code civil après), le plus ou moins grand recours au notaire avant et après la guerre (et probablement différent selon qu'il s'agit d'une économie monétarisée ou non), la forme différente des contrats (autrefois l'intégralité du trousseau et de la dot sont portés sur le contrat; après la guerre seule la dot immobilière y figure), etc. Cette courte énumération de difficultés méthodologiques fait déjà deviner que la dot en 1930 et en 1960 sont des biens radicalement différents, et qu'il serait probablement vain de faire une comparaison chiffrée de deux ensem-

bles hétérogènes. Bref, avant guerre, un contrat dotal pouvait mêler casseroles et champs, jupons et pièces d'or. Au lendemain de la guerre, l'instauration du Code Civil introduit un principe d'unité auquel nous reviendrons. Désormais, lorsqu'on compte les contrats de dot, ce sont des transactions immobilières que l'on dénombre.

Ainsi, deux faits importants apparaissent à travers ces quelques données. D'une part la dot est restée une composante fondamentale du mode de vie; d'autre part l'importance des dotations immobilières est allée croissant, probablement au point de remplacer les anciennes formes dotales. Il semble bien que le mariage ait pris de plus en plus d'importance comme vecteur de capitaux, qui en d'autres temps ou lieux auraient emprunté des voies différentes.

Nous disons que la dot est une composante fondamentale du mode de vie. Mais est-ce si sûr? Les contrats de dot ne seraient-ils qu'une fiction comptable, un bon procédé qu'ont ravivé les pères de famille astucieux et les jeunes filles économes mais qui n'a en fait aucune incidence réelle sur les relations sociales? C'est ce que certains ont pu prétendre, telle cette juriste interviewée par le journal Eleftherotypia, le 21 mai 1979. Pour elle, la dot est une institution en voie de disparition mais "artificiellement" entretenue pour les avantages fiscaux auxquels le contrat notarié donne droit.

A cette opinion vient s'opposer une première objection: celle des grandes disparités régionales rapportées plus haut. Constaté que l'entretien "artificiel" de la dot a un sens différent en Thrace qu'en mer Egée revient à constater qu'il a un sens et on ne voit donc pas ce qu'il y a d'artificiel dans son existence. On peut en opposer une deuxième opinion, celle de la persistance des pratiques dotales dans les communautés grecques immigrées en Australie et aux Etats-Unis (16) et qui n'a rien à voir, à notre connaissance, avec des facilités fiscales, ou encore chez les Grecs de Chypre, où les dispositions réglementaires sont encore différentes.

Voyons enfin quelques résultats d'une enquête que nous avons faite sur le sujet en 1981. Elle a donné lieu à une analyse de contenu d'une quinzaine d'entretiens non-directifs recueillis auprès de femmes en milieu urbain: à Sparte, 14.000 habitants, centre administratif d'une région agricole, et à Volos, 107.000 habitants, ville industrielle et portuaire assez dynamique. Les femmes de l'échantillon ont de 20 à 60 ans. Il s'agit d'une part de cita-

dines de 2ème ou de 3ème génération, femmes au foyer, ouvrières, employées, enseignantes; d'autre part d'émigrées rurales, femmes au foyer ou aides non-rémunérées de leur mari. L'échantillon n'a pas de valeur statistique. Cependant les entretiens constituent un matériau volumineux et le travail qualitatif qu'ils permettent possède une valeur heuristique certaine. En effet, l'analyse sémiologique des entretiens confirme d'une part ce que tout observateur attentif constate sans peine: l'empire des stratégies matrimoniales et dotales dans le vécu des femmes. Elle établit que la réalisation, la mise en valeur de sa propre dot pour une femme ou de celle de la fille pour les membres d'une famille, la supputation et le commentaire des dots des autres, tout cela tient une place primordiale dans l'élaboration des stratégies matrimoniales, dont la prépondérance dans le mode de vie est elle-même remarquable. Mais de plus, l'analyse permet de reconstituer ce que nous pensons être le modèle culturel de l'échange matrimonial (que l'on n'exposera pas ici) et de constater avec quelle force ce modèle investit des champs qui lui sont extérieurs et qui peuvent à priori lui sembler étrangers. Ainsi, le marché matrimonial, le marché immobilier, le marché de l'éducation, peut-être d'autres champs encore, semblent trouver dans les pratiques dotales leur point d'articulation - pour les femmes tout au moins. On peut faire l'hypothèse que ceci est également vrai pour les hommes, mais selon des modalités spécifiques qui restent à découvrir (cf. les observations notées en exergue, dont les protagonistes sont des hommes).

La recherche met en relief la relation paradoxale des femmes à leur dot. C'est en ravissant petit à petit la maîtrise des pratiques dotales aux hommes et aux familles (notamment en s'engageant dans le travail salarié "pour faire leur dot") que les femmes s'affirment comme individus et comme sujets. Cependant elles font cela au prix d'une participation à leur propre dévalorisation sur le marché matrimonial et à leur propre objectivation en général. Mais encore, elles oeuvrent à l'extinction du système par l'introduction de catégories nouvelles de l'échange, telle que l'amour. Ce résumé rapide d'un des résultats de la recherche indique que la relation entre l'individuation des femmes et le système dotal est loin d'être simple. Les femmes ne sont ni victimes ni maîtresses du jeu toujours et en toute circonstance; en s'appropriant des atouts, en faisant leur les stratégies, elles introduisent une dynamique du

changement, avec les avantages et les limites que celle-ci comporte.

Les stratégies matrimoniales, et les stratégies dotales en particulier, tiennent donc une place cruciale dans le mode de vie. Qu'il y ait ou non, dans les faits, transfert de biens à l'occasion d'un mariage particulier, il est certain que la dot est un des référents fondamentaux - peut-être le référent fondamental - tant des pratiques matrimoniales que de toute une série de pratiques de la vie quotidienne qui lui sont associées. Autrement dit, le vocable dot (prika) est à la base d'un système de conventions pertinent dans le mode de vie, et auquel se réfèrent les acteurs sociaux. Bien plus: auquel ils ne peuvent pas ne pas se référer sous peine de déviance. C'est autour de la notion de "dot" que se construit un système de significations qui donne sens aux pratiques sociales du mariage, du travail, de l'habiter, etc. Bref, la "dot" relève d'un modèle culturel, dont la structure particulière est caractéristique de la société grecque. La récente abrogation de l'obligation légale du père de doter sa fille aura probablement des effets sur ce modèle. Mais il est trop tôt pour en dire plus.

On a pu penser que les chiffres cités sur les contrats de dot ne sont que les débris d'un corps mourant mais artificiellement tenu en vie. Nous disons plutôt qu'ils ne montrent qu'une toute petite pointe de l'iceberg, qu'ils sont le résultat très concentré d'une énorme somme de stratégies, de choix, de luttes et d'alliances, qui ont des ramifications dans toutes les sphères de la vie économique et sociale.

Avant de conclure, un coup d'oeil rapide au dispositif institutionnel se rapportant à la dot permettra de se faire une idée de l'importance de ce dispositif dans la constitution du système dotal comme système éminemment moderne.

La pratique institutionnelle depuis la deuxième guerre mondiale

Comme le disait une femme interviewée par nous à Volos: "la dot est si indispensable qu'ils ont même fait une loi pour ça".

Tout dernièrement la loi en question a été abrogée. C'est ainsi que le 18 février 1983 est publié au Journal officiel le dé-

cret portant réforme du Code Civil en vigueur. Il institue notamment le régime de la communauté des biens dans le mariage et abolit du coup l'obligation légale de la dotation des filles. Le monde politique, la presse, les organisations féminines et syndicales ont salué unanimes ce triomphe de la modernité.

Et pourtant, il faut savoir que du point de vue strictement temporel, les dispositions que les parlementaires ont longuement stigmatisées (18) et que le législateur a rendu caduques n'étaient pas anciennes.

En effet, c'est la période d'après-guerre qui a vu la mise en place du dispositif institutionnel qui a favorisé l'essor des pratiques dotales. Si on peut supposer qu'il y avait, peut-être, dépérissement des pratiques dotales avant guerre, ce qui est certain en revanche, c'est qu'après la guerre on assiste à une politique volontariste d'encouragement aux dotations, et particulièrement aux dotations immobilières, de la part des gouvernements successifs. Cette volonté politique a été complètement occultée par la suite.

C'est en 1946 - en pleine guerre civile - qu'a été promulgué le Code Civil qui instituait la dot ("bien donné au mari (19) par la femme ou par une tierce personne agissant en son nom afin d'alléger les charges du mariage") comme obligation du père de famille. Par contraste le droit byzantin en vigueur jusqu'à cette date était plus souple et prévoyait la prise en compte des variations du droit coutumier.

Les années 50 et 60 ont vu l'encouragement officiel à l'acquisition immobilière et à la construction neuve, par une politique de prêts qui s'est poursuivie jusqu'à ces dernières années, par une réforme de la réglementation des loyers, et par une fiscalité préférentielle pour les dotations et donations immobilières. De plus, toute l'organisation du marché de l'immobilier encourageait l'apparition après-guerre du système de l'antiparochi (paiement en dation; rétrocession) qui a favorisé la construction d'immeubles neufs par les nombreux petits propriétaires occupants, et dont les appartements constituaient (et constituent) des dots avantageuses.

C'est en 1957 qu'a été créé l'Organisme de dotation de jeunes filles indigentes - avec remise publique et pompeuse de livrets de la Caisse aux mères de famille. L'organisme fut financé au départ par des dons d'armateurs, puis par des fonds pris d'autorité aux municipalités plus ou moins réticentes. C'est ainsi que durant

les années 50 il y a eu des pressions fréquentes de la part du gouvernement pour que les municipalités inscrivent à leur budget annuel des dotations en faveur des jeunes femmes célibataires de la commune. Un article de Nea Ikonomia de 1961 rapporte les tribulations du conseil municipal de Patras qui avait cru pouvoir s'opposer à cette prescription de l'administration centrale. Et l'auteur de s'élever contre ce qu'elle appelle "l'officialisation" de la dot. Une dizaine d'années plus tard, le gouvernement militaire des colonels dotait à grand renfort de publicité les jeunes femmes qui acceptaient de se marier un 21 avril, date anniversaire du coup d'état qui avait porté la junte au pouvoir. Il semble que c'est depuis la guerre également que la puissante Union des rédacteurs de la presse quotidienne d'Athènes, ainsi que d'autres corps professionnels, ont institué des dots pour les filles de leurs membres.

A. Roussopoulou, une juriste connue, écrivait en 1961 que: "l'abandon des contrats de dotation était devenu effectif à partir de l'occupation. C'est la récente réduction des coefficients fiscaux (sur les biens dotaux) ainsi qu'au-paravant (en 1955) la mise en place de l'échelle des loyers autorisant l'occupation par les propriétaires des biens dotaux, qui ont permis aux contrats de reprendre vie". (19)

L'auteur estime donc que le développement des contrats de dot n'est dû qu'à la politique volontariste de l'Etat en ce domaine au moment de la Reconstruction et à la grande publicité qui lui fut faite. Si l'importance qu'elle accorde à la seule action étatique nous semble excessive, il demeure que l'objet et les modalités de cette politique impressionnent. L'encouragement officiel aux dotations immobilières urbaines constitue une politique tout à fait particulière de transferts sociaux dans la période d'après-guerre.

Pour conclure

Législation familiale unifiée, législation immobilière, organisation du marché immobilier et fiscalité préférentielle, mesures politiques et institutionnelles: voilà un ensemble de pratiques réglementaires et symboliques dont nous supposons qu'ils font système, et qui de 1946 à nos jours, ont contribué à la mise en place

de "l'institution" de la dot, c'est-à-dire à la constitution et à la propagation à tout le territoire grec de marchés matrimoniaux indéfectiblement liés aux marchés monétaires et immobiliers. D'autre part, la recherche qualitative montre à quel point les pratiques quotidiennes des citoyen(ne)s alimentent et s'alimentent de cette "institution".

S'il serait naïf de croire que l'essor - peut-être même la résurgence - des pratiques dotales depuis trente ans résulte de la seule détermination politique, il reste que les conditions d'apparition et de mise en oeuvre d'une volonté de régénération de la dot, au lendemain de l'écrasement du mouvement populaire, ont eu des conséquences dont tout conduit à penser qu'elles furent considérables. Il est remarquable de constater à quel point cette volonté a été totalement occultée par ceux qui aujourd'hui ont la parole.

Cette cécité est due sans doute au point de vue (ou au point aveugle) masculin dominant, qui comme ailleurs, laisse dans l'ombre les "histoires de femmes" et pour lequel les prestations matrimoniales n'existent pas. Mais à ce parti pris s'en ajoute un autre, celui d'un certain occidentalisme modernisant, qui déprise la connaissance du mode de vie populaire autrement qu'en termes rationalistes ou nostalgiques.

Pour notre part, nous pensons qu'il y a un intérêt à connaître la rencontre de la rationalité économique et des modèles culturels, l'effet des rapports familiaux et de sexe sur l'échange, l'appropriation individuelle du passage d'un mode de développement (ou de sous-développement) à un autre. Notre ambition, au terme de cette recherche, est de construire le(s) modèle(s) de ce processus, et de contribuer à une théorie du rôle des stratégies masculines et féminines, individuelles et familiales dans l'échange économique et l'engendrement de l'espace.

NOTES

- 1 I. Lambiri-Dimaki, "Dowry in Modern Greece: An Institution at the Crossroads Between Persistence and Decline", Toward a So-

- ciology of Women, C. Safilios-Rotschild ed., Lexington, Mass, Xerox Publishing Co., 1972; page 82.
- 2 Peter S. Allen, "Internal Migration and the Changing Dowry in Modern Greece", Greece: Past and Present, J. Koumoulides ed., Muncie Inc., Ball State University Press, 1979; page 152.
 - 3 I. Lambiri-Dimaki "I prika stin elliniki kinonia" (La dot dans la société grecque), Nea Ikonomia, Nov-Déc. 1966.
 - 4 Voir toutefois M.-E. Handmann, "Les Prestations Matrimoniales en Grèce: vaste champ en friche", Actes du Colloque de Marseille, Prestations et Stratégies Matrimoniales en Méditerranée, septembre 1982 (à paraître).
 - 5 En l'absence d'une histoire des pratiques matrimoniales en Grèce, ce qui suit sont des hypothèses basées sur des données éparées retenues par une non-historienne au fil des lectures et des discussions. Je tiens à remercier S. Damianakos, M. Kouroucli et E. Varika dont les exposés ou remarques ont contribué à la formulation de ces idées.
 - 6 Edmond About, La Grèce Contemporaine, Paris, Hachette, 1886; page 169.
 - 7 Cf. I. Beopoulou "Dot et capital financier dans une communauté maritime", ronéo, 5 pages, intervention au Colloque de Marseille, Prestations et Stratégies Matrimoniales en Méditerranée, 20-25 septembre 1982.
 - 8 On pourra nous opposer le cas de Chypre, dont certains courants politiques demandaient le rattachement à la Grèce; mais il ne nous semble pas qu'il ait jamais été sérieusement question après la guerre que le rattachement se fasse. De même, les questions macédonienne et de l'Epire du nord ont perdu peu à peu toute actualité.
 - 9 P. Y. Péchoux, "Remarques sur les espaces matrimoniaux en Grèce", Recherches sur la Grèce rurale, Mémoires et Documents, volume 13, CNRS, Paris, 1972.
 - 10 Ibid.
 - 11 M. Sivignon, La Thessalie: analyse géographique, Institut des Etudes Rhodaniennes de l'Université de Lyon, 1975.
 - 12 G. Burgel, Croissance urbaine et développement capitaliste: le Miracle Athénien, Mémoires et documents de Géographie, CNRS, Paris, 1982; page 259.
 - 13 D'autres ont émi cette hypothèse avant moi. Cf. E. Alexakia "I

domi tis ellinikis ikoyenias sti Thraki" (La structure de la famille grecque en Thrace), Mnimon, 5ème vol., Athènes 1975, pp. 49-80; S. Damianakos, "Groupe domestique, transmission du patrimoine et prestations matrimoniales dans un village multi-ethnique de la Grèce du Nord", intervention au Colloque de Marseille cité, ronéo 20 pages.

- 14 Cf. A. Gazi, Greek Review of Social Research, n° 36-37, 1979 et A. Roussopoulou, Neo Dikaion, 1947. (Ce deuxième article est cité dans O Agonas tis yinaikas (La lutte de la femme), d'avril-juin 1981; je n'ai pu avoir accès à l'écrit lui-même.)
- 15 Les limites des données publiées nous interdisent d'aller plus loin dans l'analyse. Cependant, une analyse en composantes principales de ces données et de données socio-économiques par région, conduite par nous pour les années 1956, 1961, 1971, montre que le pourcentage de contrats de dots tend au fil des ans à être de plus en plus corrélé avec des variables du développement économique telles que le taux de salarisation et le développement industriel; cela tendrait à confirmer l'hypothèse de la dot comme modalité de la modernisation.
- 16 Cf. Gillian Bottomley, "Greeks Bearing Dowries: The Transformation and Re-negotiation of Traditional Practices", Macquarie University, Regards sur les familles et leurs biens, ouvrage du Groupe Structures sociales et familiales en Grèce, sous la direction de C. Piault, à paraître.
- 17 Cf. Peter Loizos, "Changes in Property Transfer Among Greek Cypriot Villagers", Man 10(4), 1975, pp. 503-523.
- 18 Cf. les débats parlementaires sur la réforme du droit familial, novembre, décembre, 1982, janvier, 1983.
- 19 Dans les faits, le bien dotal est le plus souvent enregistré au nom de la femme; elle en est le propriétaire et son mari en a l'usufruit et la gestion. La dot ne peut être aliénée qu'avec l'accord des deux époux et par décision du juge.
- 20 Cf. A. Roussopoulou in Nea Ikonomia: n°3, 1957, p.171; n°5, 1957, p.306; n°8-9, 1957, p. 460; n° 10, 1957, p.459.

* Cet article a été reproduit sous une forme légèrement modifiée grâce à l'aimable autorisation du Bulletin d'information des études féminines (BIEF) du Centre d'études féminines de l'Université de Provence.



RESUMOS DOS ARTIGOS / RÉSUMÉS DES ARTICLES

John Day, Aux Origines de la Pauvreté Rurale dans la Sardaigne Coloniale

Les origines de la pauvreté rurale en Sardaigne remontent au XI^{ème} siècle avec l'arrivée des premiers marchands italiens. C'est alors que prend naissance un régime d'échanges "inégaux" fondé sur les forts écarts dans le niveau des prix - et surtout des salaires - entre la Sardaigne et le continent, et conduisant aux exportations excessives de grains et de bétail. Les mécanismes classiques du commerce colonial servaient ainsi à maintenir les masses rurales dans une situation de pénurie permanente, nonobstant des rendements à la semence convenables (pour l'époque) et malgré l'apparition, plus ou moins éphémère, de pôles de développement pointillistes, tels que les salines de Cagliari ou les mines d'argent.

La paupérisation généralisée se traduisait par la hiérarchisation accentuée de la société villageoise, comprenant à toute époque un fort pourcentage de cultivateurs à la main et d'ouvriers agricoles. La misère rurale était encore aggravée par une politique du blé destinée à favoriser les exportations - source de bénéfices marchands et de rentrées fiscales, au dépens du marché intérieur et de la consommation populaire - et, en même temps, par une fiscalité lourde et inflexible.

Les structures archaïques de l'agriculture sarde avaient découragé toute forme d'exploitation directe de la part des grands propriétaires qui se bornaient à la perception des droits en argent et à la commercialisation des droits en nature, ou bien, à l'instar des autres détenteurs de capitaux, à des investissements ponctuels dans des contrats agraires. Le féodalisme d'importation pisano-génois ou catalano-espagnol, institution plus fisco-politique que socio-économique en Sardaigne, ne se prêtait nullement à une dialectique permettant son propre dépassement.

John Day, Nas Origens da Pobreza Rural na Sardenha Colonial

As origens da pobreza rural na Sardenha remontam ao século XI com a chegada dos primeiros mercadores italianos. Foi nesta época que nasceu um regime de trocas "desiguais", com fundamento em grandes diferenças nos níveis de preços - sobretudo nos salários - entre a Sardenha e o continente, conduzindo a exportações excessivas de sementes e de gado. Os mecanismos clássicos do comércio colonial serviam, assim, para manter as massas rurais em situação de penúria permanente, não obstante rendimentos razoáveis da semente (para a época) e apesar da aparição, mais ou menos efémera, de pólos de desenvolvimento pontilhistas, tais como as salinas de Cagliari ou as minas de prata.

O pauperismo geral traduzia-se pela acentuada hierarquização da sociedade aldeã, abrangendo em cada época uma forte percentagem de cultivadores à mão e de assalariados agrícolas. A miséria rural era ainda agravada por uma política do trigo destinada a favorecer as exportações - fonte de benefícios de revenda e de cobranças fiscais, em detrimento do mercado interior e do consumo popular - e por uma fiscalização pesada e inflexível.

As estruturas arcaicas da agricultura sarda tinham desencorajado qualquer forma de exploração directa das terras pela parte dos grandes proprietários que se limitavam a cobrar direitos em dinheiro e a comercializar direitos em natureza, ou então, à semelhança de outros detentores de capitais a investimentos pontuais em contratos agrários. O feudalismo de importação pisano-genovês ou catalão-espanhol, instituição mais fisco-política do que sócio-económica na Sardenha, não se prestava de maneira nenhuma a uma dialéctica permitindo o seu próprio adiantamento.

Armando Dos Santos, Espace et Société: la Structure Agraire de Chãos dans la Région de Beira-Baixa au Portugal

Dans cet exposé, l'auteur donne une description détaillée de la structure agraire d'un village situé dans la province de Beira-Baixa au Portugal. C'est ainsi qu'il met en évidence les re-

lations existant entre les différents éléments constitutifs des configurations de l'espace cultivé, en cherchant à dégager leur interdépendance et leur fonctionnement dans l'espace. L'analyse se situe sur un plan synchronique et diachronique, afin de prendre en considération les facteurs de changement.

A travers l'agencement de la structure agraire, définie par les formes et la taille des champs, le système cultural et les types de faire-valoir, l'auteur s'efforce de poser les bases qui permettraient de chercher d'éventuelles corrélations, plus ou moins affirmées, entre la structure sociale et la forme d'organisation de l'espace. C'est ainsi qu'il est apparu que certaines relations de parenté s'inscrivent dans le paysage agricole, lorsqu'elles se matérialisent dans l'espace à travers la hiérarchisation des types de clôture des champs.

Armindo Dos Santos, Espaço e Sociedade: a Estrutura Agrária de Chãos na Região da Beira-Baixa em Portugal

Nesta exposição, o autor faz uma descrição pormenorizada da estrutura agrária de uma aldeia situada na província da Beira-Baixa. Evidencia, assim, as relações existentes entre os diferentes elementos constitutivos das configurações do espaço cultivado, procurando esclarecer a sua interdependência e o seu funcionamento no espaço. A análise situa-se num plano sincrónico e num plano diacrónico, de maneira a tomar em consideração os factores de mudança.

Através do agenciamento da estrutura agrária definida pelas formas e tamanhos dos campos, pelo sistema cultural e tipos de contrato de exploração, o autor põe as bases que permitiriam procurar eventuais correlações, mais ou menos afirmadas, entre a estrutura social e a forma de organização do espaço. Foi assim que se evidenciou o facto de certas relações de parentesco se inscreverem na paisagem agrícola, materializando-se estas no espaço através da hierarquização dos tipos de sebes dos campos.

Dolors COMAS d'ARGEMIR, La structure familiale dans les Pyrénées d'Aragon. Analyse contextuelle du processus de changement des relations familiales (XIXème et XXème siècles)

Nous avons procédé dans cet article à une interprétation contextuelle de la famille souche dans les Pyrénées d'Aragon, en mettant en corrélation l'unité familiale et les unités d'exploitation, la communauté locale et le société englobante.

A partir de la distinction conceptuelle entre la forme et le contenu des relations familiales, nous avons cherché à montrer que la famille souche a une signification distincte à chaque moment historique et pour chaque groupe social; distinction que les conditions d'existence contribuent à reproduire. Les stratégies matrimoniales et héréditaires, sont les mécanismes de base par lesquels se perpétue la différenciation sociale; ceci à deux niveaux: entre individus à l'intérieur de chaque famille (héritiers/non-héritiers) et entre les maisons à l'intérieur de la communauté (maisons riches/maisons pauvres). La famille souche est aussi un modèle de légitimation du cadre social au sein duquel se réalise l'activité économique et la pratique sociale.

Nous avons analysé ensuite les changements les plus récents de la société pyrénéenne, en montrant comment les caractéristiques formelles de la famille souche se sont à peine modifiées, même si le contenu des relations familiales et leur signification ont changé substantiellement en termes de système.

Dolors COMAS d'ARGEMIR, A estrutura familiar nos Pirenéus de Aragão. Análise contextual do processo de mudança das relações familiares (séculos XIX e XX)

Procedemos neste artigo a uma interpretação contextual da família troncal nos Pirenéus de Aragão, correlacionando a unidade familiar e as unidades de exploração fundiária, a comunidade local e a sociedade englobante.

A partir da distinção conceptual entre a forma e o conteúdo das relações familiares, procurámos demonstrar que a família tron-

cal tem uma significação distinta em cada momento histórico e para cada grupo social; distinção que as condições de existência contribuem em reproduzir. As estratégias matrimoniais e hereditárias são os mecanismos de base pelos quais se perpetua a diferenciação social; isto segundo dois níveis: entre indivíduos no interior de cada família (herdeiros/não-herdeiros) e entre casas no interior da comunidade (casas ricas/casas pobres). A família troncal, é também um modelo de legitimação do quadro social no âmbito do qual se realiza a actividade económica e a prática social.

Analisámos em seguida as mudanças mais recentes da sociedade pirenaica, mostrando como as características formais da família troncal pouco se modificaram, ainda que o conteúdo das relações familiares e o seu significado tenham mudado substancialmente em termos de sistema.

Lucia CARLE, *Femmes et maisons: La place de la femme dans le système social d'un pays de l'Alta Langha (de la fin du XVIIIème au XXème siècle)*

Dans les Langhe (région au sud-est du Piémont, en Italie), la notion de casa sous-tend une réalité indivisible comprenant la cascina (l'exploitation et la maison) et le groupe familial qui l'habite. Le comportement de tous les membres d'une casa a comme finalité le maintien de cette unité sociale par la sauvegarde de son capital économique et de prestige. Ce système social, a pour fondement le réseau des alliances, nouées entre les différentes maisons, à travers les échanges matrimoniaux que l'on renforce à leur tour par des liens de parrainage.

Dans ce système, le rôle de la femme est fondamental car elle doit assurer notamment la responsabilité du maintien des alliances. Depuis son enfance, la femme est conduite à considérer son futur rôle de "padrona di casa" comme plus qu'un simple mariage - ce dernier est considéré plutôt comme un corollaire du rôle que comme une finalité en soi.

Le crise de ce modèle, survient avec le refus du futur héritier d'être subordonné à l'autorité paternelle et celui des fem-

mes de se marier avec des paysans. C'était l'époque où la condition ouvrière polarisait de nouvelles aspirations à travers les caractéristiques d'un mythe de sécurité et d'émancipation. Mais une nouvelle tendance se produit depuis une dizaine d'années: de nouveaux couples recommencent à peupler la région. Aussi, le statut et le rôle actuels de la femme méritent une attention toute particulière.

Lucia CARLE, *Mulheres e casas: o lugar da mulher no sistema social de uma região da Alta Langha (do fim do século XVIII ao século XX)*

Nas Langhe (região do sud-este do Piemonte, na Itália), a noção de casa subentende uma realidade indivisível compreendendo a cascina (a exploração e a casa) e o grupo familiar que nela habita. O comportamento dos membros de uma casa tem por finalidade a conservação desta unidade social, pela salvaguarda do seu capital económico e de prestígio. Este sistema social, tem por fundamento a rede das alianças estabelecidas entre as diferentes casas, através dos intercâmbios matrimoniais, que se reforçam, por sua vez, por laços de apadrinhamento.

Neste sistema, o papel da mulher é fundamental na medida em que esta deve assegurar em particular a responsabilidade da conservação das alianças. Desde a sua infância a mulher é levada a considerar o seu futuro papel de "padrona di casa" mais do que um simples casamento - sendo este considerado como um corolário e não como uma finalidade em si.

A crise deste modelo aparece com a recusa do futuro herdeiro de se subordinar à autoridade paterna e a das mulheres de se casarem com camponeses. Era a época na qual a condição operária polarizava novas aspirações através de um mito de segurança e de emancipação. Mas uma nova tendência produz-se desde há uma dezena de anos: novos casais recomeçam a povoar a região. Por esta razão, o estatuto e o papel actuais da mulher merecem uma atenção muito particular.

Roberta SHAPIRO, Remarques sur la dot en Grèce

Le présent article expose quelques remarques préliminaires à l'étude des prestations matrimoniales dans la Grèce d'aujourd'hui. Force est de constater que la dotation des filles, communément vue comme une rémanence, est en fait un phénomène contemporain doué d'un grand dynamisme à tous les plans, la forme dotale typique étant la propriété immobilière urbaine, tant pour les habitants des villes que pour les ruraux. Nous faisons l'hypothèse qu'il existe un système dotal constitutif de la modernité. Nous mentionnons l'augmentation récente du nombre et de la proportion des contrats de dot et constatons la prégnance des pratiques dotales dans le mode de vie. Nous rappelons enfin quelques faits bien oubliés: à savoir qu'il s'est mis en place depuis trente ans un dispositif juridico-administratif d'encouragement des dots immobilières. Tout semble indiquer la constitution depuis la fin de la guerre d'un marché matrimonial indéfectiblement lié aux marchés monétaire et immobilier. Sa propagation à tout le territoire serait un facteur à la fois d'intégration économique et d'homogénéisation culturelle.

Roberta SHAPIRO, Notas sobre o dote na Grécia

O presente artigo expõe algumas observações preliminares sobre o estudo das prestações matrimoniais na Grécia de hoje. Tudo leva a constatar que a dotação das raparigas, considerado geralmente como uma remanescência, é na realidade um fenómeno contemporâneo munido de um grande dinamismo em todos os aspectos, sendo a forma dotal típica a propriedade imobiliária urbana, tanto para os habitantes das vilas como para os rurais. O autor põe a hipótese de que existe um sistema dotal constitutivo da modernidade: menciona o aumento recente da quantidade e da proporção dos contratos de dote e constata a importância das práticas dotais no modo de vida. Levanta também alguns factos esquecidos, a saber: a colocação há trinta anos de um dispositivo juridico-administrativo de encorajamento do dote imobiliário. Tudo indica a constituição, a seguir à guerra, de um mercado matrimonial indefectivelmente ligado aos mercados monetário e imobiliário. A propagação destes a todo o território seria um factor de integração económica e de homogeneização cultural.

RECENÇÕES / COMPTES-RENDUS DE LECTURES

José da Silva Picão, Através dos campos. Usos e costumes agrícolas-alentejanos. Col. Portugal de Perto, nº 2. Publicações Dom Quixote, Lisbonne, 1983, 425 p.

Ce deuxième titre de la collection Portugal de Perto qui publie des oeuvres d'ethnographie et d'anthropologie répond aux critères de sélection de cette collection. Il s'agit du texte d'un pionnier de l'ethnographie portugaise, épuisé depuis des années, et d'une oeuvre de terrain sur un aspect régional de la culture portugaise traditionnelle. En effet, sous l'impulsion des premiers ethnographes de formation scientifique, comme Adolfo Coelho, Tedfilo Braga et surtout Leite de Vasconcelos, le folklore régional devient à la fin du XIXème siècle l'objet d'une intense activité de collecte. José da Silva Picão, natif du Haut-Alentejo, et propriétaire dans la région d'Elvas, avait une connaissance approfondie de son terroir et de ses coutumes, qu'il avait commencé à répandre en publiant une série d'articles. Par la suite, son matériel s'étant enrichi, il publia en 1903 le premier volume de son oeuvre et mourut avant la publication du deuxième. Dans la présente édition, ces deux volumes sont réunis en un seul. Através dos campos est une monographie régionale, centrée sur le système agraire et la culture rurale propre au Haut-Alentejo. L'Auteur décrit la structure agraire, les types de production et les pratiques culturelles, l'habitat, l'outillage agricole, les formes de travail et les relations complexes entre les différentes catégories d'individus (lavrador, rendeiro, seareiro, ratinho, abegão, ganhão, ganadeiro, etc), enfin les coutumes qui accompagnent le cycle annuel et le cycle de vie de l'individu. Mieux qu'un inventaire ou qu'un répertoire de la culture matérielle et des traditions rurales, José da Silva Picão a apporté un témoignage vivant et attachant d'une réalité au milieu de laquelle il a vécu et qu'il nous fait revivre avec la même saveur,

grâce aux nombreuses transcriptions d'expressions locales. Un tel ouvrage est accessible à un vaste public, de plus en plus soucieux de bien connaître ses racines. Les qualités de ce travail font regretter qu'il n'ait pu être mené jusqu'à son terme en raison de la mort de l'auteur.

Colette CALLIER BOISVERT

Josepa Cucó, La tierra como motivo. Jornaleros y propietarios en dos pueblos valencianos. Institució Alfons el Magnànim, València, 1982, 339 p.

Le but de cette recherche est l'étude des transformations de la société rurale du Pays Valencien et en particulier l'impact sur les changements du processus d'industrialisation et d'urbanisation accéléré dans cette région au cours des deux dernières décennies. L'analyse est axée sur trois facteurs déterminants dans la vie rurale: la propriété, la terre et le travail. L'étude de terrain a porté sur deux communautés rurales dont les caractéristiques étaient comparables. Au début du siècle, l'organisation socio-économique y était semblable: grands propriétaires, petits propriétaires, ouvriers agricoles dont le travail journalier (el jornal) était le seul moyen de subsistance, étaient fortement différenciés et antagonistes. Mais ce système traditionnel a été détruit par une série de facteurs internes et externes. L'essor démographique a fait pression sur la terre et a entraîné une réduction progressive des dimensions de la propriété. L'exode rural des travailleurs qui devenait une nécessité a eu pour conséquence une diminution de la main d'oeuvre jusque-là abondante et bon marché. Les crises des secteurs du riz et de la viticulture ont intensifié l'exode rural et contribué à la décadence des grandes propriétés qui se morcellent et sont vendues aux anciens journaliers ou petits propriétaires émigrés. Il s'est effectué ainsi peu à peu au cours du siècle ce que Joan F. Mira appelle une "réforme agraire" spontanée, par les gens eux-mêmes. Elle s'accompagne d'une réorganisation des structures communautaires, avec une certaine homogénéisation des

couches sociales. La terre est largement répartie. Les revenus sont plus ou moins identiques, l'accès aux biens de consommation généralisé. Les facteurs de différenciation sont complexes, souvent d'origine extérieure et urbaine, liés à l'expansion d'activités non agricoles. On observe une intensification du travail familial soit dans l'agriculture, soit dans d'autres secteurs productifs pour satisfaire les nouveaux besoins de consommation. Les relations existant entre propriétaires et journaliers ont beaucoup évolué en raison de la meilleure distribution de la terre, de la rareté de la main d'oeuvre, et de la demande de travail dans d'autres secteurs. La dépendance entre ouvriers agricoles et propriétaires est même inversée dans certains endroits. En fait, l'agriculteur est beaucoup plus dépendant qu'avant du marché extérieur. La modernisation de l'exploitation avec l'emploi d'une technologie avancée s'accompagne d'une spécialisation et d'une commercialisation poussées de la production (raisin de table - agrumes). Le système d'attitudes et de valeurs intègre les notions de changement, de progrès, l'esprit d'initiative et la capacité d'adaptation. Il valorise l'indépendance du travail et accentue aussi l'individualisme personnel ou familial. Malgré les conditionnements imposés par la société globale, à laquelle cette société rurale est particulièrement ouverte et réceptive, la terre a conservé son importance de valeur prestige et de valeur refuge. C'est cette dualité qui confère à la société rurale du Pays Valencien sa spécificité.

Colette CALLIER BOISVERT

Caroline B. BRETTELL, We have already cried many tears. The stories of three Portuguese Migrant Women. Schenkman Publis. Company, Inc. Cambridge MA; 1982, 151 p.

L'Auteur nous donne dans cet ouvrage qui est rédigé en marge d'une recherche plus étendue, une image complexe et nuancée du rôle joué par les femmes dans le processus de l'émigration, à travers le récit de trois portugaises immigrées en France. Ces histoires de vie sont précédées d'une excellente introduction historique

et sociologique qui permet de les situer dans l'ensemble du mouvement migratoire (qui a déjà une longue histoire au Portugal) et dans la société salazariste où la position de la femme, en particulier celle des classes sociales inférieures, rurales ou urbaines, était entièrement subordonnée à celle du père ou du mari. Cette subordination était d'autant moins justifiée que la paysanne avait une importance économique grandissante quand elle se substituait au mari parti à l'étranger dans toutes les tâches agricoles. Cette approche plurielle du problème de la migration des Portugaises illustre différents modèles de migration, parce que le départ se situe à diverses périodes du cycle de vie et parce que ses femmes sont originaires de régions socio-économiques distinctes. Ricardina est née dans un hameau plutôt isolé de la Beira Alta dans l'intérieur du pays. Elle a émigré jeune fille, s'est marié en France avec un cousin et y a élevé ses enfants. Virginia vient d'un village du Minho, région très peuplée et économiquement plus dynamique. Elle avait déjà 40 ans quand elle a émigré et elle était encore célibataire lors de l'enquête. Par contre Ana est originaire d'un milieu urbain. Elle appartient à une famille de la classe ouvrière de Porto. Elle était mariée et jeune mère de famille avant d'émigrer et sa décision a été largement déterminée par celle de son mari. Les narrations suivent l'ordre chronologique depuis l'enfance, où les détails abondent sur les conditions de vie, la parentèle, l'éducation, etc, jusqu'à la période de l'enquête. L'auteur a pu reprendre contact avec elles cinq ans après et analyse brièvement dans un appendice l'évolution de chacune. Chaque récit est précédé d'un commentaire analytique de l'Auteur sur l'environnement de la narratrice au Portugal, sur sa décision d'émigrer, sa vie et ses projets actuels. Ce commentaire explique les raisons de certaines réticences ou des événements passés sous silence ou trop mis en valeur, et surtout il permet de discerner dans le discours ce qui relève de l'expérience individuelle et ce qui relève de modèles de comportement collectif. Le récit donne une idée de ce qu'est une Portugaise, le commentaire souligne ce qu'est une émigrée. Ces femmes sont témoins et acteurs des changements intervenus dans leur vie: changement dans les relations avec leur mari, dans l'éducation donnée aux enfants, de leur propre statuts enfin, pas seulement en raison de leur activité économique rarement valorisante, mais surtout parce qu'elles échappent à l'emprise de leur milieu traditionnel.

L'homme et la femme immigrés sont des partenaires économiques et sociaux en étroite interdépendance. Ce petit livre, dense et solidement documenté, est l'histoire vécue d'une rupture plus ou moins douloureuse selon les cas, mais aussi une contribution très suggestive à l'étude de l'évolution de la condition féminine dans l'Europe moderne. Les diagrammes de parenté, les plans des habitations et villages au Portugal, les tableaux des activités et lieux de résidence en France complètent l'exposé. Celui-ci est précédé par un excellent avant-propos de Louise Lamphere qui situe le travail de Caroline Brettell dans la recherche anthropologique américaine.

Aux lecteurs peu familiarisés avec la langue anglaise, nous signalons que l'Auteur a publié en 1978 une version portugaise Já chorei muitas lágrimas, édition Universidade Nova de Lisboa, plus réduite que celle-ci, puisqu'elle ne contient que la première des histoires de vie.

Colette CALLIER BOISVERT

NOVA MUSEOLOGIA / NOUVELLE MUSÉOLOGIE

MERIDIES se propose d'ouvrir un espace consacré à la réflexion et à l'information sur la muséologie locale.

La raison de cette initiative est l'absence quasi totale de publications, où la muséologie locale fasse l'objet d'un large débat qui conduirait à une réflexion sur ses objectifs et à la confrontation des expériences acquises.

Il est vrai, que ce champ de connaissance ne cherche que depuis peu de temps seulement, à se débarrasser d'une idéologie scientifique marquée par le romantisme du XIX^{ème} siècle. Raison qui rend peut-être compte, en partie, de l'isolement auquel l'on voué les institutions universitaires et de recherche.

Ce n'est qu'à partir des années 70 que l'on peu parler d'un nouvel essor de la muséologie locale, essor marquant une rupture avec le regard ludique et curieux sur le passé qui caractérisait ce domaine (comme en témoigne souvent encore les expositions ethnographiques). Il s'agit d'une nouvelle muséologie avec un projet de participation dans la vie des communautés et qui favorise et valorise la recherche sur son aire d'influence locale. Elle se manifeste, par exemple, par l'organisation de fonds de documentation locale et par la promotion ou même la création de voies de recherche propres. La muséologie locale réinvestit ainsi progressivement son propre terrain, ouvrant en même temps à la recherche de nouvelles perspectives de connaissance de la vie rurale - notamment aux ethnologues.

Ainsi, par leurs liens suivis avec le milieu où ils ont pris naissance, les musées locaux deviennent des lieux privilégiés d'approfondissement de cette connaissance et de son application au développement de la communauté locale.

A la muséologie locale revient maintenant la tâche de faire la preuve de sa dynamique, comme facteur de recherche au même titre que les traditionnelles institutions "urbaines".

C'est en ce sens que MERIDIES souhaite publier des textes où seront présentées les expériences en cours, avec tous les pro-

blèmes, les solutions, les erreurs et les projets, à partir desquels pourra naître et se développer une réflexion collective que l'on souhaite le plus large possible.

D'un point de vue plus pratique - mais non moins nécessaire - MERIDIES a l'intention de publier régulièrement aussi de brèves "fiches d'identification" sur les musées locaux déjà existants ou sur les expériences en cours. On y présentera: les thèmes dominants, les initiatives, le cadre juridique, la composition des collections, la liste des responsables et des institutions, la localisation et accès aux installations, les études réalisées et en cours d'élaboration, ainsi que tous les éléments susceptibles de donner une information générique sur chaque musée.

Dans le même esprit, MERIDIES cherchera à informer ses lecteurs sur le déroulement de colloques, congrès et séminaires de muséologie locale; ceci en publiant des communications présentées ou des rapports d'ensemble.

Le prochain numéro de MERIDIES présentera un rapport sur le "Rencontre de formation pour responsables de collections ethnographiques" organisée par l'Institut Portugais du Patrimoine Culturel, qui a eu lieu en Mars 1984. Dans ce même numéro, on trouvera aussi un compte-rendu du Colloque International d'Eco-muséologie qui s'est tenu au Canada, à Montréal, en Octobre de cette même année. MERIDIES publiera aussi le calendrier des activités de tous les musées locaux qui souhaiteraient se faire connaître, ceci à condition que leurs informations nous parviennent en temps opportun.

Nous espérons que l'espace consacré à la muséologie locale par MERIDIES, fasse office de forum pour tous ceux qui travaillent en ce domaine riche d'enseignements, domaine que l'on peut considérer comme un véritable outil de recherche et d'échanges scientifiques.

Mário MOUTINHO

INFORMAÇÕES GERAIS / INFORMATIONS GÉNÉRALES

Museu Etnológico de Monte Redondo

PROJECTO DE ACTUAÇÃO DO MUSEU ETNOLÓGICO DE MONTE REDONDO

O Museu Etnológico de Monte Redondo nasceu em 1981 como um projecto de recolha de objectos "etnográficos" e sua consequente exposição. Considerávamos na altura que um museu devia ser uma colecção mais ou menos especializada, devidamente conservada e exposta a um público que viria observá-la.

Tal era o conteúdo do projecto inicial, no qual reconhecemos hoje os limites de uma museologia desligada do meio material e social que a rodeava e que por isso estava condenada a não ser mais que uma certa forma de monólogo.

No entanto, cedo nos apercebemos de que a população local exigia mais do que não propúnhamos e menos do que pretendíamos.

Certo é que ambas as partes consideravam importante a recolha de materiais que testemunhassem da memória da região. O que se revelou novo foi a possibilidade de desenvolver um projecto museológico, através do qual a população em geral e nós próprios (grupo dinamizador) pudessemos exprimir preocupações e ansios do nosso quotidiano.

Paradoxalmente o Museu deveria estar voltado para os problemas do presente, revelando-se, assim, como um meio de expressão ao serviço da comunidade.

Foi aqui que o projecto escapou aos museógrafos que pretendíamos ser para se transformar num trabalho colectivo com um vasto campo de acção até aí desconhecido.

Nesta base foi tomando forma um novo plano de acção que, em resumo, passamos a apresentar:

O MUSEU DEVE CONTRIBUIR PARA A MELHORIA DAS
CONDIÇÕES DE VIDA - MATERIAIS E CULTURAIS - DA
POPULAÇÃO LOCAL

1 - Melhorando o quadro de vida (acções de informação sobre o

- meio ambiente; intervenção directa em projectos de recuperação ou de valorização de sítios naturais ou de construções...)
- 2 - Apoiando o ensino escolar (acções de estudo em colaboração com as escolas primárias e tele-escola; recolhas entomológicas e botânicas; observação de espécies ornitológicas; criação de uma Biblioteca infantil...)
 - 3 - Fomentando a criação ou manutenção de postos de trabalho (recuperação de actividades em vias de desaparecimento; divulgação e apoio ao artesanato local...)
 - 4 - Apoiando as colectividades locais (cedência de espaço para as suas actividades; meios audio-visuais; locais de reunião...)
 - 5 - Suscitando o convívio entre jovens e menos jovens (tarefas colectivas; encontros de lazer; viagens...)
 - 6 - Suscitando a paragem e permanências de turistas na região. O Museu é o espelho da história e do presente da sua área de influência e orienta os visitantes para a sua descoberta (exposições temáticas; acesso às colecções; organização de circuitos de exploração...)
 - 7 - Ajudando a reflectir sobre os problemas da região (estudos; debates; exposições; divulgação de informações...)

Naturalmente que estas actividades não esgotam o campo de acção do Museu. Também a sua realização só progressivamente pode tomar forma à medida que o projecto se for desenvolvendo e que sejam criados os meios materiais necessários.

Parece-nos, no entanto, ter defendido pelo menos provisoriamente um plano de actuação com certa coerência que se fundamenta no meio que lhe dá vida, justificando assim o trabalho colectivo nele investido.

Temas de trabalho dominantes:

- Organização do acervo e do Fundo de Documentação Geral.
- Promoção de estudos (antropologia, história e entomologia) na área de influência do museu.

Composição do acervo:

Fazem parte do acervo colecções de objectos referentes a profissões de resineiro, serrador, oleiro, tanoeiro, sapa-teiro, ferreiro, barbeiro, podador, construtor de carros de bois, corunheiro, tecelão de mantas e de esteiras, agricultor, além de diverso mobiliário, vestuário, etc.

Lista de responsáveis e colaboradores:

Doutor MÁRIO MOUTINHO, Antropólogo, Docente da Faculdade de Letras de Lisboa; Dra. MANUELA CARRASCO, Geógrafa; Doutor JORGE ARROTEIA, Geógrafo, Docente da Universidade de Aveiro; JOÃO MOITAL, Responsável administrativo e pelo tratamento e conservação do acervo do Museu; Dr. ARMINDO DOS SANTOS, Antropólogo (E.H.E.S.S), Responsável pela revista MERIDIES; Dr. ALFREDO TINOCO, Historiador; Dr. PEDRO BARROSO, Etnomusicólogo; Dra. ELSA PIRES, Geógrafa.

Lista de entidades colaboradoras:

SECRETARIA DE ESTADO DA CULTURA
Departamento de Audiovisuais da Direcção-Geral de Acção Cultural
INSTITUTO PORTUGUÊS DO PATRIMÓNIO CULTURAL
Departamento de Etnologia
GOVERNO CIVIL DO DISTRITO DE LEIRIA
CÂMARA MUNICIPAL DE LEIRIA
MUSEU MUNICIPAL DR. SANTOS ROCHA - FIGUEIRA DA FOZ
FAOJ - FUNDO DE APOIO AOS ORGANISMOS JUVENIS
Delegação de Leiria
JUNTA DE FREGUESIA DE MONTE REDONDO
JUNTA DE FREGUESIA DA BAJOUCA
Rev. PÁROCO DE MONTE REDONDO

Estudos e trabalhos científicos realizados ou em curso:

1 - "ORGANIZAÇÃO DE UM MUSEU LOCAL DE ETNOLOGIA"
Sob o título genérico de "Organização de um Museu Local de Etnologia", estão em fase de conclusão os seguintes traba-

lhos:

- 1.1 - Livro, cuja publicação está a cargo do Departamento de Etnologia do Instituto Português do Património Cultural, sobre princípios e métodos que devem reger a organização destes museus. A sua saída está prevista para o início de 1985.

Este livro destina-se à orientação teórica e prática de responsáveis de Museus Locais (Mário Moutinho).

- 1.2 - Documentário em vídeo com duração de 60 minutos, onde são igualmente divulgados os princípios e métodos que devem reger a organização de tais museus.

A realização do filme, foi da autoria de Edgar Marcello responsável pelo Departamento de Audiovisuais da Direcção-Geral da Acção Cultural da Secretaria de Estado da Cultura.

Este trabalho resulta da estreita colaboração entre o Departamento de Audiovisuais da SEC, do Instituto Português do Património Cultural e do Museu Etnológico de Monte Redondo.

Destina-se a ser divulgado a nível nacional, com fins de natureza didáctica.

- 2 - "POR UMA ANTROPOLOGIA DA ARQUITECTURA DO EMIGRANTE"
Levantamento exaustivo deste tipo de Arquitectura, onde são analisados aspectos de natureza arquitectónica, sociológica e antropológica, com a participação de alunos da Faculdade de Letras de Lisboa.
- 3 - "RESINAGEM - ESTUDO DE UM PROCESSO DE PRODUÇÃO"
Antropologia e economia desta actividade (Elsa Pires)
- 4 - "ETNMUSICOLOGIA LOCAL"
Recolha de documentação escrita e organização do Encontro de Músicos Populares (Pedro Barroso).
Neste Encontro procedeu-se à gravação magnética e em vídeo, da qual foram já extraídos dois programas difundidos pela Radiodifusão Portuguesa, EP - Antena 2.
- 5 - "A FÁBRICA DE SERRAÇÃO LEAL RAMOS E CRESPO". Análise da documentação 1926-1940 (João-P. Moital).
- 6 - "A MICROTAPONÍMIA DA ÁREA DE INFLUÊNCIA DO MUSEU"
(Sául António).
- 7 - "FEIRA MENSAL DOS 29 EM MONTE REDONDO"

- Levantamento fotográfico e área de influência da Feira (Alfredo Tinoco).
- 8 - "OS MOINHOS DE ÁGUA E A RIBEIRA DE PORTO LONGO"
(Angela Moreira, César Lopes, Emília Costeira e José Orada, alunos da faculdade de Letras de Lisboa).
- 9 - "OS SERRADORES DO GROU"
(Mário Simões, José Saragoça, Jaime Fernandes e Francisco Boia, alunos da Faculdade de Letras de Lisboa).
- 10 - "DOCUMENTOS MEDIEVAIS SOBRE MONTE REDONDO"
Pesquisa e transcrição (Sául António).
- 11 - "ACTAS DA JUNTA DE PAROCHIA DE MONTE REDONDO - 1862 A 1890"
Recolha, transcrição e análise (João Moital).

Instalações:

O museu está actualmente instalado em local cedido pela Junta de Freguesia de Monte Redondo, estando em curso os pedidos de financiamento para a construção de edifício próprio em terreno cedido pela mesma Junta de Freguesia.

Acesso ao Museu:

Monte Redondo é atravessado pela Estrada Nacional 109 e fica a 19 Km a Norte de Leiria. O museu encontra-se na Rua Albano Alves Pereira, junto à Igreja. Para visitar o trabalho em curso contactar João Moital, tel: 240 54 de Leiria.

Exposições temporárias realizadas:

- "A Resinagem", de 27 de Julho a 5 de Agosto de 1984.
- "3 anos de actividade do Museu Etnológico de Monte Redondo, de 27 de Julho a 5 de Agosto de 1984.

Local: Monte Redondo e Bajouca

Publicação periódica:

MERIDIES, Revista de Antropologia e de Sociologia Rural - semestral

Direcção/Adresse: MUSEU ETNOLÓGICO DE MONTE REDONDO - MONTE REDONDO - 2425 MONTE REAL - PORTUGAL

LES REVUES D'ETHNOLOGIE DE L'EUROPE DU SUD

Journées préparatoires aux Rencontres de Carcassonne sur les revues d'Ethnologie de l'Europe du Sud

Dans la perspective des Rencontres sur les revues d'Ethnologie de l'Europe du Sud, qui auront lieu à Carcassonne en décembre 1985, s'est tenue une réunion préparatoire les 9 et 10 Novembre 1984 à Montpellier à l'initiative du Groupe Audois de Recherche et d'Animation Ethnographique.

Les pays représentés à cette réunion restreinte étaient l'Espagne, la France, l'Italie et le Portugal; leur nombre sera élargi lors des prochaines Rencontres.

Au cours de cette réunion, les représentants des différents pays de l'Europe du Sud ont fait l'historique des revues d'Ethnologie de leur pays ou de leur région propre et plusieurs revues existantes ou naissantes ont été présentées par leurs responsables.

Le nombre important des revues présentées, ainsi que l'intensité des échanges de ces deux journées, laissent présager, d'ores et déjà, de l'intérêt des futures Rencontres de décembre 1985 dont nous présentons ici le texte d'appel.

"LES CULTURES EN REVUES"

Les Revues d'Ethnologie de l'Europe du Sud

Rencontres de Carcassonne, Décembre 1985

à l'initiative :

- du Centre de Documentation d'Ethnologie Méditerranéenne (Carcassonne)
- du Groupe Audois de Recherche et d'Animation Ethnographique (Carcassonne)
- du Centre d'Anthropologie des Sociétés Rurales - CNRS-EHESS (Toulouse)

Toute revue naissante manifeste d'abord l'émergence d'un groupe, d'un projet de connaissance, de création et de diffusion. Au-delà même de cette réalisation collective se profilent parfois des perspectives culturelles et sociales de vaste ampleur. Par sa forme même la revue est ouverte aux contacts, aux mélanges, aux contrastes. Peuvent s'y côtoyer des styles de discours: recherche scientifique et création littéraire, articles de fond et échos d'actualité ... S'y rencontrent parfois des tendances, des nationalités, des cultures différentes. Or, depuis une décennie, l'Europe du Sud a vu se multiplier les créations de revues ethnologiques, tandis que les anciennes formules se transformaient. Ces mouvements sont sans doute à la mesure du renouvellement profond des questions et des attentes qui modèlent aujourd'hui l'ethnologie de l'ancien monde.

Aussi a-t-il semblé important à des ethnologues et à des créateurs de revues, venus des divers pays de l'Europe méditerranéenne de se rencontrer autour de ces objets et de ces projets, pour les donner à voir, pour échanger expérience et réflexion.

Les Rencontres, qui auront lieu en décembre 1985, à Carcassonne, comprendront:

1. Un forum où seront présentées de façon vivante et originale, les réalisations les plus significatives.
2. Une table-ronde qui traitera:
 - de l'histoire des revues d'ethnologie dans les divers pays de l'Europe du Sud;
 - de la situation présente envisagée dans tous ces aspects, intellectuels et culturels;
 - des possibilités de collaboration internationale.

Pour toute information, s'adresser à: "Les Cultures en Revues",
Groupe Audois de Recherche et d'Animation Ethnographique, Maison
Mot, 91, rue Jules Sauzède - 11000 CARCASSONNE - France
Tél: (68) 71-29-69

METODI & RICERCHE

Rivista di studi regionali

Nuova serie, anno III, n. 1, gennaio - giugno 1984

L'organizzazione del lavoro nell'impresa tessile Linussio di Tolmezzo
di Mario Banelli - pag. 5

Una mappa inedita del territorio di Aquileia
di Reinhard Härtel - pag. 31

Una lite. La parrocchia di Ravascletto nel primo Cinquecento
di Flavia De Vitt - pag. 47

Per una storia dell'assistenza agli esposti a Udine
di Loredana Codarin - pag. 59

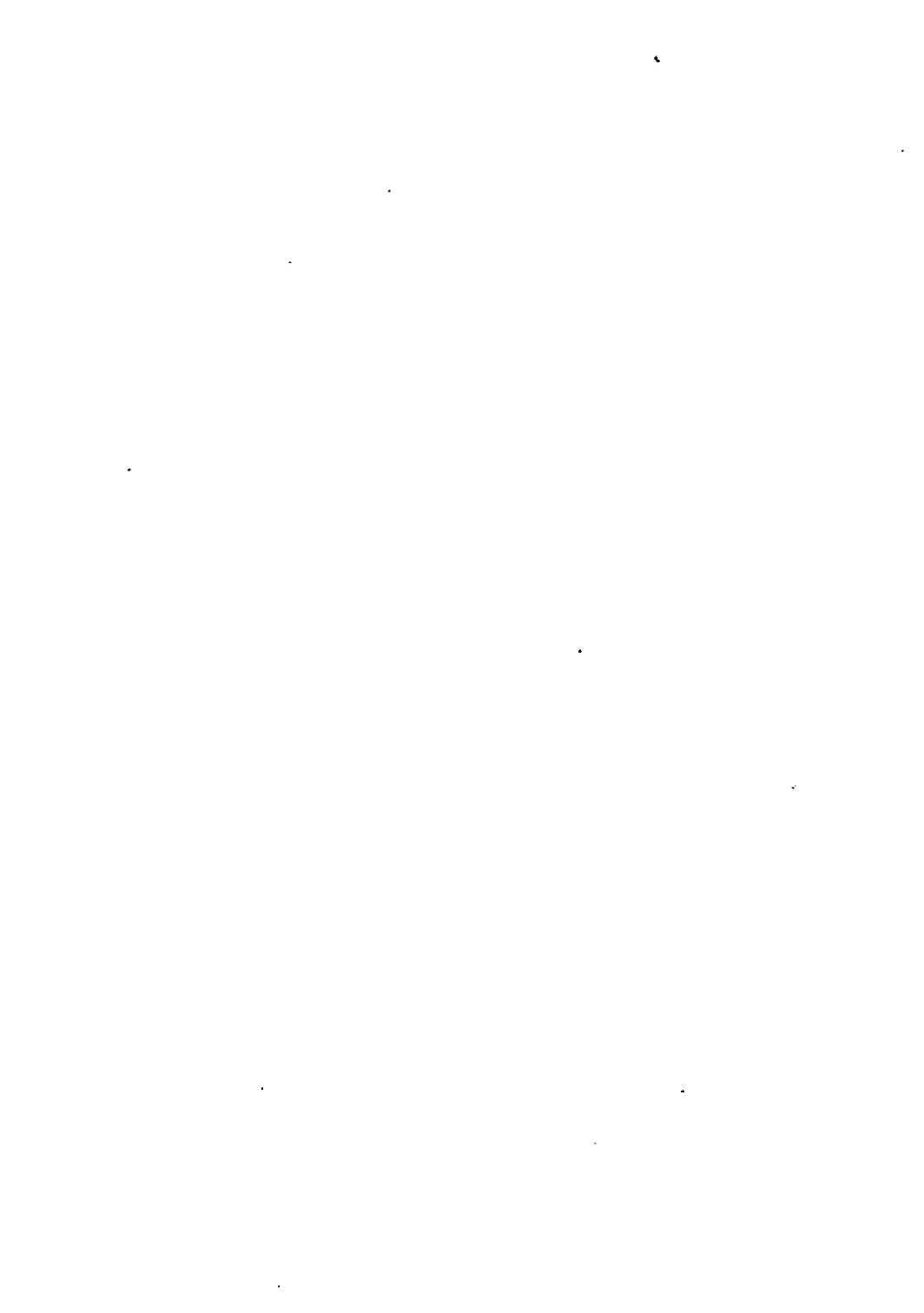
Michelstaedter fra Vienna e Firenze
di Marco Cerruti - pag. 73

NOTE, DISCUSSIONI, RECENSIONI

Necrologium Aquileiense, a cura di Cesare Scalon, Udine,
Istituto "Pio Paschini", 1982.
di Giovanna Paolin - pag. 92

Licia Persi-Cocevar, *I registri dei notai triestini dei malefici Facina
da Canciano e Iacobus Gremon (1352 e 1354)*,
in "Archeografo Triestino", serie IV, v. XLII,
(XCI della racc.), 1982, pp. 47-218
di Giorgio Brischi - pag. 93

Mario Macchi, *Processo alla villotta*, in "Ce fastu?",
LIX (1983), I, pp. 119-142
di Giuseppe Trangoni - pag. 95



MERIDIES

REVISTA DE ANTROPOLOGIA E DE SOCIOLOGIA RURAL DA EUROPA DO SUL
 REVUE D'ANTHROPOLOGIE ET DE SOCIOLOGIE RURALE DE L'EUROPE DU SUD
 Publicada pelo ~~Museu Etnológico de Monte Redondo~~ *Museu Etnológico de Monte Redondo*
 Associação de Defesa do Património Cultural de Monte Redondo

ASSINATURA - ABONNEMENT

Boletim de assinatura - Bulletin d'abonnement

un abonnement
 uma assinatura

2 números simples 1 2 3 4

~~Semestral/Semestral~~

anual/anual

Nom _____ Profession _____
 Nome _____ Profissão _____
 Adresse _____
 Direcção _____

	Institutions Instituições	Individuel Individual
EUROPA		
Portugal	800 Esc.	700 Esc.
Espanha	900 Pts.	800 Pts.
Autres pays	100 Frs.F.	90 Frs.F.
Outros países		
AUTRES CONTINENTS	15 US\$	12 US\$
OUTROS CONTINENTES		

*Unes trinta
 have 30
 400 esc.
 500 Pts.
 55 Frs.F.
 8,5 US\$*

Moyen de payement - Chèque bancaire ou mandat international
 Forma de pagamento - Cheque ou vale internacional

Le règlement doit être adressé à:
 O pagamento deve ser enviado para:

~~MERIDIES~~, Museu Etnológico
 Monte Redondo
 2425 MONTE REAL
 PORTUGAL

à la rédaction de MERIDIES
 à l'ordre de:
 à redacção de MERIDIES
 à ordem de:
 Armindo dos Santos
 16, Rue de l'Interne Loëb
 75013 Paris - FRANCE

*à ordem de:
 à ordem de:
 MERIDIES*

MERIDIES est une publication de caractère international, dont l'aire spatiale circonscrite à l'Europe du Sud se prête au regroupement des travaux de chercheurs géographiquement dispersés. Son objectif est d'assurer des échanges sur l'ensemble de l'actualité scientifique spécifique au monde rural sud-européen. Il s'agit de donner à des chercheurs partageant des préoccupations communes, l'occasion de sortir de leur isolement géographique national et de s'exprimer dans cette tribune-forum librement ouverte aux confrontations critiques.